

***De L'Éducation de l'homme par le traité hippique
dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et
XIX^{ème} siècles :***
***D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel,
François Robichon de La Guérinière et François Baucher***



Mémoire pour le Master 2 d'Édition – Octobre 2012

Présenté par Alexia Boutantin-Sandron,
sous la direction d'Isabelle Klock-Fontanille

Département des Sciences du Langage, de l'Information et de la
Communication - Faculté de Lettres et des Sciences Humaines
Université de Limoges

Remerciements

À Madame Isabelle Klock-Fontanille, pour avoir accepté de suivre ce mémoire dont le sujet me passionne, ainsi que pour ses conseils avisés.

À Monsieur Gilbert de Keyser, auteur de presse et livres équestres, éditeur au sein de l'Agence Cheval de France, pour ses nombreuses informations sur l'équitation et le livre hippique d'hier et d'aujourd'hui, ses réponses apportées à mes questions et surtout le temps accordé lors du Festival Equestria de Tarbes (juillet 2012).

À toutes les rencontres équestres et éditoriales qui ont eu la gentillesse de m'informer et de me soutenir durant ces deux années de recherches.

Sommaire

Remerciements	1
Sommaire	2
Introduction générale	4
1. Une réflexion éditoriale au sujet des textes des écuyers	9
1.1. Des classiques pas si classiques !	10
1.1.1. Le choix d'un sujet	10
1.1.2. À propos des ouvrages étudiés et de leurs auteurs	14
1.1.3. L'évolution de la production des écrits	19
1.2. Les motivations d'écritures	23
1.2.1. Le complexe de rédaction	23
1.2.2. Un besoin de nouveauté	28
1.2.3. La nécessité de codifier	32
1.3. Des choix stratégiques	36
1.3.1. Des genres variés	36
1.3.2. La question du public	41
1.3.3. Des publications conçues pour la vente	43
2. De l'éducation de « l'Homme de cheval »	48
2.1. L'acquisition de la polyvalence et de l'autonomie pour l'élève	49
2.1.1. Études des plans des traités	49
2.1.2. Être capable de juger seul	54
2.1.3. L'importance des arts : la musique comme lieu commun	58
2.2. La formation d'un caractère	64
2.2.1. La place de l'homme de cheval	65
2.2.2. Des écuyers habiles : un rapport au pouvoir	69

2.2.3. Le goût de l'effort	74
2.3. La relation avec autrui	79
2.3.1. La création d'un homme de guerre	80
2.3.2. Le rapport entre le cavalier et sa monture	85
2.3.3. L'importance du regard extérieur	90
3. De ce que véhiculent les publications	96
3.1. Des écrits intégrés dans leurs sociétés	97
3.1.1. Des écuyers parmi d'autres	97
3.1.2. Des revendications politico-sociales	102
3.1.3. La place du scientifique au XVIII ^{ème} siècle	108
3.2. Des évolutions et des progrès perceptibles	113
3.2.1. De la guerre aux jeux : la venue de nouveaux publics	113
3.2.2. Men sana in corpore sano	119
3.2.3. L'équestre dans les autres genres littéraires	123
3.3. L'équitation, la conservation d'une tradition	130
3.3.1. Le cas du Musée vivant du Cheval de Chantilly	131
3.3.2. Le cas de l'Académie du spectacle équestre de Versailles	134
3.3.3. Le cas du Cadre Noir de Saumur	138
 Conclusion générale	 143
 Références bibliographiques	 147
 Références multimédias	 150
 Annexes	 152

Introduction générale

Selon l'historien et professeur au Collège de France Daniel Roche¹, les publications littéraires traduisent l'entretien d'une société, une volonté de recherche et de culture. Actuellement, les productions de livres augmentent et ce dans des domaines de plus en plus variés. La majorité des librairies sont équipées de rayons aux thèmes divers, dont un se distingue par la place de plus en plus importante qu'il occupe : le cheval et l'équitation.

L'ampleur du livre équestre ne cesse de croître, les rencontres (festivals, salons, fêtes, ...) se multiplient et des prix équestres culturels (dont certains à visée littéraire) sont décernés comme le Prix Pégase de l'École Nationale d'Équitation. De même, le Haras de la Cense, spécialiste de l'éthologie, propose depuis trois ans un Salon du livre² avec des auteurs reconnus par le monde équestre et pas moins de huit mille titres pour l'année 2012. Un autre exemple marquant est celui du festival « Chevaux du monde » (Haras de Compiègne (60) en 2011 et Sainte-Maries-de-la-mer (66) en 2012), qui accueille le Festival du livre et du film équestre³. Ce rassemblement en partenariat avec les éditions Actes Sud (très impliquées dans l'édition équestre) est la preuve d'une prise de conscience des aspects culturels et pluridisciplinaires qui concernent les arts et pratiques du cheval. De l'armée aux voyageurs itinérants et artistes de scènes, les équidés ont en effet, bien souvent participé à la vie des hommes.

L'équitation, autrefois capitale dans la vie quotidienne, est devenue un sport et surtout un loisir suite aux innovations techniques de la société ; celle-ci représente aujourd'hui une passion pour beaucoup de jeunes filles. De nos jours, le livre équestre connaît une importante évolution quantitative : les ouvrages contemporains permettent aux cavaliers de loisir de s'informer au sujet des connaissances théoriques principales

¹ Entretien du 10 Février 2011 - Limoges

² Site du Haras de la Cense (page consacrée aux Journées éthologiques) : http://www.lacense.com/education/htdocs/journees_ethologiques.php [consulté le 04.10.2012]

³ Interview de Jean-Louis Gouraud (directeur des collections équestres aux éditions Actes Sud Favre et aux Éditions du Rocher et auteurs de plusieurs ouvrages au sujet du cheval et de l'équitation) lors du Festival du film et livre équestre 2012 à Saintes-Maries-de-La-Mer : <http://documentation.equestre.info/dossiers-articles/actualites/40-festival-du-film-et-du-livre-equestre-les-chevaux-du-sud-du-11-au-15-juillet-2012-aux-saintes-maries-de-la-mer> [consulté le 21.08.2012]

et de perfectionner leur pratique. Certaines parutions, plus fictionnelles, au sujet du cheval (comme les romans, les nouvelles ou encore contes) offrent aussi aux lecteurs la possibilité de se détendre et de s'évader du quotidien.

Parallèlement aux manifestations évoquées auparavant, des librairies spécialisées voient le jour, tant sur les ouvrages nouvellement parus que sur les anciens. C'est le cas d'enseignes comme « Philippica »⁴ de Philippe Deblaise (également auteur) ou « Cavalivres »⁵ (librairie en ligne), qui proposent à la vente des ouvrages équestres rares. Ce phénomène traduit la présence d'un public ciblé et un regain d'intérêt pour ce type de livres, souvent des traités.

De manière générale, les traités sont la mise par écrit de l'aboutissement d'une expérience, la finalité des principes réfléchis et découverts par les écuyers. Le mémoire de master 1 se voulait généraliste et s'est révélé inattendu, en particulier en ce qui concerne l'ampleur des écrits équestres dans la société. Nous avons remarqué que les ouvrages allaient au-delà de l'équitation, parfois même en s'immisçant dans la vie politique française. C'est pourquoi, nous avons pris le parti de reprendre ces thèmes évoqués au cours du mémoire de master 1⁶ et de les approfondir lors du master 2.

L'histoire et les situations de la France aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ainsi que le développement du livre à cette époque ont permis de sélectionner Antoine de Pluvinel, François Robichon de la Guérinière et François Baucher comme auteurs des traités à étudier. La croissance des lectures équestres se fait remarquer alors que très peu d'études portent sur ce vaste sujet. De plus, les aspects économiques et sociaux de ces époques invitent à se poser plusieurs questions.

La particularité de ces trois écuyers est leur innovation en France durant leur siècle. Ils entrent en scène à un niveau équestre et éditorial mais se placent aussi auprès des dirigeants militaires et/ou politiques du pays. Le travail effectué en master 1 a mené au constat de certains agissements relatifs aux affaires diplomatiques, notamment des critiques et satires de personnages réels. Dans ce cadre précis, l'intérêt

⁴ Site de la librairie Philippica : <http://www.philippica.net/> [consulté le 21.08.2012]

⁵ Site de la librairie Cavalivres : <http://www.cavalivres.com/> [consulté le 04.10.2012]

⁶ Alexia BOUTANTIN-SANDRON, sous la direction d'Isabelle KLOCK-FONTANILLE :

Le livre équestre : Du traité hippique au roman cavalier : Histoire, acteurs, enjeux, Mémoire de master 1 Édition, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Limoges, 2011

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles : D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de La Guérinière et François Baucher

des ouvrages scientifiques comme ces traités hippiques, à orientation plutôt vétérinaire et pratique, est le potentiel qu'ils ont pour éloigner les soupçons lors de l'épreuve de la censure.

Cependant, malgré l'influence des siècles et de leur évolution, ces textes ont aussi en commun un personnage central, celui de l' « homme de cheval ». Cet écuyer particulier est une figure, un idéal, un excellent cavalier qui possède toutes les qualités requises pour endosser le rôle d'un homme parfait, tant sur le plan social qu'équestre. Il paraît être le sujet ou citoyen attendu par les têtes dirigeantes.

Pour transmettre leurs différents propos, les écuyers ont recours à plusieurs stratégies éditoriales. Ils réfléchissent clairement à la manière d'opérer afin de faire la promotion de leurs doctrines et de s'adapter à leurs publics. L'intérêt de notre travail porte donc à la fois sur le contenu et le contenant des ouvrages mais aussi sur l'évolution notoire des premiers écrits équestres français jusqu'à ceux publiés lors des révolutions industrielles et agricoles.

C'est différentes données nous conduisent à nous demander comment se place le livre équestre dans la société, quelles sont les réflexions éditoriales des auteurs (sachant que nous avons peu d'informations sur leurs éditeurs) et les apports des ouvrages sur les lecteurs en fonction de leur époque. Tout comme le cheval qui est omniprésent dans le quotidien, les publications étudiées se veulent pluridisciplinaires et œuvrent sur les hommes et le monde (social, politique et éditorial) dans lequel elles paraissent. De plus, ces ouvrages ont inspiré les parutions qui ont succédé ainsi que l'équitation contemporaine, c'est pourquoi il est intéressant de comprendre ce qu'il en est des autres publications et de l'image reçue aujourd'hui.

Pour mener ces réflexions, trois ouvrages français ont été étudiés pour leur siècle mais surtout leurs particularités et celles de leurs auteurs, c'est-à-dire leur place et le rayonnement qu'ils ont connu dans l'édition du livre équestre et l'équitation. D'autres ouvrages, articles, actes de colloques, ou encore œuvres fictionnelles écrites par des auteurs cavaliers pratiquant l'équitation et renommés dans le monde équestre, comme Paul Morand ou Jérôme Garcin ont également été lus et considérés pour comprendre et allier les données les plus obscures. Les analyses des pages de titres et gravures des ouvrages et de photographies plus récentes ont aussi été nécessaires

pour comprendre la façon dont ont été conçus ces livres, les pratiques de l'époque et ce que nous en retenons aujourd'hui.

Pour exposer le travail de recherche évoqué précédemment, des œuvres choisies parmi les écrits de chaque maître de manège cité auparavant ont été étudiées. Antoine de Pluvinel représente ainsi le XVII^{ème} avec *L'Exercice de monter à cheval ensemble Le Maneige royal*⁷. Ce volume datant de 1660 réunit en réalité deux ouvrages : *Le Manège Royal*⁸, de 1625 et *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*⁹ qui fut réécrit par Renée De Menou de Charnizay. Le XVIII^{ème} siècle est illustré par François Robichon de la Guérinière avec son recueil intitulé *L'École de cavalerie contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*¹⁰, de 1733. Enfin, pour le XIX^{ème} siècle, François Baucher a été retenu avec son *Dictionnaire raisonné d'équitation*¹¹ de 1833, qui est suivi du premier des *Dialogues sur l'équitation*¹² (*Premier dialogue entre Le Grand Hippo-Théo, dieu des quadrupèdes, un cavalier et un cheval*).

Afin de développer ces études, recherches et les questions qui sont liées à ces auteurs, nous étudierons les divers thèmes en respectant le plan suivant : dans un premier temps, nous porterons un regard plutôt éditorial sur ces publications. Nous analyserons de manière plus précise le choix du sujet ainsi que l'originalité qui s'en dégage et dont font part les écuyers retenus, mais aussi l'ascension de la production des textes scientifiques relatifs au cheval et à son utilisation. Les motivations d'écriture, le public, le marché à prendre et les stratégies et ruses éditoriales des auteurs et écuyers seront ensuite analysées pour mieux comprendre le positionnement qu'ils occupent.

⁷ Antoine De PLUVINEL, *L'Exercice de monter à cheval ensemble Le Maneige royal*, Paris, 1660 (revu par René DE MENOU DE CHARNISAY)

⁸ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Paris, 1623

⁹ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Paris, 1625 (par René DE MENOU DE CHARNISAY)

¹⁰ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *L'École de cavalerie contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*, Paris, 1733

¹¹ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, 1833, Panazol, réimprimé par Lavauzelle, 2001, 358 p.

¹² François BAUCHER, Jules-Charles PELLIER, *Dialogues sur l'équitation. Premier dialogue entre Le Grand Hippo-Théo, dieu des quadrupèdes, un cavalier et un cheval*, Paris, 1835, 30 p.

Ensuite, nous nous pencherons sur l'éducation du cavalier parfait, de celui qui est perçu comme étant l'« Homme de cheval ». Nous remarquerons, par l'analyse des structures des traités et de leurs textes, de quelle façon l'élève apprend à devenir autonome et polyvalent, tant sur le jugement que sur la pratique. Puis, nous verrons, comment est forgé son caractère et de quelles sont les relations qu'il entretient avec ses homologues et sa monture. Nous pourrions ainsi percevoir de quelle manière l'« homme de cheval » est façonné, au fil des époques, dans l'objectif de devenir un homme de guerre.

Pour finir, nous analyserons les publications équestres d'une manière plus générale. L'intégration des écrits dans la société sera examinée en prenant en compte la position des écuyers par rapport à leurs prédécesseurs ainsi que les notions politiques, sociales et scientifiques des auteurs et ce que cela peut signifier. Nous constaterons également la transformation de la pratique équestre, de sa perception par le public et de l'évolution des ouvrages qui lui sont associés. En dernier lieu, nous décomposerons avec un regard plus sémiotique une photographie de chacune des institutions équestres françaises suivantes : le Musée vivant du Cheval de Chantilly, l'Académie du spectacle équestre de Versailles et le Cadre Noir de Saumur, afin de percevoir les empreintes des écuyers du passé et ce qu'ils ont transmis de visible encore aujourd'hui.

« *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* »¹³

1. Une réflexion éditoriale au sujet des textes des écuyers

¹³ François RABELAIS, *Pantagruel, Roy des Dipsodes*, 1532

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher

1.1. Des classiques pas si classiques !

Aujourd'hui, le mot « classique » prend des sens multiples. Il désigne soit ce qui est associé à la culture générale, à la tradition ou encore ce qui fait référence à un passé relativement lointain, puisant jusqu'à l'Antiquité. Les écuyers que nous appellerons « classiques » relèvent de la tradition équestre, si bien que leurs noms sont encore prononcés dans les manèges des centres équestres et dans les discussions des cavaliers. Ils ont contribué à instaurer une discipline et couché par écrit leurs innovations. Dans cette première partie, nous allons voir comment ils ont procédé pour se faire remarquer et se hisser parmi leurs congénères, en grande partie grâce à leurs grandes connaissances du secteur mais aussi à leurs facultés d'initiatives.

1.1.1. Le choix d'un sujet

Les premières écritures équestres remontent au quatorzième siècle avant notre ère. Elles sont dictées par le Hittite Kikkuli à son scribe qui rédige ses paroles sur des tablettes en argile. Depuis, la domestication du cheval a évolué. Utilisé à l'origine pour tracter, il est ensuite monté. Peu à peu, il s'insère dans la vie professionnelle, sociale et aussi affective de l'être humain, jusqu'à en devenir un élément indispensable. Cette évolution va de pair avec celle des publications à son sujet. Que ce soit en matière de littérature ou science, l'animal intrigue et inquiète, d'où le besoin de transmettre ces questions et réflexions par écrit.

Le travail de recherches de master ¹⁴ a montré la pluralité de l'édition équestre, tant hier qu'aujourd'hui. Celle-ci n'a cessé de croître et occupe encore aujourd'hui un espace important des rayons « sports et loisirs » de nos librairies. De plus, les constats indiquent que le profil du pratiquant et du lecteur s'est également modifié au fil du temps. Les militaires stratégiques et jeunes nobles ambitieux ont laissé place à d'autres types de passionnés, un public généralement plus féminin préoccupé par la relation avec les équidés.

¹⁴ Alexia BOUTANTIN-SANDRON, sous la direction d'Isabelle KLOCK-FONTANILLE : *Op. Cit.*

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Depuis Kikkuli, chaque siècle porte avec lui son lot d'hommes passionnés par le cheval, dont quelques uns sont en plus auteurs. Ils sont alors nombreux, à écrire pour fonder les bases de l'équitation, mais pas seulement. Nous avons été surprise de constater que ces publications avaient d'autres buts que la simple transmission de la pratique équestre. Par exemple, dans notre mémoire de master 1, après avoir étudié les textes de Daniel Roche¹⁵ et de Philippe Deblaise¹⁶, nous constatons que durant la Chasse aux Hérétiques, les traités d'équitation pouvaient être utilisés comme un moyen de véhiculer les idées protestantes tout en évitant le piège de la censure. De même, pendant la Révolution, il a été remarqué que les chevaux pouvaient être personnifiés pour désigner des politiciens. Les textes ayant pour sujet central le cheval peuvent alors être tout autres. Ces constatations, plutôt inattendues lors d'une étude globale au sujet des publications équestres, sont les prémices des recherches de cette année.

Le nombre de parutions traitant des équidés et de l'équitation, c'est-à-dire de l'animal et/ou de la pratique, à la fois comme science et sport, est considérable. En revanche, nous avons pu remarquer, que ce soit à propos des œuvres passées ou contemporaines, que peu d'études avaient été réalisées. Il est vrai que qu'il n'y a encore que peu de recul par rapport aux manuels et autres écrits actuels puisque l'équitation a connu d'importants changements dans ses relations avec les cavaliers (par exemple, avec la communication élaborée par la Fédération Française d'Équitation), mais aussi dans les influences qu'elle a subies (importation des méthodes venues des États-Unis). Le rendement militaire et les stratégies sportives ont laissé de côté les écrits anciens pour augmenter les innovations, les techniques et donc la productivité physique. À la suite de l'apparition de ces nouvelles doctrines, les écrits fondateurs des écuyers français ont peut-être également été mis de côté. Ces différentes raisons pourraient alors expliquer le manque en matière de documentation sur les écrits équestres. Or, il est probable qu'avec la venue des cavaliers, notamment américains et de leurs principes, les européens tentent de rivaliser en se replongeant dans les publications de leurs écuyers.

¹⁵ Daniel ROCHE, « Le Livre d'équitation du XVI^e au XVIII^e siècle : esquisse d'une réflexion », dans *Le Livre et l'historien, Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz éditions, 1997, 817 p.

¹⁶ Philippe DEBLAISE, *Charles Perier, Libraire parisien au seizième siècle*, Notes biographiques et bibliographiques, Genève, Slatkine Reprints, 2010, 139 p. ; *Le Manuscrit de Pignatelli*, Monaco, Éditions du Rocher, 2009, 201 p. (romans)

Ces dernières années, des institutions redécouvrent les textes anciens et communiquent à leur sujet. C'est le cas par exemple des Haras Nationaux avec une Librairie et une Médiathèque du cheval¹⁷ en ligne ou encore de l'École Nationale d'Équitation et du Cadre Noir de Saumur, très réputés pour leur Centre de documentation, datant de 1989, et de sa bibliothèque équestre. Ces derniers organisent des conférences mais aussi le Centre de documentation s'oriente également vers le multimédia et a créé une bibliothèque numérique du cheval et de l'équitation¹⁸, qui ne cesse d'augmenter avec un travail consistant à scanner les anciens textes hippiques. Nous pouvons penser que ces traités sont aussi analysés dans le but de faire évoluer l'équitation en général. N'oublions pas que l'équitation de tradition française est recensée depuis 2006 au patrimoine de l'UNESCO, ce qui accroît la prise de conscience de son rayonnement et la volonté de sa sauvegarde. Toutefois, les écuyers avaient conscience des textes qui les précédaient puisqu'ils se citaient l'un l'autre. Néanmoins, nous avons pu nous rendre compte, dans notre précédent travail, de la multiplicité des informations se trouvant dans leurs écrits. Une remarque évidente s'impose, ceux-ci ont été étudiés d'un point de vue équestre mais très rarement avec un regard plus littéraire et éditorial. C'est donc à la suite de ces différents constats qu'est apparue l'importance de la société et de son influence dans ce type de textes et c'est aussi pourquoi, ce thème a été choisi comme sujet du présent mémoire.

Parmi tous les écuyers, peu d'entre eux ont osé mettre à l'écrit leurs principes. L'hypothèse que certains de ces manuscrits et publications aient disparu au cours des siècles n'est pas non plus à exclure. Nous avons vu les biographies des fondateurs les plus connus encore aujourd'hui, mais aussi des plus influents dans leurs disciplines. Pour quelques uns de ces cavaliers, leurs idées s'appliquent encore de nos jours mais font également l'objet de débats dus à diverses interprétations et idéologies. À travers ces textes, c'est l'équitation, l'animal et les progrès sportifs uniquement qui ont été reconnus par la majorité des lecteurs.

Pour étudier la place de la société et de ses valeurs dans l'édition équestre, nous avons choisi trois siècles majeurs en France pour le développement de l'équitation et du cheval dans la société du XVII^{ème} au XIX^{ème}. Ces périodes, représentées par les auteurs respectifs, à savoir, dans l'ordre chronologique : Pluvinel,

¹⁷ <http://www.haras-nationaux.fr/information/librairie-en-ligne.html> : Site de la Librairie, présentant le fond documentaire des Haras Nationaux [consulté le 21.08.2012]

¹⁸ <http://documentation.equestre.info/> : Site du Centre de documentation l'École Nationale d'Équitation [consulté le 21.08.2012]

La Guérinière et Baucher, sont fondatrices pour la pratique que nous connaissons et utilisons aujourd'hui. Nous avons choisi ces auteurs pour leur pertinence tant dans l'édition que dans l'équitation. Ce sont des écuyers qui ont marqué le monde du cheval et ses traditions. Antoine de Pluvinel est en effet un des premiers auteurs français dont nous avons des traces. François Robichon de La Guérinière se démarque par son approche et sa diversité éditoriale. Enfin, Baucher est un des premiers civils à s'affirmer dans une période monopolisée par des textes militaires.

La renommée de ces écuyers peut être perçue à travers différents textes. Aujourd'hui, nous avons peu de recul par rapport aux manuels contemporains et très peu d'entre eux citent les grands auteurs. Toutefois, dans les guides et traités, nous pouvons y trouver quelques allusions. Il en est de même pour les romans et textes plus littéraires aux sujets équestres. Nous pouvons effectivement les retrouver chez Jérôme Garcin, mais aussi chez Paul Morand. Ce dernier, tout comme le précédent est un passionné d'équitation. Il a réuni dans son *Anthologie de la littérature équestre*¹⁹, les plus grands textes propres à cet art.

Morand est aussi célèbre pour ses nouvelles, comme *Milady*²⁰. Dans ce récit, l'académicien dépeint la relation très complice qu'entretient le capitaine Gardefort avec sa jument. Le militaire est un ancien écuyer de Saumur, une bible en matière d'équitation, il incarne l'homme de cheval et ses valeurs, contrastant avec les plus jeunes en service. Dans *Milady*, Morand évoque l'imposante bibliothèque du personnage²¹, sa fierté de détenir entre autres, l'unique ouvrage de *L'Instruction du Roy*²² de Pluvinel qui se trouve à Saumur, datant de 1625 ; un exemplaire de La Guérinière, *L'École de cavalerie*²³ pour le XVIII^{ème} et pour le XIX^{ème} les ouvrages de Baucher qu'il était capable de réciter sur le bout des doigts. Nous remarquons à travers le texte que chaque siècle est représenté par ses auteurs. Gardefort reconnaît leur beauté et leur caractère précieux, que ne sont plus capables de voir les cavaliers de son temps. L'extrait montre aussi l'ancrage des auteurs sélectionnés et la continuité de leur pouvoir.

¹⁹ Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Paris, Olivier Perrin, 1966, 456 p.

²⁰ Paul MORAND, *Milady, Suivi de Monsieur Zéro*, Paris, Gallimard, 1992, 234 p.

²¹ Op. Cit., p. 55

²² Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Paris, 1625 (par René DE MENO DE CHARNISAY)

²³ François Robichon De LA GUERINIERE, *L'École de cavalerie contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*, Paris, 1733

À la suite des observations et réflexions menées durant et après la première année de master, le thème et les auteurs ont été choisis pour leur intérêt équestre mais aussi et surtout éditorial et littéraire. Nous verrons donc au travers ces textes qu'ils se rapportent à bien plus de sujets que le cheval. Derrière eux se cachent un cheminement et un véritable examen du monde qui les entoure, ce que nous allons découvrir au cours du travail de recherche ici présent. Après avoir détaillé ce qui nous a déterminée dans la sélection des auteurs, nous allons nous intéresser aux faits structurant leurs vies.

1.1.2. À propos des ouvrages étudiés et de leurs auteurs

Tout d'abord, Antoine de Pluvinel de la Baume. Il naît en 1555 dans la région de Valence et meurt en 1620. Vers l'âge de ses dix ans, son père l'envoie à Naples, où il travaille avec Frederico Grisone dans l'Académie de Gianbatista Pignatelli. Nous pouvons noter que les principes de ces derniers découlent de Xénophon²⁴, qui prône une belle position en selle même si la douceur n'est pas toujours de rigueur. Lors de son retour en France, vers 1572, il obtient la protection du roi Charles IX et devient le Premier Écuyer de son frère, Henri III, le Duc d'Anjou. Lors de l'assassinat d'Henri III, en 1589, il est nommé sous Henri IV comme sous-gouverneur du Dauphin Louis XIII et du Duc de Vendôme, et introduit dans les écuries royales, où il est directeur, les chevaux napolitains. En 1594, encouragé par Saint-Antoine, également le maître de Salomon de La Broue à Naples, il ouvre avec la permission du roi une Académie à Paris dans le but de perfectionner la noblesse française avec des notions d'équitation. C'est une époque où l'influence italienne est importante, l'art équestre y est devenu courant et synonyme de civilisation. Il adoucit ses méthodes par rapport aux principes italiens en utilisant une main légère avec un mors à canons brisés, plus doux par exemple et prenant en compte la personnalité de sa monture. Il instaure dans la structure l'enseignement des armes, de la danse, de la musique, de la peinture et des mathématiques. Le travail d'assouplissement du cheval autour d'un pilier provient également des idées novatrices de Pluvinel. Il désire obtenir des aides de la part du Roi afin d'être plus autonome face au clientélisme et donc aux vices des gentilshommes,

²⁴ Xénophon, *De l'art équestre*, Paris, Belles Lettres, 2002

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

puis ouvrir d'autres académies dans les principales villes du royaume comme Tours, Lyon et Bordeaux. À la mort d'Henri IV, ses projets n'ont pas abouti et l'écuyer commence à écrire. C'est le premier à chorégraphier un carrousel en 1605 et c'est lui aussi qui organise celui des fiançailles d'Anne d'Autriche et de Louis XIII en 1612. À sa mort en 1620, il laisse son œuvre inachevée, elle est éditée en 1623 par son valet, sous le titre *Le Manège royal*²⁵ et en 1625 une seconde version, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*²⁶, par René de Menou de Charnizay, auteur de *La Pratique du cavalier*²⁷ en 1612. Les illustrations du traité de Pluvinel, représentant des figures de dressage comme la courbette et la cabriole, sont réalisées par Crispin de Pas, professeur de gravure à l'académie. *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval* apparaît sous forme de dialogue avec des questions de l'écuyer et les réponses de l'élève, rappelant la méthode socratique. Philippe Deblaise s'est beaucoup inspiré de ce manuel qui fut probablement le premier à être édité en France. À travers ses ouvrages²⁸ est visible l'importance de l'écuyer à son époque mais aussi la place de l'Italie par rapport aux innovations équestres. Peu d'informations nous sont restées sur l'aspect visuel du livre, toutefois, en raison de la qualité de ces gravures, l'édition originale de celui-ci est aujourd'hui estimée à environ six mille euros²⁹. Dans *Milady*, Paul Morand, y fait référence :

« Gardefort possédait l'in-folio magnifique de L'Instruction du Roy, année 1625, ornée d'un Louis XIII caracolant, de quarante-huit planches de chevaux et de six planches de mors ; c'était, avec celle de l'École, la seule édition originale qui existât à Saumur et il en était très fier. »³⁰

À travers ces propos, nous pouvons constater la rareté mais aussi déjà un travail éditorial plutôt complet et réfléchi (sans doute inspiré de ce qui existait dans le berceau italien) à une époque où les ouvrages hippiques écrits par des Français sont pour ainsi dire inexistantes. Cependant, les versions originelles ont fait l'objet de censure et ont été retravaillées. Elles sont devenues rarissimes aujourd'hui, ce

²⁵ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Paris, 1623

²⁶ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Paris, 1625 (par René De MENO DE CHARNISAY)

²⁷ René De MENO DE LA CHARNISAY, *La Pratique du cavalier*, Paris, 1612

²⁸ Phillipe DEBLAISE, *Charles Perier, Libraire parisien au seizième siècle, Notes biographiques et bibliographiques*, Genève, Slatkine Reprints, 2010 ; *Le Manuscrit de Pignatelli*, Monaco, Éditions du Rocher, 2009

²⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine_de_Pluvinel [consulté le 22.03.2012]

³⁰ Paul MORAND, *Milady, Suivi de Monsieur Zéro*, Paris, Gallimard, 1992, p. 55

pourquoi nous étudierons la publication de 1660 qui réunit ces deux ouvrages sous le titre *L'Exercice de monter à cheval ensemble Le Maneige royal*³¹.

En ce qui concerne La Guérinière, c'est un auteur central en matière d'équitation française traditionnelle. François Robichon de La Guérinière né en 1688 dans une famille de gentilshommes vosgiens et meurt en 1751. Son frère aîné Pierre des Brosses de La Guérinière dirige l'Académie de Caen dans laquelle le jeune François se rend régulièrement. Ce dernier suit des études chez les Jésuites d'Alençon puis à l'académie de François-Anne de Vendeuil à Paris. Titulaire du brevet d'Écuyer du roi en 1715, il ouvre lui aussi, deux ans plus tard une académie dans un ancien jeu de paume. Elle offre deux manèges, couvert et découvert, des écuries, des chambres, ainsi qu'une chapelle. Celle-ci connaît un grand succès, avant de devenir l'École supérieure des arts équestres et hippiatriques, proposant en plus des cours d'anatomie et de chirurgie équine. Il reprend et améliore la figure de l'épaulement en dedans du cavalier anglais William Cavendish (1592-1676). En 1730, il est promu par le grand écuyer de France, le prince Charles de Lorraine, écuyer ordinaire au Manège royal des Tuileries. Cela signifie qu'il est écuyer à temps complet, de plus, le Manège des Tuileries possède à l'époque une réputation similaire à celle de l'École de Versailles.

La Guérinière est essentiellement connu pour son *École de cavalerie*, qui crée un événement à la suite de Pluvinel, l'ouvrage subit plusieurs modifications au cours de la vie de son auteur. Composé de deux tomes, il paraît en peu d'exemplaires en 1729 sous le titre *École de cavalerie* contenant un recueil ou abrégé méthodique des principes qui regardent la connaissance des chevaux et 1730, augmenté du *Traité des tournois, carrousels, courses de têtes et de bagues*. La première publication in-folio se fait en 1733, titrée *École de cavalerie* contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval, où l'écuyer ajoute des gravures réalisées par Charles Parrocel, en 1736, l'œuvre paraît en in-octavo, format plus pratique complété par un nouveau chapitre « *Traité du Haras* », ainsi que par d'autres gravures, redessinées par Parrocel. Il publie également vers 1740 *Éléments de cavalerie propres à former un connaisseur et un homme de cheval*, qui est un résumé des éditions précédentes. Selon Marion Scali³², « La Guérinière prend tout en charge », s'intéressant à la fois au cavalier, à sa

³¹ Antoine De PLUVINEL, *L'Exercice de monter à cheval ensemble Le Maneige royal*, Op. Cit.

³² Marion SCALI, *Ils ont inventé l'équitation, de Xénophon à Tom Dorrance*, Paris, Belin, 2009

position, ainsi qu'aux soins, dressage et harnachement de la monture, il instaure les principes « agir, résister, céder » ainsi que le travail de l'épaule en dedans. Notons surtout que certains de ses chapitres sont repris en 1751 dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Vient ensuite notre troisième et dernier auteur, François Baucher. Celui-ci est né en 1796 à Versailles et mort en 1873. Issu d'une famille modeste, il part pour l'Italie à quatorze ans. C'est là qu'il trouve ses sources, notamment pour ce qui concerne le travail aux longues rênes, jusque là incarné par Federigo Mazzuchelli (*Scuola equestre*, 1805). À son retour, il devient piqueur et dresse les chevaux pour le Duc de Berry. Démocrate, il s'émancipe financièrement et quitte la famille royale en 1820 pour être écuyer. C'est à cette période qu'il prend la direction des manèges du Havre et de Rouen. Baucher se démarque par le style et la forme de ses œuvres, il rédige avec Jules-Charles Pellier, *Dialogues sur l'équitation* où débattent cheval et cavalier, éclairés par Hippothéo, qui comme l'indique l'étymologie grecque de son nom est le dieu des équidés. Ensuite associé à Laurent Franconi, petit-fils d'un écuyer italien et connu pour le cirque, célèbre pour son galop arrière, il introduit sur la piste les exercices de la haute-école. Notons que ce nouvel univers lui vaut une évaluation défavorable auprès de certains mais se révèle être un succès notoire puisqu'en 1840, la ville de Paris fait ériger le cirque des Champs-Élysées, capable de contenir six mille spectateurs.

Pour compenser cette réputation, l'écuyer écrit, en 1837 *Résumé complet des principes* d'équitation servant de base à toute espèce de chevaux et en 1840 *Les Passe-temps équestres*, un lexique à la fois technique et philosophique des termes équestres. Néanmoins, son œuvre principale reste la *Méthode d'équitation* fondée sur de nouveaux principes, éditée douze fois de son vivant, dont trois fois en six ans à partir de 1842. Y sont principalement étudiés la bonne position et les aides du cavalier (nous lui devons la maxime « Mains sans jambe, jambes sans main » désignant les actions dissociées, plus compréhensibles pour la monture), l'équilibre, le travail à pieds, les assouplissements et l'influence des différents mors sur la bouche de l'animal, en 1843, il publie un *Dictionnaire raisonné d'équitation*³³ qui lui vaut une grande renommée à son époque. Ce dernier ouvrage cité est celui que nous allons analyser,

³³ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, 1833, Panazol, réimprimé par Lavauzelle, 2001, 358 p.

en effet, il se démarque de la majeure partie des publications par son originalité et sa simplicité. Dans la même esprit concernant les ouvrages allant parfois hors des sentiers battus, l'écuyer rédige avec Jules-Charles Pellier *Dialogues sur l'équitation*³⁴ en 1835, qui relate les conversations du roi des chevaux, d'un cheval et de son cavalier.

Baucher, connu et apprécié durant son époque, fait aussi l'objet d'une polémique, le plaçant face au Comte d'Aure qui incarne l'équitation militaire. Une anecdote témoigne de ce sujet, à Paris, un pur-sang éjecte tous ces cavaliers, un élève de chaque écuyer doit alors le monter afin de voir quelle est la méthode la plus efficace. Alors que l'élève du Comte d'Aure échoue, celui de Baucher réussit l'épreuve, et bien plus, un mois après, c'est le propriétaire lui-même qui parvient à tenir en selle sur le fameux Géricault. Ces désaccords entre les principes militaires et Baucher peuvent s'apparenter à une véritable querelle entre les Anciens et les Modernes. Néanmoins, Oudinot, inspecteur général des armées, fait appel à lui afin de former les élèves de Saumur bien que ses relations avec le Comte d'Aure le poussent à se produire en Allemagne, Autriche et Italie où il est également reconnu. Engagé en France par le cirque Souillé, il rencontre Alexis L'Hotte et connaît à nouveau le succès des tournées à travers l'Europe. Écrasé par la chute d'un lustre sur la piste, il refuse l'amputation mais finit sa vie handicapé, comme professeur. Comme nous l'avons vu, Baucher se remarque par son côté novateur à la fois dans ses œuvres écrites précises (utilisation du « je », récits d'anecdotes, ...) et ses choix d'exercices, il travaille sur une piste ronde et abandonne les deux piliers servant à assouplir le cheval en un point fixe. Il désire obtenir un cavalier mobile et une réelle compréhension du cheval, il est également qualifié par Jean-Claude Racinet, lui-même auteur équestre, d'ostéopathe bien qu'il incarne le XIX^{ème} siècle, en raison de l'attribution des résistances aux douleurs, notamment chez les poulains. Paul Morand va jusqu'à dire qu'« *il est l'apôtre du Vrai équestre* »³⁵ et voit, dans les principes de cet auteur, une vraie révolution équestre :

« *Après Baucher, le cheval ne sera plus jamais le même animal ; il a abdiqué son moi ; plus de culte de la personnalité ; la monture appartiendra, corps et âme, à l'écuyer.* »³⁶

³⁴ François BAUCHER, Jules-Charles PELLIER, *Dialogues sur l'équitation. Premier dialogue entre Le Grand Hippo-Théo, dieu des quadrupèdes, un cavalier et un cheval*, Paris, 1835, 30 p.

³⁵ Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Olivier Perrin, Paris, 1966, p. 8

³⁶ Idem

Du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle, une profonde évolution est notable dans les idéaux des auteurs. Certaines données sont maintenues, mais une profonde rupture est notable dans la vision du cheval et l'utilisation qui est en faite. Ces différents constats nous amènent alors à analyser et comprendre les transformations progressives que connaissent l'homme comme lecteur, cavalier, usager du cheval et les publications écrites qui leur sont destinées.

1.1.3. L'évolution de la production des écrits

Aujourd'hui, l'équitation fait partie des sports et loisirs. Très prisée par les jeunes, en particulier la gente féminine et adolescente, c'est une activité qui séduit les débutants comme les confirmés. Les éditeurs du XXI^{ème} siècle ont vite compris l'enjeu que représente ce public. Nombreuses sont les collections à être déclinées sur tous les thèmes ayant attiré aux chevaux et poneys, du pansage aux concours, de la gestation de la jument à la mise à la retraite des montures. Les librairies fourmillent d'ouvrages traitant du cheval en général et les nouveautés ne cessent de paraître. Du manuel classique, servant principalement à préparer les examens proposés par la Fédération Française d'Équitation, nous sommes passés à des œuvres plus attrayantes. Le ton employé est plus léger et les auteurs, même s'ils sont grands cavaliers se veulent plus près du lecteur, instaurant une relation de confiance. *Le Cavalier d'acier* de Kévin Staut³⁷ correspond particulièrement à cette idée d'adaptation plaisante de la lecture équestre puisque les récits et confidences livrés par le cavalier, champion du monde de sauts d'obstacles en 2009, sont également agrémentés par des illustrations de Jul, dessinateur de presse. Dans cette même idée, de plus en plus de formats « packaging » surgissent des étagères des libraires, de la valisette pour petites filles aux coffrets de révisions avec DVD d'entraînements intégrés. Cela est sans doute dû au développement et à la popularisation à la fois du livre et des pratiques équestres, pourtant, la production en matière d'ouvrages hippiques n'a pas toujours eu l'heure de gloire qu'elle connaît actuellement.

Nous l'avons vu, les débuts de ce genre bien particulier de littérature se trouvent chez le peuple Hittite, représenté par Kikkuli vers 1360 avant J.C³⁸. Les publications connues suivantes sont celles de Xénophon dont la plus célèbre est *De*

³⁷ Kévin STAUT, *Le Cavalier d'acier*, Panazol, Lavauzelle, 2011

³⁸ *Être Cavalier Galops 8 et 9*, Ouvrage collectif, Panazol, Lavauzelle, 2001, p. 95

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher

*L'Art équestre*³⁹ vers le cinquième siècle avant J.C. Durant l'Antiquité romaine, Jules César évoque la pratique de l'équitation à travers *La Guerre des Gaules*⁴⁰, poursuivant comme ses prédécesseurs une vision stratégique militaire. Durant le Moyen Âge, la lecture se fait essentiellement à l'oral et les œuvres du passé sont recopiées par les moines. Cette tradition de l'oralité accompagne aussi l'éducation équestre, ce pourquoi nous n'avons pas de trace d'écriture liée à l'équitation durant cette époque.

C'est à partir du XVI^{ème} siècle que redémarre l'édition équestre en France avec l'arrivée de la culture et du raffinement italien et de l'image du gentilhomme. Le général Mennessier de la Lance, au XX^{ème} est un des seuls à avoir tenté de recenser les ouvrages et de les réunir en une bibliographie. Celle-ci est composée de deux volumes très précis et paraît vers 1921 sous le nom d'*Essai de bibliographie hippique donnant la description détaillée des ouvrages publiés et traduits en latin et en français sur le cheval et la cavalerie*. Le tableau ci-dessous est publié par l'historien Daniel Roche⁴¹, qui axe ses recherches sur la place du cheval dans la vie quotidienne.

Répartition de la production littéraire équestre du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle

<i>Type d'ouvrages</i>	Art équestre Manège	Art militaire Cavalerie	Hippiatrie Élevage	Droit Histoire	Total
<i>Période</i>					
Avant 1549	-	2	7	3	12
1550-1600	7	4	12	13	36
1601-1649	11	13	11	11	46
1650-1700	9	3	11	12	35
1701-1749	10	11	17	10	48
1750-1799	10	72	143	27	252
Total	47	105	201	76	429

³⁹ Xénophon, *De L'Art équestre*, traduction de Pierre Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 2002

⁴⁰ César, *La Guerre des Gaules*, Collection GF, Paris, Flammarion, 1993

⁴¹ Daniel ROCHE, « Le Livre d'équitation du XVI^e au XVIII^e siècle : esquisse d'une réflexion », dans *Le Livre et l'historien, Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz éditions, 1997

Ce tableau recense moins de cinq cents titres concernant les écrits équestres sous toutes leurs formes (pamphlets, traités, brochures, ...) et sur une période s'étendant sur deux siècles, ce qui paraît au final, être assez peu. Il contribue à mettre en avant l'importance de l'hippiatrie et de l'élevage, qui constitue quasiment la moitié des écrits, montrant déjà les recherches effectuées au sujet des sciences vétérinaires. Celles-ci connaissent une inflation à partir de la seconde moitié du XVIII^{ème}, ce qui peut être associé au développement des recherches du Siècle des Lumières mais aussi au cheval qui se fait plus commun. La seconde catégorie conséquente est celle des arts militaires, qui s'accroît également à l'aube de la Révolution Française et des conquêtes napoléoniennes qui la suivirent. À elles deux, ces séries représentent presque un tiers des titres comptabilisés par Mennessier de la Lance. Ces constatations insistent sur la population lectrice et les besoins équestres, principalement incarnés par l'élite des classes savantes et des classes d'armes où stratégies et santés des montures étaient indispensables. Cela peut également être expliqué par l'accès difficile aux ouvrages, il fallait en effet que les usagers aient la capacité de savoir lire ou d'accéder à la lecture par un tiers mais aussi qu'ils aient les moyens financiers de se procurer les œuvres. Cette raison peut être valable pour la possession des montures et la possibilité de les soigner.

L'ouvrage de Mennessier de la Lance totalise une centaine d'auteurs, ce qui indique que les spécialistes étaient à l'origine de plusieurs titres. Ce fait est moins remarquable chez les écuyers puisqu'une quarantaine d'auteurs de traités sont recensés alors que la production totale des écrits sur ce laps de temps se chiffre à quarante-sept titres. Le général fait aussi remarquer la disparition des titres en latin après 1600. Cela est synonyme de découverte des auteurs contemporains au début du XVII^{ème} siècle. Entre 1749 et 1799, la production des textes démontre un besoin de nouveauté vis-à-vis des textes traduits.

Peu à peu, les hommes de la Cour souhaitent maîtriser les arts de la chasse et les airs relevés (en plus de ceux de la guerre), afin de d'obtenir une bonne renommée, d'où le succès d'auteurs comme La Guérinière. Pourtant, après lui et jusqu'à l'arrivée de Baucher, une restriction des parutions se fait sentir, peut-être par l'aspect encyclopédique imposé par des ouvrages comme *l'École de Cavalerie*⁴². Les écrits de

⁴² François Robichon De LA GUERINIERE, *L'École de cavalerie contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*, Paris, 1733

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

François Baucher et du Comte d'Aure se répondent l'un l'autre et servent à alimenter la bataille qui se joue entre les deux auteurs.

Les premiers hippodromes fleurissent à la fin du XVIII^{ème} siècle. C'est pourtant au XIX^{ème} que le monde des courses hippiques prend toute son ampleur. Cela implique la venue des chevaux de courses dans les villes mais aussi une multiplication des élevages équins dans les zones plus rurales. Les ouvrages vétérinaires continuent d'être indispensables pour l'entretien des animaux mais à cela s'ajoute la recherche du progrès physique des montures.

Du côté des militaires, les stratégies intéressent encore même si la venue des véhicules motorisés contribue à modifier la vision de l'équitation. Les entraînements au franchissement d'obstacles en pleine nature font, au fil du temps, l'objet de concours entre militaires puis ouverts aux civils. Ils sont à l'origine des parcours de cross que nous connaissons aujourd'hui mais aussi du saut d'obstacle, discipline olympique où les barres à passer reposent sur des chandeliers, elles sont donc mobiles et les difficultés moins dangereuses. Ces changements donnent naissance à des recherches et des écrits plus techniques, plus spécialisés, par rapport aux ouvrages complets d'autrefois, qui prenaient en charge le maximum de savoirs à apporter à tout pratiquant.

De nos jours, une nouvelle tendance est notable, celle de l'écoute du cheval. Cette compétence a été constatée et travaillée par plusieurs auteurs depuis le début des parutions équestres. Néanmoins c'est avec l'arrivée de ceux que nous appelons « nouveaux maîtres », issus des ranchs américains que cette discipline s'est développée et étendue. Repensée et modernisée par les éthologues, l'équitation fait l'objet d'une sémiotique où prime la compréhension des signaux émis par la monture et interprétés par équidés et cavaliers. Cette nouvelle activité, récemment reconnue par la Fédération Française d'Équitation et intégrée dans le passage des galops dès la septembre 2012, donne lieu à un genre d'écrits qui se détache de ce qui a été publié précédemment et dont l'édition a sans doute encore de beaux jours devant elle, tout comme celle de l'équitation en règle générale.

1.2. Les motivations d'écritures

Le fort développement de l'art équestre est créateur de nouveaux lieux d'apprentissages, généralement nommés « académie ». Les maîtres de manèges y enseignent leurs savoirs aux hommes les plus aisés. Naît alors un véritable besoin de codification des savoirs. Les écuyers n'ont pas reçu de véritable éducation au sujet du commerce et des lettres. Cela crée, chez eux, des questionnements vis-à-vis de l'écriture et du passage d'un milieu pratique à un autre plus intellectuel, bien qu'au final, les deux soient liés. Ils doivent dépasser leurs inquiétudes et faire preuve de stratégie pour y parvenir. Dans le dictionnaire de Michel Henriquet et Alain Prévost, *L'Équitation un art, une passion*⁴³, figure la définition du mot « auteur » où les trois écuyers étudiés sont présents. Or, nous pouvons constater que pour obtenir ce statut les maîtres de manèges ont dû se faire une place dans le monde éditorial.

1.2.1. Le complexe de rédaction

L'édition de l'art équestre présente une difficulté majeure pour son auteur, celle de l'écriture. La pratique d'un sport est difficile à mettre sur papier puisqu'il n'est pas évident de décrire et détailler les différentes actions à effectuer pour le cavalier. À cette complexité se rajoute celle de la description des mouvements du cheval qui s'enchaînent avec plus ou moins de rapidité selon les allures. Il faut donc dans un premier temps analyser, définir et nommer les exercices demandés. Deuxièmement, il est nécessaire de bien visualiser les gestes mis en place par l'écuyer pour obtenir les déplacements et variations d'allure de sa monture.

Le plus ardu à dépeindre est sans doute pour l'écuyer le ressenti. Le contact avec le cheval est difficile à retransmettre puisque le cavalier s'exécute en fonction de sa bonne intuition. De plus, chaque monture est unique et il est impossible de prévoir les réactions et encore moins d'imposer un protocole valable pour tous, comme cela pourrait être le cas en musique par exemple. Ces multiples raisons ont sans doute

⁴³ Michel HENRIQUET et Alain PREVOST, *L'Équitation un art, une passion*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 44 à 55

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

dissuadé un bon nombre d'écuyers de passer à l'écriture et de rédiger leurs principes. De plus, la majeure partie de la population est illettrée, la question du public et de la réception des ouvrages peut également s'ajouter au questionnement des auteurs et nuire à la publication des écrits.

L'inquiétude gagne les écuyers en ce qui concerne la retranscription des actions mais pas seulement. En effet, le style d'écriture chez les cavaliers fait aussi l'objet d'interrogations. Les auteurs souhaitent que le texte soit compréhensible mais également agréable à parcourir. Cette peur est un lieu commun qu'il est possible de la retrouver à travers les siècles. Nous allons voir que les textes étudiés livrent ces appréhensions.

Déjà chez Antoine de Pluvinel au XVI^{ème}, dans *L'Exercice de monter à cheval*, ce sentiment est perceptible :

*« J'ay penfé que pour n'ennuyer pas le lecteur de trop de langage, il fuffisoit seulement de lui monftrer ce qui eft le plus neceffaire au Cavalier & au Cheval. »*⁴⁴

Nous pouvons remarquer que l'auteur hésite à livrer les détails, de peur de lasser son lecteur et d'être au final inutile pour le cheval comme pour le cavalier. Il fait alors le choix d'aller à l'essentiel, en faisant l'impasse sur certains aspects de la pratique pour ne laisser que les informations qui lui apparaissent indispensables afin de choisir, entretenir et mener correctement sa monture.

*« Que fi ie ne me fuis expliqué si clairement que ie l'aurois défiré, on remarquera que i'ay dit cy-devant, que je n'ay point parlé, finon des moyens ordinaires, pour mettre les Chevaux à la raison par noftre méthode, d'autât que fi i'avois voulu particularifser & exprimer par le menu toutes les occafions, il me feroit bien mal-ayfé de la mettre au net en ce que les actions de l'entendement font difficiles à exprimer par écrit. »*⁴⁵

L'écuyer évoque le manque de clarté possible à l'intérieur de son œuvre et son regret vis-à-vis des incompréhensions qui peuvent survenir chez le lecteur. Pluvinel, dont la fonction première est assez éloignée des lettres cherche sa place par rapport à l'écriture et peut manquer de moyens pour s'exprimer comme il le souhaiterait. Il met

⁴⁴ Antoine De PLUVINEL, *L'Exercice de monter à cheval*, Paris, 1660, (par René DE MENU DE CHARNISAY), p. 168

⁴⁵ Antoine De PLUVINEL, *Op. Cit.*, p. 171-172

aussi en avant la difficulté de décrire la multitude de mouvements de l'animal et leurs caractères très variés. Chaque réaction peut être différente et c'est par sa propre appréciation que le cavalier décide quelles actions opérer.

Dans *Le Manège royal*, du même auteur, il est possible de retrouver une citation semblable à la précédente :

« [...] d'autant que si j'avois voulu particulariser & exprimer par le menu toutes les leçons dont ie me fers, il m'auroit esté impossible : parce que ma façon de travailler n'estant conduite que selon les occasions, il me feroit bien malaisé de la mettre au net, en ce que toute action de l'entendement est très mal-aisée, voir impossible d'exprimer par écrit. »⁴⁶

Pluvinel confie monter et agir à cheval par le biais de son instinct, même s'il y a de grands principes à respecter sur certains points, il est inimaginable de tous les lister et d'en établir une règle générale. Il poursuit en insistant alors sur l'importance de l'attention que l'écuyer porte au cheval, il doit être maître de son jugement et pour cela à l'écoute de ses sensations, ce qui est effectivement très difficile à mettre par écrit.

Certains écuyers cherchent donc à aller à l'essentiel afin de conserver l'intérêt et la concentration de leurs lecteurs. La Guérinière est conscient de ce fait mais émet quand même certains doutes vis-à-vis de cette méthode et des écuyers qui y recourent :

« [ils] ont auffi écrit de l'Art de monter à Cheval ; mais les uns ont fi fort abrégé les matières dans la crainte d'y mettre du superflu, qu'ils ne donnent aucune idée distincte de ce qu'ils traitent ; & l'ennuyeuse differtation des autres, étouffe, sous une prétendue érudition déplacée, la simple vérité, qui est l'unique objet du Lecteur. »⁴⁷

La Guérinière connaît ses prédécesseurs et leurs ouvrages, et sait faire preuve de lucidité envers eux. Il estime que les écrits se révèlent, au final, incomplets à cause de cette peur de l'écriture. Il constate aussi qu'une autre partie de ces auteurs livrent une multitude d'informations en les enrobant de détails, ce qui peut également nuire

⁴⁶ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Paris, 1660, p. 228

⁴⁷ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. cit.*, p. 61

au déroulement de la lecture. Cependant, il souhaite tirer des leçons des erreurs commises par ses pairs et ainsi s'en démarquer :

« J'éviterai, s'il est possible, de semblables reproches, par la précision avec laquelle je tâcherai de développer mes idées, qui deviendront encore plus sensibles, avec le secours des figures dont ce traité est orné. »⁴⁸

Il rappelle ensuite la nécessité de la théorie pour l'apprentissage de la pratique équestre, qui est indissociable de celle-ci. La gravure de la troisième partie de *l'École de cavalerie*⁴⁹ représente un cours théorique au sujet de l'anatomie du cheval. Le professeur tient un crâne d'équidé en appui sur une table et semble en indiquer les différentes parties ; une mâchoire est posée un peu plus loin. Un groupe d'hommes probablement élèves-écuyers (certains portent des bottes) écoute attentivement. La Guérinière peut présenter et vendre son ouvrage comme un complément de ses leçons, une version écrite permettant de conserver les savoirs du maître. Les textes ont aussi, selon lui, l'objectif d'enseigner les principes en évitant au cavalier de s'opposer à la nature (par rapport à l'équilibre de l'animal par exemple). La pratique est la mise en exécution de la théorie, d'où l'importance de cette-dernière pour la connaissance du cheval en général, de ses réactions envisageables et des principales erreurs à éviter. L'auteur se rend compte des obstacles qui peuvent perturber le lecteur, ce pourquoi, il prend la décision d'ajouter des planches. Ces illustrations des principes rédigés ont pour but d'animer le livre, de faciliter lecture et la compréhension des passages les moins évidents mais également d'alléger le texte de manière générale.

De son côté, Baucher, remarque une évolution dans l'équitation et son écriture. Les écuyers ne sont plus cloîtrés mais s'imposent. Rappelons qu'il est bien placé pour le savoir puisque lui-même échange avec le Comte d'Aure à propos de leurs désaccords, et ce, par le biais de leurs publications. Dans sa préface, il livre également ses craintes par rapport à son style d'écriture :

« On trouvera, sans doute, que je n'ai pas assez indiqué les mouvements que l'on doit faire dans maintes occasions. Je répondrai que ma méthode a pour unique base l'instruction et le bien mener du cheval ; que, dès-lors, je ne puis raisonner qu'avec des hommes déjà imbus de bons principes ; c'est à l'intelligence de ceux-ci

⁴⁸ Idem, p. 61

⁴⁹ Idem, p. 173 (voir l'annexe A)

que je m'adresse. Expliquer avec la plume l'effet plus ou moins fort de tel ou tel contact n'est pas chose facile ; aussi, ne serai-je compris qu'imparfaitement [...]»⁵⁰

À nouveau, nous constatons que l'écuyer n'est pas à l'aise pour exposer avec précision les actes du cheval et du cavalier. Il ajoute également que l'équitation est une affaire de bon sens auquel doit recourir l'écuyer. Les livres selon lui, servent à véhiculer les fondements de la pratique, tout comme La Guérinière, il s'accorde à dire qu'il faut s'exercer constamment en selle pour pouvoir progresser et s'améliorer. De même, il rejoint, comme l'évoquait son prédécesseur, l'idée que les détails pourraient nuire à la bonne compréhension de ses propos et donc ne feraient qu'empirer, voire détruire la relation du couple cheval-cavalier en lassant ce dernier par un surplus d'informations.

Contrairement au dictionnaire de Henriquet et Prévost⁵¹, le mot « auteur » n'est pas référencé dans celui de Baucher. Nous remarquons cependant que l'évolution de l'écuyer en tant qu'écrivain est frappante chez lui, il se sert de la définition de « Chambrière » dans son dictionnaire pour l'évoquer :

« Maintenant les écuyers parlent, raisonnent, définissent chaque principe, et répondent aux questions par des dissertations instructives. Car aujourd'hui, les professeurs sont devenus plus que des hommes de cheval, et savent aussi parler le langage des gens bien nés. »⁵²

Les écuyers éprouvent quelques difficultés pour se mettre à l'art de l'écriture, mais, peu à peu, ils comprennent l'intérêt des livres et apprennent à assumer leurs fonctions à la fois, de maîtres d'académie et d'écrivains. Ces réticences, surtout fondées sur la peur de ne pas être au niveau littéraire, s'effacent alors devant la demande et l'importance des écrits pour la reconnaissance des écuyers. Il est ainsi courant au XIX^{ème} siècle, tout comme aujourd'hui, de voir les cavaliers de haut niveau publier leur méthode. Bien qu'ils émettent encore des réserves vis-à-vis de la réception de leurs parutions, nous constatons une prise de libertés de plus en plus visible à travers leur écriture plus ou moins technique, laissant au lecteur le soin d'approfondir ses lectures par les leçons en manège.

⁵⁰ Idem, p. XI (Préface)

⁵¹ Op. Cit.

⁵² François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Paris, 1833, Panazol, réimprimé par Lavauzelle, 2001, p. 38-39

1.2.2. Un besoin de nouveauté

Un autre point est saisissant dans les œuvres lues, c'est la nécessité d'innovations et d'apports de nouveautés dans l'art équestre comme dans la lecture. Les maîtres d'Académie voyagent et s'inspirent des écuyers étrangers pour construire leurs méthodes et leurs écrits. Nous constatons aussi que les auteurs mettent en avant le manque d'avancée des écrits. En même temps que se développe l'art équestre, un public naît et devient de plus en plus demandeur en terme de parutions. Les écuyers doivent alors s'adapter, se distinguer de leurs concurrents et ainsi se démarquer par rapport aux autres pour obtenir une certaine reconnaissance de leurs lecteurs.

Dans leurs écrits, les maîtres d'Académie n'hésitent pas à parler de leur chemin parcouru en matière d'équitation. Cela peut être perçu comme un moyen de rendre légitime l'action de publication et d'accréditer leurs propos. Nous l'avons vu dans sa biographie, l'idée de publication vient à Pluvinel après un voyage en Italie où il côtoie Pignatelli et Fiaschi⁵³ et qui lui-même, a rédigé et publié ses idées. Dans *Le Manège Royal*, l'auteur fait part des méthodes de dressage prenant en compte ou non le caractère des chevaux ; nous pouvons y lire les citations suivantes:

« *Les Français ne font pas de l'humeur des autres natiõ [...], ils veulent fans considérer les choses les faire dresser.* »⁵⁴

« *[...] il eft tout certain que i'ay remarqué par les lieux où j'ay efté hors ce Royaume, mefmemêt en Italie, où on a touïours fait grande profeffiõ de l'exercice de la Cavalerie, qu'ils n'entreprēnent point vn cheval, qu'il n'ait toutes les qualitez neceffaires pour bien manier.* »⁵⁵

Ici, l'écuyer s'adresse au roi, il cite ses sources et fait part de ses voyages. Cela peut avoir plusieurs fonctions, il justifie à la fois son expérience et ses propos. L'auteur tire ses méthodes des analyses qu'il a effectuées à travers l'Europe. Il a observé ce qui se faisait de mieux dans son domaine en parcourant les pays et en côtoyant les représentants les plus influents dans la discipline et leurs montures. Prenant les italiens comme référence, il rappelle au roi son expérience mais aussi pourquoi il a été choisi pour lui enseigner l'art équestre. Il peut ainsi imposer un certain respect par rapport à ses élèves en général et donc une forme de reconnaissance. Ce type d'argument peut

⁵³ Cesare FIASCHI, *Traité de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux*, 1556

⁵⁴ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 46

⁵⁵ Idem, p.46

également servir à constituer une publicité pour l'écuyer en tant que professeur et auteur de l'ouvrage et à asseoir ainsi sa notoriété.

Les écuyers font part de leurs voyages en Europe, puisque c'est là que se développe essentiellement l'art équestre durant les siècles étudiés. Ils y découvrent des avancées par rapport à ce qui se fait en France. Ils sont donc en capacité d'émettre un regard critique vis-à-vis des pratiques et des habitudes de leur pays et ainsi d'en tirer des conclusions, sur ce qui est bon à conserver ou non. Par exemple, dans la deuxième partie de *l'École de Cavalerie*⁵⁶, au chapitre XXI qui traite des chevaux de carrosse, La Guérinière expose ses observations. Selon lui, la perfection des carrosses est apportée par les Français, ils y recherchent un certain confort, avec un amortissement des mouvements mais également un poids léger pour préserver les forces du cheval. En revanche, il indique que l'Allemagne est plus en avance d'une manière générale en ce qui concerne les ornements des voitures. Nous constatons que l'écuyer conserve son objectivité et souhaite diffuser ses études.

Les trois auteurs étudiés font des références aux écuyers qui leurs sont contemporains mais aussi à ceux du passé, chacun envers ceux qui les ont précédés. Nous savons que Pluvinel cite Fiaschi et Pignatelli, mais au XVIII^{ème}, La Guérinière cite parmi d'autres Pluvinel, tout comme Baucher au XIX^{ème}, cite, encore une fois parmi d'autres, ces deux personnages et tous trois figurent encore aujourd'hui dans quelques écrits. Ce sont des hommes cultivés et leurs lectures, mais aussi leurs voyages ont pour objectif de définir leurs principes. Leurs recherches sont véhiculées aux cavaliers et lecteurs qui n'ont pas forcément les connaissances et moyens pour y parvenir.

Semblables aux conclusions qu'ils émettent à la suite de leurs périple, les allusions permettent d'accréditer leurs propos et de se distinguer. Le cheval et la société évoluent ensemble et d'une manière assez rapide. Nous constatons alors un besoin chez les écuyers de faire partager leurs études et leurs découvertes. Il y a donc ici une réelle demande d'un public qui souhaite toujours obtenir le maximum de résultats en un minimum de temps, ce qui est plus visible chez Pluvinel et Baucher par exemple.

Nous remarquons aussi que ces maîtres d'académie sont cultivés sur la pratique équestre mais en plus, sur ce qui concerne les lettres de manière plus générale. Pour

⁵⁶ Op. Cit., p. 158

illustrer ces propos, nous pouvons nous arrêter sur La Guérinière qui à plusieurs reprises donne l'origine étymologique des mots pour mieux se faire entendre auprès de ses élèves. Par exemple, au sujet du « *Passage* », nous pouvons ainsi lire dans la seconde partie de l'ouvrage, à l'article III (dédié aux allures artificielles) du chapitre V (qui traite des différentes allures) :

« *PASSAGE, qu'on apelloit autrefois, Pafège, du mot Italien, Spaffeggio, signifie Promenade.* »⁵⁷.

Quelques pages plus tard, il fait référence au duc de Newcastle pour la définition du « *Terre à terre* »⁵⁸, qui est un galop artificiel à deux temps. Peu importe les occasions, les auteurs en profitent pour démontrer leur savoir et mettre en avant leur position en tant que maîtres d'académie. Il est possible de ressentir une envie de partage du savoir-faire et des résultats de leurs études à travers les ouvrages étudiés. Toujours dans l'*École de Cavalerie*, La Guérinière confie dans la préface :

« [...] j'ai cherché à dévoiler des mystères qui sembloient n'être réservés que pour un tres petit nombre de personnes ; comme si la vérité ne devoit pas se répandre univèrsellement, & que la subtilité de cet art n'appartint absolument qu'à ceux qui se difent *Enfant de la bale*. »⁵⁹

Par le biais de ces propos, nous constatons le développement de la pratique et un véritable besoin de propager l'essentiel dans le but que les nouveaux cavaliers puissent acquérir une certaine autonomie, par rapport à leur monture et à la théorie, avant d'entrer dans le dressage de haute-école. Les auteurs maîtrisent les principes de leurs précurseurs et les renouvellent en tirant des leçons des erreurs précédentes. Les lecteurs sont demandeurs d'innovations et la forte présence des marques de césures entre ce qui a été fait et ce qui est apporté au moment présent peut être une réponse à cela. Les écuyers font eux-mêmes remarquer, à leur public, le détachement par rapport à une certaine tradition qui pourtant est visible et sert de point d'appui à la création.

Il est donc possible de penser que ces écuyers font une fois de plus, à travers leurs ouvrages, leur propre publicité. Tous auteurs de plusieurs œuvres, cela peut être une manière d'inciter les élèves à consulter les autres publications pour y retrouver

⁵⁷ Op. Cit., p. 79

⁵⁸ Op. Cit., p. 81

⁵⁹ Op. Cit., Préface, p. III

plus de renseignements sur un sujet en particulier ou bien d'inviter les lecteurs qui ne font pas partie de l'académie à les rejoindre pour se perfectionner.

François Baucher est conscient des progrès qu'il apporte à l'équitation. À la définition du mot « barres », qui est un espace sans dent dans la bouche du cheval (c'est par cet endroit que passe le mors), il en profite pour s'exprimer à propos des écuyers en général et de ce qui a été fait précédemment. Il fait quelques rappels au sujet des anciens, puis parle d'un travail de longue haleine pendant lequel il a mené ses recherches, avant de déclarer :

« [...] si j'ai fait faire quelques pas à l'art, j'ai fait ce qu'il fallait pour cela ; d'ailleurs, si je n'avais rien à dire de nouveau, je ne prendrais pas la peine d'écrire »⁶⁰

Ici, nous pouvons penser que Baucher, qui est aussi au cœur d'un conflit désire devenir plus crédible vis-à-vis des écuyers qui ne le connaissent pas encore assez. La vraie nouveauté de Baucher est qu'il apporte une équitation de spectacle et non plus un dressage académique qui utilise les figures de haute-école et le carrousel. Il se veut seul en piste pour effectuer les exercices. Dans un siècle où tout est régi par la vie militaire qui est une vie en communauté, il est difficile d'imaginer l'équitation avec un seul cavalier sur scène. Le mot « art » peut être compris comme étant le procédé technique, la méthode, mais aussi comme une création esthétique plutôt innovante. De plus, les méthodes de Baucher rompent avec ce qui a été fait auparavant. Il recherche la légèreté et l'harmonie en accord avec le cheval plus qu'une soumission rapide et à n'importe quel prix. À lui seul, il remet en question les fondements des principes exercés par la majorité des militaires, qui se rangent du côté de la tradition. De plus il souhaite prendre le temps nécessaire pour parvenir à ses fins, c'est donc toute une coutume équestre qu'il bouleverse et c'est sans doute pourquoi il prend tant de soin pour justifier ses actions et ses choix en matière de dressage. Pour démontrer l'apport en matières d'innovations par cet écuyer, nous pouvons citer Paul Morand, qui va jusqu'à dire :

« Après Baucher, le cheval ne sera plus jamais le même animal ; il a abdiqué son moi ; plus de culte de la personnalité ; la monture appartiendra, corps et âme, à l'écuyer. »⁶¹

⁶⁰ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, 1833, réimprimé par Lavauzelle, Panazol, 2001, p. 26-27

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Les lecteurs ont besoin de nouveauté, c'est une période de découvertes du monde qui les entoure de près ou de loin, à la fois les sciences mais aussi les autres pays sont concernés. Le fait de raconter leurs voyages et de cataloguer leurs ouvrages comme nouveaux est une manière pour nos auteurs de répondre à la demande du public tout en le fidélisant. À une époque où les moyens médiatiques sont limités, le bouche à oreilles peut constituer une publicité non négligeable pour l'écuyer. Il se doit alors de mettre en place une politique de communication lui permettant d'obtenir une bonne réputation en plus de la reconnaissance du public, de leurs élèves et confrères mais aussi des autorités. Nous allons voir que pour établir correctement une interaction avec leurs lecteurs, les écuyers doivent aussi s'accorder sur un point essentiel : le vocabulaire utilisé.

1.2.3. La nécessité de codifier

L'évolution de l'équitation est constante mais pour les trois siècles étudiés, celle de la société est non négligeable. L'homme au XVII^{ème} siècle est dans un mode de vie contrôlé par la seigneurie, au XVIII^{ème}, il effectue des découvertes majeures qui font avancer la science et au XIX^{ème}, il se reconnaît peu à peu en tant que citoyen. L'art équestre évolue alors en même temps, nous pouvons nous rappeler qu'à l'origine, les cavaliers montent sans selle, sans mors et sans étrier ni autre artifice (éperon, cravache, ...). Un nouveau besoin se fait ressentir, celui de codifier et d'organiser le vocabulaire utilisé.

À ce sujet, Baucher va jusqu'à dire :

« Je suis parvenu, en travaillant sans relâche, à transformer un art jusqu'alors incomplet, sans définitions et sans raisonnement. »⁶²

Cette citation, qui est probablement une hyperbole pour accentuer les actions de l'écuyer, nous montre tout de même la situation de l'équitation au XIX^{ème} siècle. L'art n'est pas dénué de savoir mais un manque se fait entendre, celui de pouvoir établir des définitions claires et ainsi de pouvoir s'exprimer plus précisément et de se faire comprendre par le plus grand nombre.

⁶¹ Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Op. Cit., p. 8

⁶² In Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Paris, Olivier Perrin, 1966, p. 6

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Dans son *Anthologie de la littérature équestre*, Morand est conscient de l'évolution lexicale de l'équitation. Il évoque dans sa préface l'exemple du mot « manège » qui est le lieu où évoluent les cavaliers. Celui-ci provient sans doute des voltes formées par le cheval qui était travaillé autour d'un pilier depuis Grisone. C'est ce même travail désignant les équidés sur un cercle, qui inspire les manèges de chevaux de bois et qui a donné par extension leur nom aux attractions foraines que nous connaissons aujourd'hui. Ce mot utilisé pour désigner un comportement artificiel y fait probablement référence aussi. Paul Morand ajoute également :

« *Le mot platonicien d'académie est maintenant synonyme de carrière close.* »⁶³

Le lieu qui était autrefois une école avec en son centre la philosophie, devient tout simplement le cadre d'application des exercices demandés au cheval. Certes, nous pouvons comparer l'académie platonicienne à celle mise à place par La Guérinière où l'enseignement du cavalier est pris en compte dans son ensemble, ce qui est encore plus ou moins le cas aujourd'hui pour l'académie du spectacle équestre de Versailles.

Nous remarquons au fil des lectures, que ce sont les mots de base, ceux utilisés les plus fréquemment qui connaissent les plus grands changements. Les termes employés par les écuyers sont le reflet de leurs époques et de la collectivité dans lesquelles ils se trouvent. Par exemple, pour désigner l'homme qui monte à cheval, Menou, à travers Pluvinel parle encore parfois de « *chevalier* », La Guérinière d'« *écuyer* » et Baucher plus aisément de « *cavalier* ». Cela est aussi synonyme de l'évolution de ce personnage bien que dans les trois cas, il ait la fonction de pratiquer l'équitation et plus particulièrement les figures et airs dits relevés.

Chez Pluvinel, cela varie en fonction des éditions. Celle étudiée indique plus généralement le mot « cavalier » mais une version de *L'Exercice de monter à cheval*⁶⁴, apparue six ans plus tard à Amsterdam utilise plus couramment le mot « chevalier ». Celui-ci renvoie à la société seigneuriale dont nous parlions au début de cette partie. Sous Louis XIII, l'homme est encore rattaché à son supérieur aristocratique, le chevalier est alors son serviteur. Ce substantif nous fait aussi référence à une époque plus profonde, celle du Moyen Âge avec les soldats en armures. Notons qu'à l'époque de Pluvinel, le mot « *cavalerice* » existe également, que la jument est désignée par

⁶³ Op. Cit., p. 6

⁶⁴ Antoine De PLUVINEL, *L'Exercice de monter à cheval*, (par René DE MENOU DE CHARNISAY), Amsterdam, 1666

« *cavale* » et que la « *cavalerie* » définit ce que nous appelons « *équitation* » et s'éloigne de ce qu'elle désigne pour nous aujourd'hui. Il évoque également les « *gens d'armes* », dont l'orthographe a nettement évolué. Chez La Guérinière, l'« *efcuyer* » est plutôt le professeur et le « *cavalier* » l'élève, tous deux pratiquent toujours la « *cavalerie* » comme l'indique le titre du livre. Le « et » utilisé est l'esperluette et les « *f* » remplacent, en fonction des cas, les « *s* ». Toutefois, au XVIII^{ème}, nous remarquons les débuts de l'institution de l'orthographe que nous connaissons, ce qui sera instauré au siècle suivant.

Effectivement, au XIX^{ème} avec Baucher, la césure plus est frappante. Premièrement, l'auteur utilise la première personne du singulier, le « je », qui est peu banal pour un genre se rattachant au dictionnaire. Par le biais de Paul Morand, nous avons vu l'importance que François Baucher accordait à la sémantique. Dans sa préface, nous pouvons lire :

*« J'ai cru, de plus, qu'il était nécessaire de donner la signification de plusieurs mots techniques assez mal compris, en général, des personnes qui s'occupent de cet art, leur faisant toutefois observer qu'il est préférable de parler un langage entendu de tout le monde. »*⁶⁵

Il est alors important aux yeux de l'auteur d'établir une terminologie précise de l'équitation, ce qu'il manque à son époque où les préoccupations sont probablement plus orientées sur la stratégie et la rentabilité militaire. Le vocabulaire utilisé par Baucher est celui qui nous est resté aujourd'hui. « L'art équestre » devient peu à peu « l'équitation », terme qui est inenvisageable chez un auteur des siècles précédents comme Pluvinel par exemple. Le pratiquant est encore « écuyer » mais de plus en plus « cavalier ». Le terme « écuyer » prend par la suite d'autres significations, il définit les hommes de haut-niveau en matière de dressage en tant que discipline, nous nous en servons encore également pour parler des cavaliers de voltige et les hautes figures du dressage.

Quel que soit le choix de l'orthographe, les mots désignant le pratiquant, distingue dans ces ouvrages, une figure idéale parmi les autres, celle de l'homme de cheval. Celui-ci est remarquable par les valeurs qu'il incarne. Actuellement toujours véhiculée, l'« homme de cheval » est plus qu'un cavalier. Il est possible de monter à

⁶⁵ François BAUCHER, *Op. Cit.*, Préface p. XIII

cheval sans être reconnu comme étant ce personnage. Ce dernier est en effet généralement d'un âge avancé, puisque comme tout bon cavalier, il est fort de son expérience et enrichi des connaissances acquises au fil du temps. Il sait qui sont les acteurs majeurs du passé et de son temps. Il possède aussi les qualités d'un homme de bonne société, capable de se tenir correctement en collectivité, de trouver le juste milieu et d'y rester. Jamais dans l'excès, c'est naturellement qu'il mène une hygiène de vie irréprochable. L'homme de cheval sait rester humble et s'intéresse à sa discipline plus qu'aux succès glorieux. Les efforts qu'il fournit et les résultats auxquels il parvient sont faits pour améliorer la pratique et la condition physique et mentale de son cheval. C'est un protagoniste remarquable qui impose le respect, à la fois au cheval et aux humains. Nous pouvons associer cette figure à celle du personnage de Paul Morand, le commandant Gardefort, héros de *Milady*. Celui-ci se consacre uniquement à l'équitation et à sa jument et dans le but de progresser plus que d'être reconnu. Dans chacun des ouvrages, peu importe leur époque, cette notion est perceptible. C'est une représentation imagée, l'idéal du cavalier qui est offert aux lecteurs et aux pratiquants. Elle apparaît alors comme un modèle à suivre, un objectif à atteindre pour devenir bon cavalier et parvenir à une relation saine et harmonieuse avec la monture.

La mise en place du statut de l'écuyer-écrivain ne fût pas chose facile et ces derniers ont rencontrés des obstacles avant de s'installer dans leurs différents rôles : hippiques et éditoriaux. En persistant et allant au devant de leurs faiblesses, ils sont parvenus à relever un défi : celui d'asseoir leur renommée en tant que maître de manège et auteur tout en obtenant la reconnaissance non négligeable de la part de leurs élèves et de leurs lecteurs. Habiles pour cerner leurs cibles et leurs besoins, ils sont en effet les mieux placés pour évoquer leur art et en établir les codes. C'est pourquoi, nous allons maintenant étudier la façon dont ils se positionnent dans leur nouvelle fonction, par rapport au secteur éditorial et quelles sont leurs décisions et choix éditoriaux.

1.3. Des choix stratégiques

Les écrits ont différentes fonctions ; une fois que les écuyers se lancent dans l'écriture, ils s'en servent pour véhiculer leurs idées. Le besoin de nouveautés pour établir un lexique adapté est remarquable dans les textes. Les ouvrages eux-mêmes en tant qu'objets sont les fruits d'une recherche et d'un travail longuement établi par une classe sociale qui est certes en général de la haute société mais qui a sans doute passé plus de temps en selle sur le sable d'un manège que dans une bibliothèque. Malgré ces défauts, les auteurs étudiés adoptent des positions éditoriales qui leur permettent encore une fois de tracer leur chemin parmi leurs rivaux, ce que nous allons observer.

1.3.1. Des genres variés

Pluvinel est en France un des premiers écuyers à passer par l'écrit ; après lui les parutions se développent et il est plus que nécessaire pour les auteurs de s'imposer. Les traités sont publiés de façon plutôt formelle mais en parallèle, d'autres genres voient le jour. Les maîtres d'académie font preuve d'originalité en matière éditoriale, ce qui a sans doute quelque peu disparu aujourd'hui. Les manuels, mémoires de cavaliers et autres ouvrages paraissent actuellement sous des manières plus ou moins uniformes. Aujourd'hui, des livres aux packagings attractifs sont créés pour les plus jeunes, touchant plus particulièrement le cheval que la pratique équestre. Cela contraste avec ce qui a été fait auparavant.

Parmi les auteurs étudiés, Pluvinel et La Guérinière restent assez traditionnels : ils désirent proposer des ouvrages à la fois complets et contenant l'essentiel. Chez le premier, nous pouvons lire :

« J'ay penfé que pour n'ennuyer par le lecteur de trop de langage, il fuffisoit seulement de lui monftrer ce qui eft le plus neceffaire au Cavalier & au Cheval »⁶⁶

⁶⁶ Antoine De PLUVINEL, *L'Exercice de monter à cheval*, (par DE MENOUE DE CHARNISAY René), Paris, 1660, p. 168

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Précédemment, nous constatons que nos écuyers sont conscients des difficultés que représente l'écriture de l'art équestre. Pour remédier à cela, ils cherchent à être le plus explicites possibles en avançant ce qui leur paraît indispensable pour devenir un bon cavalier.

Ces remarques sont également valables chez La Guérinière, dans sa préface, il annonce :

« *Nonfeulement je me suis appliqué à donner des définitions claires, nettes & précises ; mais pour les rendre encore plus intelligibles, j'ai joint à cet Ouvrage des Planches qui aplaniront & leveront toutes les difficultés. Ce qui s'expose aux yeux devient infiniment plus sensibles dans ces matières, que tout ce qu'on décrit [...]* »⁶⁷

Dans *L'École de Cavalerie*, La Guérinière ouvre une troisième partie sur les maladies et remèdes propres au cheval. Pourtant, il indique tout au long de son ouvrage qu'il veut éviter de tomber dans le « trop scientifique ». C'est alors avec des mots simples qu'il explique à ses lecteurs les termes qui peuvent nuire à la compréhension de l'ouvrage. Pour l'écuyer, tout lecteur, même débutant voire non pratiquant doit être en mesure d'accéder à l'ouvrage.

Pour contourner les problèmes d'ambiguïté qui pourraient se poser suite aux descriptions des actions, ces écuyers font le choix d'insérer des gravures dans leurs publications, comme l'annonce La Guérinière. Les planches⁶⁸ permettent ainsi au lecteur de visualiser directement le mouvement à obtenir. Chez ce dernier, elles sont réalisées par Charles de Parrocel, un graveur très réputé durant son siècle. Elles décrivent certaines allures et représentent les portraits des hauts personnages de la noblesse. D'autres fonctions leur sont attribuées, celles d'illustrer en détails le harnachement, la ferrure et la physiologie du cheval. Dans ce cas, elles sont annotées et accompagnées par des légendes comme plus particulièrement celle précédant la page de titre. Elle est constituée d'un cheval avec des numéros qui correspondent aux parties du corps désignées. Plus loin, entre les pages 184 et 185, la gravure énumère les maladies du cheval en plus d'être le support de la table des matières. Certaines d'entre elles constituent ce que l'auteur désigne par « *Plan de Terre* », c'est-à-dire, une représentation de l'aire d'exécution des figures vue de la hauteur marquant les pas du

⁶⁷ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, Préface, p. II

⁶⁸ Voir les annexes A à H qui constituent un échantillon des gravures de François ROBICHON De LA GUERINIERE, *L'École de cavalerie contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*, Paris, 1733

cheval pour décrire les procédés de mises en places des figures de dressage et les points par lesquels celui-ci doit passer. Il en est de même pour les jeux de bague.

Chez Pluvinel aussi l'ouvrage comporte des gravures. Le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Brunet y décompte soixante-trois planches⁶⁹. Elles peignent principalement des portraits, cependant, elles sont absentes de l'édition choisie pour mener cette étude. Pour plus d'informations sur l'aspect visuel de ces gravures, nous pouvons nous reporter au mémoire du master 1 où ont été analysées de manière sémiotique une planche de Pluvinel et une partie d'une illustration de Parrocel tirée de l'œuvre de La Guérinière. L'évolution dans les détails et leur adéquation à la réalité due entre autres, à l'amélioration des techniques d'illustration, est toutefois assez marquante.

Ces gravures servent à représenter visuellement et expliciter les propos mais aussi, ont l'objectif d'entretenir une pause avec le texte, permettant au lecteur de s'imaginer les scènes. Le rythme de lecture est alors varié, ce qui maintient l'attention de l'élève. La pluralité des genres peut également remplir cette fonction.

Un des plus originaux dans l'histoire de l'édition équestre est sans doute celui d'Étienne Beudant qui a recours à une lettre de quatre-vingt une pages. L'écuyer en question passe par un genre peu commun à l'énumération des principes équestres, celui de l'épistolaire. Bien plus, les écrits de Beudant prennent la forme d'un testament, puisqu'il y explique comment entretenir et monter Vallerine, sa jument, une fois qu'il ne sera plus en mesure de le faire. Dans la préface de cet ouvrage, faite par Patrice Franchet d'Espèrey, un écuyer du Cadre Noir de Saumur, nous pouvons lire à propos du genre : « *Il n'existe pas en équitation d'œuvre comparable à cette lettre.* »⁷⁰. La forme d'écriture choisie par Beudant apparaît alors comme unique. Structurée, elle permet aussi d'aller à l'essentiel et de s'exprimer clairement, ce que désirent avant tout les auteurs.

Baucher quant à lui multiplie les variations des genres. Nous avons choisi d'étudier son *Dictionnaire raisonné d'équitation*. Dans sa partie consacrée aux arts vétérinaires La Guérinière définit les mots points par points, il peut alors avoir inspiré Baucher. Ce dernier utilise réellement la forme du dictionnaire avec les entrées des

⁶⁹ Jacq-Charles BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, chez l'auteur, 1820, p. 114

⁷⁰ Étienne BEUDANT, *Vallerine : Le testament d'un écuyer*, Lausanne, Favre, 2005, p. 13

substantifs, adjectifs et verbes ainsi que leurs explications. Nous avons tout de même remarqué qu'il use de ces définitions pour faire passer d'autres idées plus ou moins proches de l'équitation, ce sur quoi nous reviendrons par la suite. Baucher sait aussi qu'il est un des seuls à avoir l'idée de passer par ce genre et qu'il peut ainsi se démarquer de ses rivaux.

Dans sa préface, il fait référence à son choix :

« *On pourra être étonné que j'aie choisi, pour ma publication, la forme d'un Dictionnaire, forme neuve d'ailleurs, et qui n'a pas encore été mise en usage par ceux qui ont écrit sur l'équitation [...]* »⁷¹

Selon l'écuyer, le format choisi est celui qui convient mieux par rapport aux idées qu'il désire véhiculer, il ajoute :

« *Ces considérations m'ont amené à penser que la forme de Dictionnaire se prêtait suffisamment aux explications que je voulais donner, et qu'elle rendait les recherches plus faciles [...] mon but a moins été de publier un livre complet, que de faire connaître à mes lecteurs une certaine masse d'idées suffisamment explicites dans celui-ci.* »⁷²

Encore une fois, l'auteur souhaite une lecture facilitée et donnant uniquement la signification des mots, il favorise la simple recherche et limite les détails pour être ainsi compris par tous. Plus loin, à la page XV de la préface, il instaure également des conseils de lecture. La forme fait que le lecteur y trouve l'essentiel de la méthode, il ne s'attarde pas sur les détails comme par exemple l'harnachement mais dépeint ce qui touche à l'équitation en tant que pratique. Cependant, il recommande une attention plus particulière pour certains mots plus importants comme par exemple, « *filet* », « *rassembler* » ou bien « *galop* ». Il oriente alors la lecture de ses élèves et les points particuliers auxquels ils doivent s'intéresser, une table des matières référençant tous les mots définis est aussi présente à la fin de l'ouvrage.

Baucher est également l'auteur de *Dialogues sur l'équitation*⁷³. La publication consiste à mettre en scène sur une forme théâtre, un cavalier ignorant, un cheval et Hippo-Théo, le dieu des équidés. Chaque point de vue est alors exposé, pour mieux

⁷¹ François BAUCHER, *Op. Cit.*, Préface p. XIII

⁷² François BAUCHER, *Op. Cit.*, Préface p. XIII-XIV

⁷³ François BAUCHER, Jules-Charles PELLIER, *Dialogues sur l'équitation. Premier dialogue entre Le Grand Hippo-Théo, dieu des quadrupèdes, un cavalier et un cheval*, Paris, 1835, 30 p.

faire comprendre à l'élève l'ampleur de ses actes mais aussi pourquoi ses actions des aides ne fonctionnent pas toujours. Il met alors en avant la relation de contact entre le cheval et le cavalier, le dieu est présent en tant que tiers, de manière à contrôler et en quelques sortes arbitrer l'interaction. Cela peut rappeler le *Manège Royal* de Pluvinel qui se joue également sous la forme d'un dialogue entre le roi en tant qu'élève et Pluvinel, son instructeur, deux autres personnages accompagnent sa majesté, Monsieur le Grand et Monsieur de Termes. Toutefois, lors du colloque organisé par le Cadre Noir de Saumur, au sujet des arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance, en octobre 2002, Philippe Deblaise nous indique que cette forme de discours trouve ses origines dans le sud du continent :

« Cette technique théâtrale qui met en scène le maître et l'élève [...] se révèle assez fréquente dans les manuscrits hippiques italiens de la fin du XVI^{ème} et du début du XVII^{ème} »⁷⁴

Pour fidéliser leurs lecteurs, qui sont aussi leurs clients, les auteurs font le choix de la simplicité. Ils cherchent à être le plus explicites possible. Et pour compléter leurs descriptifs et les rendre plus compréhensibles, certains auteurs ont recours aux illustrations. C'est le cas pour Pluvinel et La Guérinière en ce qui concerne les ouvrages étudiés. Ils comprennent très vite leur importance et la façon dont cela permet de se distinguer par rapport aux autres, tout en agrémentant les ouvrages et renforçant le plaisir des lecteurs.

Les écuyers ne cessent de se renouveler, pour véhiculer leurs propos et être entendus comme ils le souhaitent, ils imaginent des stratagèmes permettant d'attirer l'attention du lecteur, de la conserver et de la fidéliser tout en se faisant comprendre par les cavaliers. Nous pouvons alors y constater différents niveaux de lecteurs, du débutant à l'écuyer de profession, et différents genres d'ouvrages (dialogue, dictionnaire, traités). Ici, les genres ne varient pas spécialement en fonction du niveau de lecture mais la répartition par chapitre ou par définition fait que chacun peut y lire ce qui l'intéresse et y trouver satisfaction. Après avoir observé cela, nous allons maintenant nous intéresser un peu plus aux clients de nos auteurs et professeurs et sur la façon dont ils accèdent à la pratique équestre.

⁷⁴ Philippe DEBLAISE, « Itinéraire du livre dans l'Europe de la Renaissance », in *Les Arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance : VI^e colloque de l'École nationale d'équitation au château d'Oiron (4 et 5 octobre 2002)*, Arles, Actes Sud, 2009, p. 261

1.3.2. La question du public

Au cours des trois siècles étudiés, l'équitation change et donc le cavalier aussi. La question du public de nos écuyers peut aussi être évoquée, pour leurs différentes fonctions, c'est-à-dire en tant que maître de manège mais aussi en tant qu'auteur. Dans cette même idée il est possible de visualiser comment ils envisagent les premières leçons d'équitation de leurs élèves.

Au XVII^{ème} siècle, nous l'avons vu, Pluvinel est écuyer du roi. Il lui apprend l'art du dressage et des jeux de bonne société. Michel Henriquet, un ancien élève de Nuno Oliveira (qui est écuyer de dressage portugais du XX^{ème} siècle) et conseiller technique en dressage au Cadre Noir est aujourd'hui entraîneur dans la discipline. Pour accéder à ces titres, il a étudié les principes des classiques et s'est penché sur l'histoire de l'équitation. Il indique que les publications parues entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle sont adressées, en particulier aux gentilshommes. Il est vrai que les centres d'intérêt et la finalité de l'équitation chez Pluvinel semblent être principalement le loisir et la beauté de la pratique. Ces considérations sont propres à une certaine catégorie sociale, celle qui a les moyens de se payer et d'entretenir une monture. Le cavalier doit posséder un bon nombre de qualités (ce que nous verrons par la suite), mais il n'y a en aucun cas un exposé proprement stratégique ou militaire. Dans les deux ouvrages étudiés d'Antoine de Pluvinel insiste sur le fait qu'un cheval expérimenté doit être proposé à un cavalier adulte débutant en matière d'équitation et qu'une monture plus jeune doit être confiée à un cavalier expérimenté. L'éducation de chacun se fait alors grâce à l'expérience de l'autre. Cela peut nous permettre d'en déduire que Pluvinel s'adresse aux cavaliers comme aux autres maîtres d'académie, en leur délivrant ses conseils. De plus, aucun terme vétérinaire ou lié à une pratique équestre plus scientifique n'est présent dans les ouvrages, ce qui nous invite à dire que le public de lecteurs et d'élèves est essentiellement issu de l'aristocratie, loin des préoccupations primaires et vitales.

Au siècle de François Robichon de La Guérinière, l'équitation est devenue plus commune. Contrairement aux ouvrages de Pluvinel, nous avons vu ci-dessus que l'auteur évoquait les carrosses et les arts vétérinaires en plus des méthodes de dressage. Toutefois, le cadre militaire est là aussi en apparence, exclu. Le cheval a trouvé sa place dans les différentes professions et l'art équestre est également un procédé pour se faire reconnaître et apprécier au sein de la société. De plus, nous

avons vu que l'auteur utilisait un champ sémantique facilité et apte à être entendu par tous. Cela indique l'apparition d'une nouvelle caste dans les lecteurs et élèves des écuyers du XVIII^{ème}. La noblesse et la haute noblesse parviennent à accéder à la lecture. Les ouvrages peuvent être lus seul et ne requièrent plus le passage par un tiers. De nouveaux intérêts, avec une visée plus pratique sont perceptibles dans l'ouvrage. Le savoir concernant l'entretien du cheval est plus étendu, par exemple, dans sa première partie, La Guérinière évoque l'importance du pansage et de l'entretien de la monture. Il en fait le détail complet en énumérant les étapes, du brossage du corps, des crins jusqu'à l'utilisation de l'époussette en toile et de l'huile à mettre sur le peigne pour améliorer la qualité de la robe⁷⁵. Par la suite⁷⁶, il fait part des conditions du cheval en voyage et des soins à lui offrir dans ces moments précis comme mettre la couverture après la douche.

Nous pouvons penser qu'avec de telles précisions, l'écuyer qui souhaite aller à l'essentiel ne s'adresse plus seulement à la haute aristocratie. Il insère la vie quotidienne du cheval dans celle du cavalier, allant au-delà de la simple pratique en selle. Ces préoccupations sont propres à une classe sociale qui a les moyens de posséder un cheval mais ne peut se permettre d'entretenir des personnes chargées de s'occuper à plein temps de leur écurie. L'évocation du voyage rappelle aussi le côté professionnel des lecteurs, qui peuvent utiliser le cheval comme véhicule, attelé ou non. Les riches commerçants peuvent être visés par cet ouvrage, mais également des classes sociales plus élevées, en relation avec la Cour comme par exemple des jeunes hommes désirant faire l'apprentissage de cet art.

Une fois de plus, les finalités de l'ouvrage de Baucher diffèrent puisqu'il comporte un public très hétérogène. Il fait partie d'un milieu où l'équitation est vraiment développée et régentée par les principes de l'armée. Les gentilshommes qui pouvaient exister durant les siècles précédents se font un peu rares. L'auteur s'adresse alors à des classes sociales plus étendues et aux cavaliers débutants comme aux plus confirmés. L'anecdote avec le cheval nommé Géricault (évoquée dans sa biographie) montre qu'il donne des cours à des propriétaires puisqu'en un mois, celui de Géricault, Lord Seymour, est capable de le monter seul. Par la suite, ce fait étant perçu comme une preuve de ses principes, il donne des leçons au Cadre Noir mais nous savons que peu d'écuyers le considèrent comme sérieux et digne de confiance.

⁷⁵ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 55

⁷⁶ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 57

Plus tard, il se donne en spectacle dans un cirque, seul au milieu de la scène, il est admiré par différentes catégories de personnes, sans doute essentiellement des familles, plus ou moins pratiquantes en matière d'équitation. Ses ouvrages sont écrits après son accident, l'écuyer ne monte plus. Cependant, il est possible de voir qu'il s'adresse à ses élèves en général et aux cavaliers de son époque, pourtant, nous le verrons plus en détails plus tard, Baucher est aussi lu par les autres écuyers de son époque. Du même niveau équestre que lui, ils sont amenés à découvrir l'article et visualiser les innovations et ruptures avec la tradition de l'auteur. Malgré ces critiques, nous constatons que les principes de dressage les plus utilisés actuellement sont établis sur ceux de celui qui fut désigné comme le « centaure » durant son siècle.

Le public des écuyers varie au cours des années, pourtant, il vise toujours une classe de la population assez élevée. Au XIX^{ème}, l'accès à la pratique se démocratise jusqu'à se populariser totalement au XX^{ème} pour devenir le sport et le loisir que nous connaissons aujourd'hui. Les auteurs connaissent leur public mais pas seulement, ils ont aussi une connaissance du marché plutôt clairvoyante. Nous allons voir, que certaines publications sont destinées dès le départ à réaliser des ventes importantes, et même à envisager des rééditions.

1.3.3. Des publications conçues pour la vente

Les auteurs étudiés n'édictent pas leurs principes à l'aveugle. Chacun d'entre eux observe avant les tendances et publications de la concurrence afin de répondre du mieux possible à la demande des lecteurs et élèves. Ils savent apprécier les ouvrages des autres écuyers et émettre un jugement par rapport à ceux-ci en reconnaissant leurs qualités et les défauts.

Des planches de gravures sont insérées parmi les textes pour détailler, expliciter les principes des auteurs et en rendre la lecture plus agréable. Ils mettent en avant le caractère innovant de leurs ouvrages, de même les références à leurs prédécesseurs peuvent constituer des arguments de vente non négligeables. Pour la conception des gravures, Pluvniel choisit Crispin de Pas, un illustrateur hollandais assez reconnu dans son domaine, c'est ce dernier, après la mort de l'auteur qui publie *Le*

Manège Royal en 1623 à Paris « dans le format in-folio oblong dit à l'italienne »⁷⁷, comme le précise Philippe Deblaise. Menou de Charnisay fait ensuite éditer en 1625 à Paris *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, qui sera suivie de onze éditions.

Bien que ces textes aient été remaniés par De Menou de Charnisay, nous pouvons constater que les écrits de *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval* et du *Manège royal* sont très proches. Dans ces deux ouvrages, la mise en forme varie mais le fond reste le même. Le premier est un traité traditionnel constitué de chapitres alors que le second est un dialogue avec le roi. C'est Pluvinel, donc l'auteur qui est chargé de procéder à son apprentissage. C'est sans doute une plus-value apportée à l'ouvrage, ce que l'écuyer souhaite mettre en avant. L'ajout du titre royal lui offre alors un certain crédit, d'autant plus qu'il est le premier à publier en France.

Dans *Le Manège royal*, le roi permet de poser les questions d'une manière originale, afin que Pluvinel y réponde en insérant ses principes, de même les « pourquoi... ? » agrémentent et rythment la lecture, offrant alors des explications supplémentaires. La structure des deux ouvrages sont très ressemblantes l'une de l'autre, tout comme les formulations des phrases. Par exemple, au sujet de la gentillesse du cheval, nous pouvons lire les deux citations suivantes issues de chacun des ouvrages :

« [...] elle eft au Cheval comme la fleur fur les fruits, laquelle oftée ne retourne iamais. »⁷⁸

« [...] elle eft aux chevaux comme la fleur fur les fruits, laquelle oftée ne retourne jamais »⁷⁹

Nous pouvons remarquer ici que seuls un substantif et son article passent au pluriel. Aucune modification n'est visible entre les deux extraits. Cela nous convie à penser que *Le Manège royal* n'est qu'une reformulation de *L'Instruction du Roy en*

⁷⁷ Philippe DEBLAISE, « L'École de cavalerie ou l'école du livre au XVIII^{ème} siècle », in *François Robichon de La Guérinière : IV^e colloque de l'École nationale d'équitation au château d'Oiron (14 juillet 2000)*, Paris, Belin, 2000, p. 70

⁷⁸ Antoine De PLUVINEL, *L'Exercice de monter à cheval*, (par DE MENU DE CHARNISAY René), Paris, 1660, p. 35

⁷⁹ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, (par DE MENU DE CHARNISAY René), Paris, 1660, p. 36

l'exercice de monter à cheval, sans doute plus attractive et plaisante à lire, destinée alors à le remplacer l'œuvre précédente.

Chez La Guérinière, l'étude éditoriale apparaît de façon beaucoup plus travaillée. Il cite Salomon de La Broue pour son ouvrage in-folio reprenant les principes de Jean-Baptiste Pignatelli, puis le Duc de Newcastle. Il évoque ensuite les deux ouvrages publiés par le second :

« *L'un est un in fol. en françois, imprimé à Anvers, & orné de Planches, mais comme il n'en fit tirer que cinquante, [...] & qu'il fit brifer les Planches, il est devenu si rare, qu'à peine on peut le trouver. Le second Ouvrage de sa composition, est un in 4°. Imprimé en Anglois & traduit par M. de Soleyfel, Auteur du Parfait Maréchal.* »⁸⁰

Cette citation montre le savoir et l'intérêt que l'auteur porte aux livres en général. Il qualifie De La Broue et Newcastle de modèles à prendre en compte, tant sur la pratique équestre qu'éditoriale. Il sait ce qui existe à son époque et ce qui a existé auparavant. Il s'intéresse à l'écuyer, aux principes et à la façon dont ils les ont mis en place à l'écrit.

La Guérinière possède le goût des livres. Il se penche sur leurs formats et leurs contenus. Chez Newcastle les gravures augmentent la valeur de l'ouvrage, d'autant plus qu'elles étaient réservées à certains seigneurs choisis. Leur disparition amplifie leur rareté et la richesse qu'elles constituent. Avant de publier son œuvre, La Guérinière, établit ce que nous qualifierions aujourd'hui par « étude de marché ». Il analyse afin d'instaurer la sortie de ses livres.

La Guérinière, plus simple que Pluvinel répond à une demande et plaît par sa modernité. L'écuyer a choisi Charles de Parrocel, également considéré comme un des meilleurs graveurs de son siècle pour constituer les planches. *L'École de Cavalerie* paraît en 1723. Vers 1730 pour la première partie et un an plus tard pour la seconde, *École de cavallerie contenant un recueil ou abrégé méthodique des principes qui regardent la connaissance des chevaux...* né dans une version in-16°, plus petite, destinée à l'usage des élèves de son premier manège. En 1731, il est réimprimé et le *Traité des tournois, carrousels, courses de têtes et de bagues* y est ajouté. Ces ouvrages cependant ne contiennent qu'une planche illustrée par Bailly puisqu'ils se doivent d'être économiques.

⁸⁰ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 61

En 1733 paraît une grande édition, puis de nouveau un format in-8°, plus pratique et moins onéreux, en deux tomes, où il est possible de trouver le *Traité du haras*. En 1740, *Éléments de cavalerie, contenant les principes propres à former un connoisseur & un homme de cheval*, paraît avec sept planches de manière anonyme. Il sera réimprimé jusqu'en 1792 quatre fois et en deux volumes, cette fois-ci signé par La Guérinière. En 1751, *L'École de Cavalerie* paraît en in-folio chez cinq libraires parisiens. Philippe Deblaise indique que la mise en page du texte a changé, les caractères des titres autrefois ajourés et ornés sont pleins et le nombre de lignes par page est modifié faisant passer l'ouvrage de 276 à 318 pages, le lecteur peut alors l'annoter en ajoutant ses commentaires. Le papier de la seconde édition, plus fin, est d'une qualité inférieure à celui utilisé pour la première, cependant, le tirage est beaucoup plus important.

Les différents formats de *L'École de Cavalerie* sont adaptés à tous les lecteurs en fonction de leur budget et de la fonction qu'ils veulent en faire (livre petit et pratique ou livre de collection). Deblaise émet alors un constat :

« [...] tout le monde y trouve son compte et surtout la science équestre qui se voit ainsi, pour la première fois de son histoire, accessible au plus grand nombre. »⁸¹

Il ajoute :

« [...] le génie de La Guérinière aura été d'avoir su employer ce qui se faisait de mieux en matière de techniques du livre et d'illustration et de le mettre au service d'un texte capital tant sur le plan de la connaissance que sur celui du style. »⁸²

Nous pouvons en conclure, que La Guérinière sait parfaitement sélectionner le contenant par rapport à son contenu. Il est capable de savoir quel va être son public et de s'adapter aux différentes demandes. Après Pluvinel, les profils des lecteurs ont évolué et il apporte une modernité et une fraîcheur dans ses publications. Il rassemble tous les outils pour créer à chacun l'ouvrage qui lui conviendra en fonction de son mode de vie et de ses besoins. Aujourd'hui, il serait qualifié de « long-seller » puisque ses ouvrages dominent le marché tout au long de son siècle. C'est Baucher en éditant le *Dictionnaire raisonné d'équitation*, sa première œuvre, qui le détrône. Cet ouvrage offre une vision encore plus moderne et simplifiée du traité équestre, ce qui nous

⁸¹ Philippe DEBLAISE, *Op. Cit.*, p. 73

⁸² Philippe DEBLAISE, *Op. Cit.*, p. 79

permet de distinguer le goût de ce nouveau type de cavaliers-lecteurs et l'intérêt qu'y portent nos auteurs.

Chacun de ces écuyers sait trouver sa place dans le milieu l'édition. Ils prennent le temps de la réflexion pour définir leur équitation et les différentes notions. Ils parviennent à s'intégrer au mieux dans leur siècle et font des choix stratégiques qui servent à délivrer leurs principes aux élèves. Le choix du texte et des supports véhiculant leurs propos fait l'objet d'une grande attention de leur part, prenant en compte les lecteurs et leurs besoins tant en équitation qu'en matière de livres comme objet, éditant des ouvrages augmentés de gravures ou au contraire plus petits et abordables. Ils créent l'équitation mais aussi le livre équestre et ces concepts éditoriaux. C'est en passant du contenant au contenu que nous allons par la suite nous orienter plus précisément vers ce que délivrent ces œuvres et comment s'organise l'apprentissage du cavalier.

« *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage* »⁸³

2. De l'éducation de « l'Homme de cheval »

⁸³ Nicolas BOILEAU, *L'Art poétique*, 1674

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

2.1. L'acquisition de la polyvalence et de l'autonomie pour l'élève

Les maîtres de manège et auteurs que nous avons pu observer jusqu'à présent réussissent à multiplier et diversifier leurs rôles. Ils sont à l'aise à la fois dans l'équitation et dans l'édition. Ils possèdent des connaissances solides en matière d'équitation bien entendu mais sont aussi ouverts sur d'autres disciplines. Par le biais de leurs ouvrages, ils montrent à leurs élèves ces aptitudes tout en les orientant vers la nécessité pour eux de les acquérir. Ils désirent former un cavalier conscient et indépendant vis-à-vis des prétendus instructeurs aux méthodes douteuses.

2.1.1. Études des plans des traités

Dans un premier temps, avant d'analyser le contenu des ouvrages, il est important de bien comprendre leur structure. L'organisation de ces plans est le fruit d'un travail de recherches et d'une réflexion opérée par les écuyers. La façon dont ils sont composés et s'articulent met en évidence les priorités et la méthode de raisonnement des auteurs. Cela montre aussi l'ordre des leçons dispensées durant l'apprentissage du cavalier et les finalités de l'équitation. Dans ces plans sont établis les objectifs du pratiquant ou propriétaire, en somme, non seulement ce qui doit être su et maîtrisé pour entretenir et éduquer correctement la monture, mais également des informations plus pointues qu'il peut être intéressant de consulter ou d'aller rechercher si une difficulté particulière est rencontrée.

Tout d'abord chez Pluvinel, *Le Manège Royal* fait l'objet d'une édition révisée de *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, la table des matières n'y est donc pas si développée que dans l'ouvrage précédent. L'œuvre compte deux cent quatre-vingt-seize pages. Sous forme d'un dialogue, une structure comprenant des parties et sous-parties définies pourrait nuire à la lecture en rompant les interactions entre le roi et l'écuyer. Le marquage d'une telle organisation serait susceptible d'ôter le côté naturel, spontané et la fluidité propre au discours oral.

Après l'épître dédiée au roi, nous pouvons trouver « *TRAITEZ CONTENUS au Manège Royal de Monfieur de Pluvinel* »⁸⁴. Cela correspond en quelque sorte à une table des matières, bien que le numéro référant les pages ne soit pas indiqué. Seules y figurent les mentions « *PREMIERE PARTIE* » ; « *SECONDE PARTIE* » et « *TROISIEME PARTIE* », sous lesquelles est indiqué en quatre à sept lignes un rapide descriptif. Premièrement, il évoque les qualités de que doivent détenir le cheval et son cavalier pour obtenir une pratique juste. Ensuite, il traite des techniques à mettre en place pour obtenir un cheval ajusté et pour réussir les figures du dressage. Enfin, il s'intéresse aux techniques pour les jeux et les courses.

Nous pouvons voir une progression dans ces parties. L'auteur indique les particularités du cavalier en instaurant aux yeux de son élève l'image de l' « homme de cheval », qui est comme nous l'avons vu rapidement, l'écuyer parfait avec en plus de cela, des valeurs sincères et un mode de vie irréprochables. Dès le début, est mis en place cet idéal qui devient le modèle de l'élève. En ce qui concerne la structure, son suivi semble plutôt logique, le cavalier apprend les bases, c'est-à-dire à monter à cheval correctement pour assurer à lui-même et à sa monture une certaine sécurité. Une fois qu'il maîtrise cela, il peut accéder aux airs de dressage. C'est seulement quand il est parfaitement à l'aise, que l'élève peut s'essayer, voire briller aux jeux de cavalerie. Nous constatons ainsi un cheminement et même une gradation, à travers un sommaire qui instaure une éducation permettant au cavalier de prendre, par la suite, plaisir dans la pratique de la discipline.

L'organisation de *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, nous l'avons vue, est semblable à celle du *Manège royal*, puisqu'elle en est fondatrice. Cependant, elle est plus détaillée car il s'agit désormais d'un traité et non plus des paroles rapportées dans l'oralité. Elle comporte comme dans l'autre ouvrage un « *TRAITEZ DE L'EXERCICE de monter à cheval, divisé en cinq Parties* ». Nous avons alors affaire dans un premier temps à la description de la nature des chevaux et sur le travail en main, puis en second, à la pratique du dressage dans le but d'obtenir un cheval juste (cela signifie qu'il est mis dans une situation où il est à l'écoute de son cavalier et le contact est optimal, les rapports de force sont limités, il n'y a pas de résistance entre les deux). La troisième partie traite des airs relevés et des figures de haute-école, la quatrième de la chasse à courre et des jeux et pour finir la cinquième,

⁸⁴ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, (par René DE MENO DE CHARNISAY), 1660

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher

des embouchures (c'est-à-dire, des différents types d'éléments de harnachements s'apparentant à la bouche du cheval).

Chacune de ces parties est divisée en chapitres, qui sont nommés dans la table des matières qui suit le sommaire. Celle-ci comporte quatre pages et les titres des chapitres sont paginés. Le recueil contient deux cent trente-deux pages ; nous remarquons que leur numérotation s'effectue dans les deux livres dès la première partie de l'ouvrage, les pages de titres, sommaires et autres ne sont alors pas pris en compte.

La partie la plus importante est la première, composée d'une centaine de pages, où sont détaillées et énumérées entre autres, les races de chevaux. L'autre partie majeure est celle dédiée aux jeux, certes moins imposante par son nombre de pages c'est celle qui contient le plus de chapitres. Les citer un à un serait long et pas forcément intéressant pour notre étude, cependant, nous remarquons l'importance en terme de quantité des détails et des connaissances que Pluvinel juge nécessaire d'apporter à ses élèves.

Le cavalier idéal, qui n'apparaît pas cette fois de manière explicite, reste présent derrière ces titres. Encore une fois, nous constatons une évolution dans l'instruction. De la théorie, l'auteur passe peu à peu à la pratique, puis aux jeux. Le cavalier doit faire ses preuves avant de pouvoir éprouver plus de sensations à l'occasion des airs relevés, des allures artificielles et des jeux. La description des embouchures constitue une petite partie mais le lecteur doit être avisé et connaître un peu le fonctionnement de sa monture afin de comprendre les différents effets que le harnachement peut avoir dessus. Néanmoins, nous constatons que les aspects techniques sont régulièrement traités alors que certains points sont laissés à l'écart, comme l'entretien quotidien du cheval et les aspects plus vétérinaires qui pourraient traiter des maladies. L'organisation du traité laisse paraître les occupations et centres d'intérêts d'un cavalier au XVII^{ème} siècle et la façon dont celui-ci perçoit le cheval.

En ce qui concerne le sommaire de *L'École de cavalerie*, celui-ci est encore plus défini que les deux précédents. Bien que l'auteur adopte un style plus simple et abordable pour le lecteur, il désire toucher le plus grand nombre de thématiques et de sujets. Il offre ainsi au cavalier des connaissances nombreuses et variées dans l'hippologie, la pratique et l'hippiatrie.

L'ouvrage compte deux cent soixante-seize pages. Il comporte une préface, en plus de sa dédicace au prince Charles de Lorraine qui fut proclamé grand écuyer de France. La table des matières est située à la fin de l'ouvrage et nous constatons là aussi que la pagination commence à la page de la première partie et non à celle collée contre la couverture, il n'inclut pas les planches bien évidemment. De même que *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval* de Pluvinel, *L'École de cavalerie* contient le privilège royal. Il est incisé après la préface et l'approbation. Cela montre que l'ouvrage a été inspecté par la commission et est peut être édité et publié sans crainte de censure.

L'œuvre de La Guérinière compte trois grandes parties comportant des chapitres, eux-mêmes divisés en articles. La première partie est dédiée à la théorie pure. Durant les cinquante-sept premières pages, il détaille les différentes parties du cheval, les caractéristiques des races et des robes. Il s'intéresse ensuite aux types de brides et aux bouches des montures, c'est-à-dire à la façon dont le cheval réagit au mors et la façon dont s'établit le contact avec le cavalier. Il traite aussi de la maréchalerie, des différents types de pieds et des aplombs du cheval. Il termine cette partie en décrivant les éléments de la selle et la façon dont il faut s'occuper du cheval au quotidien, sa nourriture, la façon de le panser et de le voyager avec.

La seconde partie est orientée sur les principes de dressage de base mais également sur ceux à mettre en place en fonction de la discipline à laquelle est destinée la monture. Elle contient cent douze pages. L'auteur y arbore les qualités du bon écuyer, les caractères des équidés, les aides artificielles et les mouvements à effectuer en fonction de la vitesse imposée au cheval. Ensuite, il s'arrête sur les allures naturelles et artificielles (c'est-à-dire celles mises en place par l'homme, l'animal à l'état sauvage ne les pratique pas). Il traite après des figures de manège, des airs bas et relevés et de la manière dont ils doivent être abordés et demandés par l'écuyer. Il finit en parlant des emplois du cheval et des jeux qui sont pratiqués avec.

La troisième et dernière partie est consacrée uniquement aux sciences vétérinaires. Elle totalise cent trois pages. Il décrit l'ossature de l'animal, puis les différentes pathologies en commençant par celles de l'avant-main, puis du corps et de l'arrière-main. Il intègre aussi les remèdes qui peuvent soigner les maladies, comment les faire avaler au cheval et les opérations qui peuvent être effectuées le pour soulager. Les derniers articles sont axés sur les modifications esthétiques qui peuvent

être dispensées sur le cheval, comme l'accélération de la pousse des crins et surtout les méthodes pour inscrire des marques blanches ou noires que le cheval n'aurait pas eu naturellement.

Cette table des matières montre les compétences qui sont demandées aux élèves. Nous constatons qu'elles traitent de sujets pluridisciplinaires. *L'École de cavalerie* de La Guérinière constitue une véritable bible illustrée pour l'écuyer ou l'apprenti cavalier. Sa structure permet une lecture aléatoire, ainsi, un propriétaire dont l'équidé souffre de certains symptômes peut s'il le désire ne consulter qu'un article précis. C'est aussi ce pourquoi, ce recueil reste jusqu'à l'arrivée de Baucher comme l'ouvrage de référence en matière d'équitation.

En ce qui concerne le *Dictionnaire raisonné d'équitation* de François Baucher, nous comptons trois cent quatre pages. L'ouvrage contient une dédicace de l'auteur à ses élèves puis l'introduction, vient ensuite le dictionnaire à proprement parler comportant les définitions, c'est d'ailleurs à partir de la première que commence la pagination de l'œuvre. À la fin du recueil, est présente, la table des matières qui favorise la recherche, puis la première partie des *Dialogues sur l'équitation*, rédigés avec l'aide de Jules-Charles Pellier. Le dictionnaire de Baucher peut paraître généraliste, mais nous verrons à travers les différents exemples à venir que celui-ci s'en sert comme un contenant semblant neutre pour y transmettre ses principes et ses idées.

Cette observation des parties des ouvrages met en valeur le désir des écuyers pour délivrer le maximum d'informations à leurs élèves et aux cavaliers. Ils en profitent pour véhiculer leurs idées et y apposer l'image du cavalier idéal. Nous voyons que celui-ci doit maîtriser de nombreuses connaissances. Il se doit d'être polyvalent pour être en mesure de réagir aux incidents qui peuvent se présenter avec la monture. Nous remarquons aussi que les chutes ne sont pas évoquées dans ces traités, bien que les auteurs fassent un rappel sur la sécurité à adopter. Les parties suivantes nous conduiront à observer que les rôles demandés à l'écuyer peuvent être multiples et diversifiés.

2.1.2. Être capable de juger seul

Le cavalier par le biais de l'équitation fait l'apprentissage de différentes compétences. Celles-ci sont à la fois théoriques et pratiques. L'écuyer doit être autonome, la finalité est qu'il parvienne à se détacher progressivement du maître de manège afin d'évoluer seul avec sa monture. Une fois qu'il la contrôle correctement, il peut sortir de l'académie pour se rendre à des jeux ou plus simplement aller se promener en extérieur. L'autonomie lui est donc essentielle. Il apprend alors à distinguer le vrai du faux, le bien du mal pour émettre seul un jugement et pouvoir alors faire des choix.

Tout d'abord, chez Pluvinel comme chez La Guérinière, l'apprentissage du cavalier passe par un point essentiel, celui de la sélection de la monture. La rencontre entre le cheval et le cavalier passe souvent par une analyse physique très détaillée. Dans son testament⁸⁵, Étienne Beudant passe deux pages à décrire sa monture, son poids, sa taille, ses membres, aucune partie du corps n'est laissée à l'écart. De même, dans *Milady*, Gardafort désireux d'acheter une monture passe un long moment à observer Kif-kif⁸⁶, avant de détourner son regard vers la jument par laquelle il est séduit. Celle-ci ne semble pas avoir l'aspect physique requis mais un examen minutieux mets en relief ses qualités⁸⁷. Son œil expert sait déceler les défauts de la jument et les points qu'il faudra travailler et muscler pour les combler. Au final, Milady se révèle être une excellente jument de dressage. Tout comme les deux cavaliers précédents (même si l'œuvre de Morand est fictionnelle), l'élève de nos écuyers doit savoir reconnaître la bonne monture, c'est-à-dire celle qui lui convient en fonction de son niveau et des disciplines qu'il souhaite pratiquer avec. Chez nos auteurs des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, nous trouvons alors une longue description des races en fonction de leur provenance (des différentes régions de France et d'Europe) et de leur caractère. Ils mettent aussi l'accent sur la physiologie du cheval. Comme l'indique Gardafort : « *Les animaux parfaits n'existent pas [...] La nature a toujours besoin d'être rafistolée...* »⁸⁸. Le cavalier doit savoir quels sont les anomalies irrémédiables, comment doivent être formés les membres et les pieds, quelles sont les types d'aplombs et ce à quoi ils correspondent. Une fois informé de ces multiples connaissances, le cavalier est censé

⁸⁵ Étienne BEUDANT, *Op. Cit.*, p. 41-42

⁸⁶ Paul MORAND, *Op. Cit.*, p. 21

⁸⁷ Paul MORAND, *Op. Cit.*, p. 23

⁸⁸ Idem

être en mesure de les appliquer afin de trouver le bon cheval et de pouvoir progresser avec.

L'idée d'établir un jugement tout en pratiquant l'art équestre est déjà présente chez Pluvinel. Cela indique que malgré l'utilisation parfois un peu rude de certains artifices, l'auteur constate une certaine personnalité qui se dégage de chaque animal. Dans *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, il les différencie, les classe mais les perçoit comme des êtres à respecter. L'utilisation des aides naturelles et artificielles est alors réglementée par le maître de manège. Le cavalier ne doit pas infliger une punition à sa monture sans que celle-ci ne comprenne pourquoi.

Dans cet état d'esprit, il a recours à la chambrière seulement en cas de défense injustifiée de l'animal. Il rappelle que cela doit toujours se faire dans la douceur. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'effectuer les actions, même de châtiment, tout restant calme et en évitant pour le cavalier de s'énerver ce qui pourrait accroître les mauvaises réactions du cheval et détériorer grandement la situation conflictuelle. Toutefois, il conseille de sanctionner le cheval si celui n'obéit pas à des actions précises et compréhensibles émises par l'écuyer. De même, il en use pour vaincre la colère illégitime de la monture.

À la page 74, il évoque le travail des piliers. Emblématique de Pluvinel, cela consiste à attacher le cheval autour d'un ou deux piliers et le faire progresser autour de ceux-ci, afin de supprimer les résistances éventuelles. Ce concept, rapporté d'Italie par l'auteur, est abandonné au siècle suivant et fait par la suite l'objet de plusieurs critiques. C'est pourtant selon lui la méthode à mettre en place par l'élève en vue d'obtenir ce qu'il désire, et ce, de toutes sortes de chevaux. Il indique alors :

« *Il n'y en a point [des chevaux] qui n'y reüffiffe, pourueu que le Cavalier foit fage & difcret, & qu'il travaille avec iugement & patience* »⁸⁹

Le cavalier doit être clairvoyant et savoir analyser l'attitude de sa monture pour anticiper ses réactions. Au chapitre XXVI de cette première partie, l'auteur insiste à nouveau sur le fait que le cavalier doit apprendre la justesse afin d'être entendu par l'animal. Il ne doit châtier son cheval que si cela est mérité, ainsi l'animal comprend la punition et peut en retenir une leçon.

⁸⁹ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p.74

Dans la seconde partie, à la page 110, le cavalier doit être capable de juger les bonnes actions effectuées par sa monture, il peut ainsi, en déduire qu'elles sont les aides naturelles et artificielles qu'il doit mettre en place. Comme à la page 172, il fait appel au bon sens du cavalier et à son ressenti dans le contact avec le cheval. Il doit, à partir des sensations savoir dans quelle posture est placée la monture puis, à partir de ses déductions, être en mesure de dire quels exercices qu'elle est prête à réaliser et mettre en place la bonne action au bon moment. Dans la troisième partie de l'ouvrage, il met en avant le besoin des connaissances de l'élève pour choisir la bonne embouchure afin de constituer la bride. Une fois encore, sa bonne appréciation lui permet de devancer les réactions du cheval.

Dans *Le Manège royal*, l'auteur montre que le bon jugement est aussi établi grâce à la pratique répétée de l'équitation. Pluvinel indique que :

« [...] le Cavalier prudent iugera par son expérience la nature de sa deffense. »⁹⁰

Le type de fautes commises par le cheval doit alors être défini pour savoir si cela est réalisé en vue d'importuner l'homme ou pour une toute autre raison ; puis de voir s'il est utile d'infliger une correction à la monture et laquelle lui correspond le plus.

Plus loin, à la page 228, il évoque⁹¹ l'impossibilité de s'exprimer comme il le souhaiterait par écrit et d'y détailler les multiples actes et mouvements qui peuvent être effectués par le cheval et son cavalier. Il rappelle alors que cela nécessite observation et jugement du dernier. Seul avec sa monture, il doit alors faire preuve d'autonomie en prenant en compte l'importance des sensations et en faisant appel à son bon sens pour garder un contact idéal.

Pour La Guérinière, les aides artificielles doivent être utilisées avec mesure. Par exemple, l'écuyer ne doit se servir de la chambrière que pour les poulains et les chevaux paresseux⁹². C'est à lui que revient le choix de punir ou non le cheval. Dans chaque cas, ces gestes ne sont pas gratuits, ils doivent être justifiés par de bonnes raisons. Il préconise d'éviter les mouvements brusques autour de l'animal, ce qui rappelle les propos de Pluvinel. Dans tous les cas, le cavalier doit être en mesure de faire preuve de sang froid et rester calme.

⁹⁰ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 188

⁹¹ Idem, se reporter à la note 46 à la page 25 de ce mémoire

⁹² François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 91

Comme son prédécesseur, il évoque l'importance du ressenti en selle. Les sensations reçues par l'élève doivent lui permettre de prévoir et analyser les mouvements du cheval et donc les siens. Il semble accorder peu d'importance au physique du cheval⁹³ mais à ce qu'il peut être capable de dégager. Cela n'est pas sans rappeler le personnage de Gardafort vu plus haut. Tout comme lui, l'écuyer doit être apte à voir ce qui se cache derrière les apparences du cheval. Alors que Pluvinel voulait un cheval avec le plus de qualités possible, La Guérinière ne cherche plus la monture parfaite mais un cheval avec une musculature que le cavalier peut perfectionner. De même, il doit être attentif à son dressage⁹⁴, et ce dès les prémices pour éviter que sa monture prenne de mauvaises habitudes au départ, ce qui peut être plus difficile à rétablir par la suite. Après, il fait part de ses convictions concernant les objectifs du dressage :

« On ne doit pas non plus tomber dans le défaut de ceux qui semblent dresser leurs Chevaux, que pour leur faire faire de grands efforts qui accablent leurs forces : ce n'est pas-là l'intention de la bonne Ecole ; on doit au contraire les maintenir dans la fouplesse, dans l'obéissance & dans la justesse qu'on tire des vrais principes de l'Art ; autrement l'Ecole feroit toujours confuse, & l'égalité de mesure que doit avoir chaque air relevé, feroit interrompue, & l'égalité de mesure que doit avoir chaque air relevé, feroit interrompue ; & c'est une perfection qu'il ne faut pas négliger. »⁹⁵

Ici l'écuyer place en avant ses idées et principes, il insiste aussi, une fois de plus, sur la justesse que doit avoir le cheval. Celle-ci n'est possible que par la bonne position du cavalier. Il montre les exemples à ne pas reproduire, l'élève doit être à l'écoute de ses sensations afin de définir ce qui est le plus juste et obtenir la meilleure attitude de la monture. Plus tard, cette idée de précision et d'exactitude réapparaît plusieurs fois dans le texte et même dans la partie vétérinaire. La Guérinière décrit une opération, où il faut inciser la peau et découper le cuir de l'animal, il déclare :

« Il y a du danger à donner le coup trop faiblement ; il y en a un à le donner trop fort. »⁹⁶

L'important pour le pratiquant est de trouver le juste milieu. Il se doit d'adopter les bonnes réflexions et les bons gestes. C'est alors sans hésitation qu'il peut ensuite

⁹³ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 140

⁹⁴ Idem, p. 142

⁹⁵ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 147-148

⁹⁶ Idem, p. 257

parvenir à la réalisation des exercices que ce soit en selle ou à côté du cheval. Les auteurs insistent sur la notion de danger. Pour Baucher, l'idée de jugement est présente différemment, il annonce que l'équitation requiert « *patience et raisonnement* »⁹⁷. Cela ressemble à nos deux premiers écuyers puisque l'élève doit rapidement savoir ce qui est juste pour coordonner ses actions.

Dans tous les cas, nous pouvons voir que le savoir permet au cavalier de s'élever et de pouvoir prendre des décisions. Il doit être capable d'agir seul, de façon autonome et ce, dans tous les cas de figures. Cela justifie aussi les nombreuses connaissances que doit posséder un bon écuyer et donc l'intérêt d'un bon manuel d'enseignement et d'un bon professeur. Pourtant, nous allons voir qu'elles ne sont pas limitées à l'art équestre et touchent des domaines artistiques en apparence, assez éloignés du monde du cheval.

2.1.3. L'importance des arts : la musique comme lieu commun

Les maîtres d'académie habituent leurs élèves à la polyvalence et ainsi à l'autonomie. Cela est valable pour l'équitation mais aussi d'autres domaines. À travers les différents genres et styles de leurs écrits, ils instaurent un jeu avec les cavaliers. Ces changements peuvent être perçus comme des variations en ce qui concerne la culture ; un apprentissage de la diversité et du bon goût.

Nous l'avons vu, Pluvinel essaie par l'utilisation de métaphores⁹⁸, de rendre son texte agréable et plus littéraire, moins centré sur le vocabulaire équestre. Il souhaite diversifier et rendre plaisants ses traités. Dans ce même objectif, il désire éditer son traité sous forme de dialogue. Cette idée est reprise plus tard par Baucher. Auteur du dictionnaire, qui est un genre particulier, nous pouvons y voir une référence à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert qui utilisent cette forme pour véhiculer leurs idées. Baucher est effectivement un homme cultivé, il a lu les écuyers mais pas seulement. Dans ses *Dialogues sur l'équitation*, nous pouvons trouver une référence à Boileau. Le cavalier, après un long exposé oratoire du cheval, lui répond :

⁹⁷ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 243

⁹⁸ Se reporter aux notes 78 et 79 à la page 44 de ce mémoire

« *Je me rends enfin, et soutiendrai contre tout venant, non pas, comme l'a dit Boileau, que le plus sot animal est l'homme, mais que son inexpérience peut l'amener à faire bien des bévues [...]* »⁹⁹

L'écuyer montre ici son savoir et désire renforcer sa réputation, mais c'est aussi toute une leçon qu'il donne au cavalier. Par la voix de son personnage, il remet en question les paroles de l'homme de lettres. Il montre alors que le cavalier possède diverses connaissances et sait s'en détacher. Il est important pour l'homme d'être cultivé mais aussi de prendre du recul par rapport à ses connaissances. Il se remet ainsi en question et apprend à juger par lui-même comme nous l'avons vu dans la partie précédente. Les élèves doivent s'ouvrir sur le monde pour en tirer des leçons. Cette citation où le cavalier reconnaît ses erreurs peut être également un reproche aux élèves sur le fait qu'ils ne s'intéressent pas assez à ce qui les entoure. Ils restent alors cloîtrés dans ce qu'ils ont appris et n'étudient pas davantage. Nous pouvons éventuellement rapprocher cette idée à celle de l'allégorie de la caverne de Socrate¹⁰⁰ où l'homme reste dans un confort illusoire s'il ne parvient pas à accéder à la vérité des connaissances. Le personnage du dieu Hippothéo a pour fonction d'éclairer le cavalier, le jeu de théâtralité permet de comprendre le cheval et pour l'homme de prendre conscience de son intelligence qu'il doit travailler et utiliser à bon escient. Cela met aussi en avant la psychologie de l'animal et axe sur la communication à instaurer tout comme une interaction rhétorique.

Plus loin, nous pouvons lire :

« *Il est donc évident que quiconque veut s'occuper avec soin de l'éducation du cheval doit faire de cette étude un véritable cours de morale, d'autant plus efficace qu'il lui faudra forcément [...]* mettre en pratique le précepte d'un ancien philosophe ; Connais-toi, toi-même ! *Ainsi le cheval peut offrir à l'homme l'occasion d'acquérir les connaissances les plus utiles et les plus difficiles, pour lui, car, comme l'a dit encore un profond moraliste : Combien de défauts n'attribuons-nous pas aux autres et qui nous appartiennent en propre ! [...]* »¹⁰¹

Cette fois-ci, Baucher fait directement référence à Socrate bien qu'il ne le cite pas. Pour bien comprendre les citations, le cavalier doit posséder certaines

⁹⁹ François BAUCHER, Jules-Charles PELLIER, *Dialogues sur l'équitation*, Op. Cit., p. 28

¹⁰⁰ Platon, *La République*, traduction de Georges Leroux, Flammarion, 2002

¹⁰¹ François BAUCHER, Jules-Charles PELLIER, *Op. Cit.*, p. 31

connaissances. L'auteur prouve à l'élève l'importance de l'introspection, il se sert de l'équitation pour évoquer des savoirs variés. Il lui montre que la pratique de l'art équestre peut élever l'esprit vers d'autres acquis et peut être un passage, une transition vers diverses disciplines.

La Guérinière fait aussi des allusions aux arts. Lorsqu'il évoque les fêtes où ont lieu des spectacles et jeux équestres, il suggère l'organisation traditionnelle où les pages sont à cheval et les valets se déguisent en animaux ou en étrangers. Le goût de la mise en scène théâtrale bouscule les rôles sociaux de chacun. L'écuyer ajoute :

« *Les perfonnes des récits & des machines, font comme des Acteurs de Théâtre, qui réprésentent diverfes chofes, felon le fujet ; il y a auffi quelquefois des vers allégoriques en l'honneur de ceux pour qui l'on fait ces fêtes.* »¹⁰²

L'orchestration des représentations équestres est parfaitement réglée. Les évènements sont calculés et organisés avec précision. Cela n'est pas sans rappeler les pièces de théâtre antiques qui les inspirent. L'écuyer est un homme ouvert et cultivé et il incite son élève à en faire de même. À travers des ouvrages qui doivent le faire accéder à une maîtrise des techniques, il dépasse les aspects théoriques et pratiques. Il lui donne alors les clefs pour s'ouvrir à la culture en général. Nous remarquons que cela est aussi une marque de bon goût et correspond à l'image que le cavalier doit dégager. Quand il atteint un certain niveau, l'élève doit être capable d'enchaîner des figures de manège et de mettre en place des carrousels, ce pourquoi il doit avoir une certaine culture artistique.

Une particularité essentielle des carrousels est l'accompagnement musical. Rythme et musique vont bien souvent de pair avec l'équitation. Que ce soit dans les romans et traités, ils sont plusieurs auteurs à l'évoquer en lui attribuant différentes fonctions. Comme premier exemple, nous pouvons citer Pluvinel. Dans *Le Manège royal*, l'écuyer conseille au roi de compter les temps dans les allures pour être en rythme avec son cheval¹⁰³. Il peut alors trouver la bonne cadence et une position qui lui permet d'être plus à l'aise en selle. Cette décomposition du mouvement permet de mieux comprendre le fonctionnement du cheval et aide à conserver l'équilibre du couple.

¹⁰² François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 164

¹⁰³ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, *Op. Cit.*, p. 222

Cela se retrouve dans les principes de dressage en général. Dans *Milady*, de Paul Morand, rappelons que le commandant Gardefort est une figure emblématique du dressage. Nous sommes aussi conscients du savoir équestre de Morand qui a constitué l'*Anthologie de la littérature équestre*. Il a donc lu et compris la plupart dans grands auteurs. Au début de la nouvelle, l'ancien militaire donne une leçon à un jeune cavalier. Il l'arrête après vu ses erreurs et reprend sa jument pour lui montrer l'exemple. Nous pouvons y lire :

« Le commandant fermait les yeux, en communion avec le génie hippique, pour mieux "sentir son cheval ", pour ne perdre aucun des mouvements qui se passaient sous lui, prêt à les corriger, prêt à les corriger s'ils n'engageaient pas à son gré la masse : " Pieds au poser... pieds à l'appui... pied au lever... pied au soutien "

Le pas était pour lui l'épreuve suprême, permettant [...], de le [la monture], le conserver exactement en ligne de marche, la tête bien placée. »¹⁰⁴

L'écuyer semble être un chef d'orchestre, en harmonie avec sa monture. Il se détaille les mouvements du cheval tel un métronome indiquant le tempo à conserver. Il paraît également être inspiré par une muse. Il se situe dans une position de confort avec son cheval qui peut être rapprochée des situations qui se produisent entre musicien et mélodie. La dernière phrase de cette citation montre tout de même qu'il reste maître de son cheval et ne se laisse en aucun cas emporter par le rythme qu'il impose. La scène prend place à proximité de Saumur. Cela n'est pas sans nous rappeler l'importance militaire des lieux, bien plus grande à l'époque qu'aujourd'hui. Nous pouvons aussi rapprocher cette recherche de rythme, à la musicalité fortement présente dans les combats comme moyen de concentration et de motivation.

Cette tradition musicale dans l'armée est connue depuis bien longtemps, puisque nous savons qu'elle était déjà utilisée pendant l'Antiquité pour imposer un rythme et motiver les soldats. Le *Traité de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux*, de Cesare Fiaschi, datant de 1556, montre également l'importance de la musique. Cela a été évoqué lors du sixième colloque de l'École nationale d'équitation, consacré aux arts équestres dans l'Europe de la Renaissance. Philippe Deblaise, auteur mais aussi libraire spécialisé dans l'ancien y fait référence :

¹⁰⁴ Paul MORAND, *Milady, Suivi de Monsieur Zéro*, Op. Cit. p. 27-28

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

« [...] l'ouvrage referme quarante planches de mors [...], de très célèbres plans de terre et leur musique gravée pour donner le rythme du travail et l'intonation de voix à adopter dans ces phases de travail [...] »¹⁰⁵

À ce sujet, nous pouvons lire chez La Guérinière que le cavalier doit :

« [...] s'attacher à sentir la position des pieds de devant. Pour sentir cette position, il est nécessaire de regarder dans les commencements le mouvement de l'épaule, pour voir quel pied pose à terre & quel pied lève, en comptant ce mouvement dans sa tête, & en se disant, un, deux »¹⁰⁶

Le ressenti de celui-ci est important puisqu'il reçoit et transmet le bon rythme. Il y a chez l'écuyer une attention sensible. Il compte les temps des mouvements de sa monture comme il le ferait pour le tempo d'une chanson, le cavalier est à nouveau métronome. Il contrôle la vitesse et ainsi l'équilibre. Il peut agir en fonction de son cheval mais aussi ressentir si l'allure est juste (le cavalier doit trotter et galoper sur le « bon pied » en manège et certaines allures sont qualifiées de « désunies » quand elles comportent un mouvement en plus ou en moins).

L'utilisation d'un rythme et des gammes de musique est instaurée pour établir la bonne cadence à imposer à la monture. Elle est aussi importante dans un carrousel où les chevaux évoluent parfois seuls avant de se réunir en un point donné. Le cavalier doit donc être capable de juger et de contrôler la mise en place des mouvements avec la plus grande exactitude afin de créer un effet de synchronisation.

Lors du dixième colloque de cette institution, dédié à la mobilité et la décontraction de la mâchoire en équitation¹⁰⁷, Stéphane Béchy musicien de profession s'y intéresse. L'homme est aussi rédacteur en chef d'un ouvrage consacré aux liens entre musique et équitation¹⁰⁸. Lors de l'étude, il montre comment un cheval en place

¹⁰⁵ Philippe DEBLAISE, « Itinéraire du livre dans l'Europe de la Renaissance », in *Les Arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance : VI^e colloque de l'École nationale d'équitation au château d'Oiron (4 et 5 octobre 2002)*, Op. Cit., p. 260

¹⁰⁶ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 126

¹⁰⁷ X^{ème} Colloque de l'E.N.E. : Mobilité et décontraction de la mâchoire en équitation - Leurs incidences sur la locomotion du cheval, son bien-être et son emploi, 16 juin 2007

¹⁰⁸ Stéphane BECHY, *La musique du cheval*, Numéro 5, Collection « Cheval Chevaux », Éditions du Rocher, 2010

traduit des « *perspectives artistiques supérieures* »¹⁰⁹ et « *une intention poétique* »¹¹⁰ par l'impression de légèreté qu'il procure. Il ajoute ensuite les deux extraits suivants :

« *L'équitation est un art si elle est présentée avec maîtrise, virtuosité, sentiment et créativité.* »¹¹¹

« *Le rythme et la cadence de la musique sont très proche [sic] de celle de l'équitation ; dans le temps, la danse, la musique et l'équitation étaient enseignées dans la même école.* »¹¹²

Nous remarquons clairement qu'ici l'équitation dispose de fonctions semblables à l'art musical. Nous pouvons aussi penser que certaines sonorités peuvent décontracter intérieurement le cheval, ce qui est alors perceptible du point de vue du cavalier qui entretient un contact plus moelleux, mais aussi du public qui y voit un spectacle plus harmonieux. Il est vrai que pendant longtemps et aussi encore aujourd'hui dans l'Académie du spectacle équestre de Versailles, musique et équitation étaient deux apprentissages quasiment indissociables dans les académies. Cela s'explique par les fonctions que nous avons vues précédemment mais peut-être aussi par l'aspect généraliste de l'éducation du cavalier.

Aujourd'hui, Bartabas, créateur de spectacles équestres et directeur artistique de Versailles évoque toujours cette culture pluridisciplinaire. Ouvert sur le monde, il n'hésite pas à faire venir des moines bouddhistes pour chanter lors de ses réalisations. Ses chevaux ont des noms de peintres célèbres, ce qui peut aussi être un hommage, puisque l'animal est une figure récurrente dans les représentations artistiques et mythologiques. Dans *Bartabas, roman*, Jérôme Garcin fait remarquer que l'écurier emprunte des références à Malraux¹¹³. Plus loin, il parle des sentiments de Bartabas pour la musique, de ce que lui inspirent Mozart et Schubert par exemple¹¹⁴, et comment ils influencent ses mises en scène. Il arrive à Bartabas de faire des représentations seul en selle avec un musicien pour l'accompagner. Jérôme Garcin, lui-

¹⁰⁹ Extrait de l'article « L'Art et la manière » de Stéphane Béchy (Dixième colloque de l'E.N.E, 16 juin 2007) : <http://cheval-plus-pres-de-toi.over-blog.com/article-29532972.html> [consulté le 07.04.2012]

¹¹⁰ Idem

¹¹¹ Idem

¹¹² Idem, (notons que dans l'article, le mot « proche » est présent ainsi, sans l'accord).

¹¹³ Jérôme GARCIN, *Bartabas, romain*, Folio, 2006, p. 35

¹¹⁴ Idem, p. 129

même cavalier, relate ses propos (l'extrait contient les deux voix, celle de l'auteur et celle de l'écuyer qui annonce ses projets) :

« *"Et pour la bande-son, il y aurait, dans toutes les langues, des propos de grands compositeurs où je remplacerais seulement le mot musique par le mot cheval."*

*En le quittant, il me revint à l'esprit ce qu'écrivait Beethoven à Bettina : "La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie." Je remplaçai donc le mot musique, et ça sonna juste. »*¹¹⁵

Nous constatons ici l'importance des arts littéraires, picturaux et bien plus précisément musicaux pour les écuyers des siècles passés et parfois encore d'aujourd'hui. Ils la rapprochent de l'équitation où « cadence » et « rythme » sont deux notions essentielles. Il est vrai que certains arts sont parfois associés à une philosophie de vie, et ont dû, pendant longtemps, être maîtrisés par la bonne société. Cela est encore perceptible aujourd'hui, comme étant ancré dans la tradition. Les arts ont différentes fonctions pour l'élève, ils sont aussi une métaphore du savoir et de l'ouverture d'esprit en général. Comme nous allons le voir par la suite, c'est plus que la formation d'un cavalier qui est offerte par les leçons des écuyers mais celle d'un homme dans son intégralité.

2.2. La formation d'un caractère

Les traités suivent un enchaînement en général plutôt logique et progressif dans l'apprentissage de l'art équestre. Ce n'est pourtant pas tout. Au fur et à mesure que sont délivrées théorie, techniques et méthodes, d'autres leçons sont données. Pour se faire, un modèle est proposé au futur écuyer afin que de dernier intègre une certaine morale et une personnalité. Celles-ci lui permettent la mise en place d'une pratique prenant en compte les différents êtres qui forment la société dans laquelle il évolue.

¹¹⁵ Idem, p. 127

2.2.1. La place de l'homme de cheval

Dans chacun des ouvrages apparaît une figure : celle du cavalier parfait. Ce dernier est proche de l'utopie : il est totalement intégré dans la société et en incarne les valeurs. Ce personnage est souvent désigné comme l' « homme de cheval », parfois même précédé de l'adjectif « vrai », comme pour l'authentifier. Il se distingue des simples cavaliers en cours d'apprentissage ou qui pratiquent l'équitation uniquement pour l'amusement et l'image qu'elle renvoie. Il est dans une recherche constante de la perfection et de l'amélioration de la discipline pour apporter confort et bien-être à son cheval. Pour ce type d'écuyers, le confort du cheval est en général primordial, cependant, malgré tout le respect qu'il lui porte, il n'hésite pas à remettre sa monture en place si besoin est. Il fait preuve d'objectivité et de sang froid. L'homme de cheval est le représentant de la bonne pratique équestre. Il sait pratiquer l'équitation, s'occuper de son cheval, entretenir sa santé jour après jour mais connaît aussi les astuces, qui parfois proviennent des professionnels (vétérinaires, maréchaux, ...). Ingénieux, il sait aussi mettre en place les combines pour faciliter la pratique ou conserver la forme de son cheval.

L'apprentissage du cavalier passe par celui des valeurs et des qualités. Il doit être ouvert d'esprit sur ce qui l'entoure et prendre du recul par rapport à ces connaissances. En plus des capacités et aptitudes physiques, c'est tout un aspect psychologique qui est travaillé. Le cheval sert de support d'enseignement des compétences liées au travail de l'intellect, mais c'est également ce travail de l'intellect qui renforce et fait progresser le cavalier dans sa pratique et son approche de l'équitation. L'art équestre se pose alors pour l'écuyer comme un outil complémentaire à son éducation en général. Elle lui permet d'inculquer une méthode de travail, un comportement qui peuvent être appropriés dans bien d'autres situations. L'homme de cheval est présenté comme un idéal dont il faut essayer de se rapprocher au maximum, même s'il est difficile et quasiment impossible de l'atteindre un jour.

Dans les ouvrages étudiés, ce cavalier parfait est constamment présent, plus ou moins implicitement. Il est décrit par ses aptitudes mais surtout par son caractère et ses agissements. Il constitue l'exemple auquel doit se conformer l'élève des écuyers. Cette représentation peut aussi être perçue comme un moyen d'imposer un objectif et ainsi de se faire respecter pour les maîtres de manège, mettant en valeur pour

certain, leurs connaissances et modes de vie. Ils sont en effet plus proches que la plupart de leurs élèves de cette image récurrente.

Tout d'abord, Pluvinel, insiste sur la nécessité d'un corps en bonne santé pour le cavalier. Son état physique découle, en partie, de son hygiène de vie. Être en pleine forme lui permet ainsi d'exécuter les exercices correctement et surtout d'émettre une image gracieuse. Au chapitre XIV de la première partie, l'auteur indique que cavalier idéal qui doit être physiquement de taille moyenne, ni trop grand, ni trop petit :

« Les hommes de moyenne taille font les plus propres à cét exercices ; en ce qu'il font plus fermes, legers, libres, les aydes plus iustes & vigoureufes, donnant par ce moyen plus de plaijir au Cheual »¹¹⁶

L'auteur est ici sensible au ressenti de la monture. Il décrit les qualités physiques du cavalier en pensant au contact qui peut être établi avec l'équidé. Celui-ci doit être enclin à concrétiser les exercices et éprouver de la satisfaction dans leur réalisation, son enthousiasme passe avant celui de l'écuyer.

Pluvinel consacre le chapitre XVI à la description du cavalier qui doit être « *Bel homme de Cheval* » (que nous étudierons par la suite) et « *Bon homme de cheval* » pour aspirer à la représentation du modèle érigé. Ces deux notions sont bien distinctes l'une de l'autre et peuvent fonctionner séparément. Dans ce cas, le pratiquant s'éloigne bien entendu de la figure du vrai homme de cheval. L'auteur liste la majorité des connaissances que doit posséder le bon cavalier. Elles concernent essentiellement le cheval, ainsi, il pourra employer correctement sa monture s'il sait exactement ce à quoi elle est destinée et ce qu'il faut exécuter pour y parvenir. Ce à quoi il ajoute :

« [...] pour fçavoir à quoy le Cheual peut efre propre, afin de n'entreprendre fur luy que ce qu'il pourra executer de bonne grace & ayant connoiffance, commencer, continuer & achever, le Cheval avec la patience & la refolution, la douceur & la force requife pour arriuer à la fin où le bon homme de Cheval doit afpirer : lefquelles qualitez fe recontrat à vn Cauallier, on le pourra veritablement eftimer bon homme de Cheual »¹¹⁷

Les capacités de l'homme de cheval lui permettent de savoir où et comment mener quel cheval. L'adaptation de celui-ci est essentielle pour réussir. Pluvinel

¹¹⁶ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p. 26-27

¹¹⁷ Idem, p. 33-34

rappelle qu'en plus, l'homme doit pratiquer l'équitation. Il diffère alors les connaissances qui pourraient appartenir à un professionnel du cheval qui ne monte pas forcément (vétérinaire ou marchand par exemple), de celles de ses élèves. Cependant, les compétences du « *bon homme de cheval* » doivent être semblables à celles des gens du métier.

Au XVIII^{ème} siècle, l'ouvrage de La Guérinière s'intéresse très particulièrement à la représentation de l'homme de cheval. Le premier chapitre de la seconde partie est intitulé : « *Pourquoi il y a si peu d'hommes de cheval ; & des qualités nécessaires pour le devenir* »¹¹⁸. L'auteur met l'accent sur l'importance des compétences de l'homme de cheval mais aussi la rareté de celui-ci. Il semble alors regretter qu'il y en ait si peu. Dès le début de ce chapitre, il explique la différence de l'équitation comparée aux autres arts et la place des valeurs morales :

« *Toutes les sciences & tous les arts ont des principes & des règles [...]. La Cavalerie est le seul art pour lequel il semble qu'on n'ait besoin que de pratique : Cependant la pratique dépourvue de vrais principes n'est autre chose qu'une routine dont tout le fruit est une exécution forcée & incertaine, & un faux brillant qui éblouit les demi-Connoisseurs [...] De là vient le petit nombre de Chevaux bien dressés, & le peu de capacité qu'on voit présentement dans la plupart de ceux qui se disent hommes de cheval.* »¹¹⁹

Il est essentiel pour les amateurs de distinguer le vrai du faux. L'idée, vue auparavant, d'un cavalier apte à juger par lui-même, se retrouve ici. Il ne doit pas se laisser étonner par les figures que peuvent exécuter les écuyers mais comprendre comment elles sont réalisées. Le bien-être du cheval est à nouveau au centre de ses préoccupations. Il est essentiel de concrétiser les figures de manège sans autre but que la musculature et le confort de la monture. L'auteur divise les écuyers en trois types : ceux qui cherchent à imiter les grands cavaliers, peu importe les méthodes employées et les principes moraux, ceux qui « *s'étudient à rechercher une précision & une justesse* »¹²⁰ pour ressembler aux grands cavaliers mais dont les chevaux ne s'y prêtent pas et finissent lassés par l'intensité du travail, et enfin, ceux qui désirent plaire à leur public et se contentent des compliments des spectateurs. Or, le vrai homme de cheval mène des recherches pour établir une harmonie avec sa monture. Il ne cesse

¹¹⁸ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 59

¹¹⁹ Idem, p. 59-60

¹²⁰ Idem, p. 60

de travailler et d'être à son écoute, pour lui apporter un bien-être physique et donc psychologique.

Dans cette même idée, La Guérinière met en avant le ressenti comme faisant parties des qualités principales de l'homme de cheval. Le cavalier doit savoir sans regarder ce que fait sa monture et à quelle allure elle se trouve afin de la mettre dans une position juste et de l'asseoir dans l'attitude la plus confortable qui soit. Il explique alors :

« [...] un Cheval défuni à l'allure fi incommode, que pour peu qu'on foit bien en felle, il faudroit être privé de tout fentiment, pour ne pas fentir la changement déréglé dans fon affiette. »¹²¹

Pour obtenir un cheval juste dans ses allures, c'est-à-dire, équilibré, l'écuyer doit être attentif à sa cadence. Il est nécessaire qu'il s'unisse avec son cheval pour lui assurer les meilleures sensations et maintenir son envie de travail. Dans ce même objectif, l'homme de cheval doit savoir s'adapter à chaque monture.

Dans son *Dictionnaire raisonné d'équitation*, François Baucher, consacre une définition de l'homme de cheval. Elle est décrite de la manière suivante :

« On entend par homme de cheval celui qui joint à une solidité à toute épreuve l'usage libre de tous ses membres, ne les meut que par sa volonté, et sait en apprécier les effets.

*On confond souvent, à tort, l'homme de cheval et l'écuyer. Le premier, comme je viens de le dire est un cavalier solide et habile ; mais le second doit joindre à ces qualités toutes les connaissances accessoires, requise non-seulement pour démontrer les principes dont se compose sont art, mais pour la direction d'un manège. C'est à l'écuyer à former les hommes de cheval. »*¹²²

Il renvoie ensuite à la définition de l'écuyer dans laquelle il axe sur les qualités de discernement du bon cavalier. Nous pouvons y lire :

« On verra à l'article Homme de cheval quelle distinction j'établis entre l'écuyer et celui-ci. L'un n'est que bon cavalier ; l'autre est le professeur capable de former de vrais hommes de cheval. Mais pour atteindre ce but, ce ne sera pas assez pour l'écuyer

¹²¹ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 127

¹²² François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, *Op. Cit.*, p. 173-174

de connaître à fond l'équitation : il lui faudra de plus étudier ses élèves, et créer pour chacun une manière spéciale d'enseigner. »¹²³

Jusqu'à présent, les écuyers n'étaient pas mis en concurrence avec l'homme de cheval. Or, Baucher place l'écuyer au-dessus de l'homme de cheval, ce qui le gratifie également. Cependant, nous remarquons une fois de plus, que tout cavalier n'est pas homme de cheval et qu'il y a de bons et mauvais écuyers. De même, il existe de bons et mauvais maîtres de manège. Dans tous les cas, nous constatons que derrière l'écuyer de Baucher se cache quand même la figure du « vrai » homme de cheval décrite précédemment. En effet, le bon écuyer doit être capable de pédagogie envers ses élèves tout comme le fait l'homme de cheval avec son cheval. Il enseigne de manière individualisée pour conserver le goût et le plaisir des ses cavaliers dans leur pratique. Il doit également leur apprendre les valeurs morales afin qu'ils obtiennent un cheval à l'aise dans l'exécution des exercices.

Dans chacun de ces ouvrages, la figure d'un homme meilleur est présente. Celui-ci ne pense pas à la gloire mais intègre des valeurs sociales. Il fait preuve de respect pour sa monture mais aussi pour ce qui l'entoure, comme par exemple, ses élèves pour l'écuyer de Baucher. Cet idéal s'intègre comme un mythe dans les traités. Il est constamment à la recherche d'une méthode de travail qui convienne à lui mais surtout à sa monture. Toutefois, nous verrons par la suite que le cavalier est aussi un homme qui doit obtenir de son cheval ce qu'il désire et que pour cela il doit faire preuve de discernement comme nous l'avons vu mais également d'habileté et de ruse.

2.2.2. Des écuyers habiles : un rapport au pouvoir

L'écuyer est un homme qui connaît la théorie équestre et sait l'appliquer. Le bon apprentissage de l'élève est un thème central des ouvrages étudiés. L'équitation sert aussi à forger le caractère du cavalier. Il est assez adroit pour pouvoir s'adapter à dans toutes sortes de situations mais aussi à chacune de ses montures. Dans les recueils, les auteurs, maîtres de manège, font preuve de subtilité pour indiquer à leurs élèves les techniques à appliquer pour obtenir l'approbation du cheval. Pour parvenir à leurs fins, ils mettent en place des procédés de manipulation plus ou moins explicites.

¹²³ Idem, p. 95

Dans *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Pluvinel évoque l'importance de bien choisir sa monture. Pour cela, dès sa première partie, il consacre plusieurs chapitres à la description des chevaux. Il commence par leur origine et leur aspect physique en fonction de celles-ci, puis il s'arrête sur leurs caractères. Une succession de chapitres assez courts s'enchaînent. Du XXVI^{ème} au XXX^{ème} nous y trouvons : « *Du colere impatient & mechant tout enfemble* »¹²⁴, « *Du leger, gentil, & bonne nature* »¹²⁵, « *Du lafche & pareffeux* »¹²⁶, « *Du pefant & malicieux* »¹²⁷ et « *Du defefperé de bouche* »¹²⁸. Chacun de ses titres s'accompagne des caractéristiques de ces personnalités et des méthodes pour les aborder. Il faut alors employer la douceur pour certains, peu de châtimens sont recommandés pour les plus sages, qui ne se mettent que rarement en colère, les habituer petit à petit les moins travailleurs.

Le chapitre XXXI quant à lui traite des ruses que l'homme emploie. Il doit faire fonctionner son intelligence pour parvenir à maîtriser l'animal et sa force. Pour réussir, l'écuyer a recours à des aides artificielles. Pluvinel n'hésite pas à utiliser des éperons pour réveiller le cheval, si besoin est. Il instaure, avec les aides artificielles, une crainte chez le cheval pour l'habituer ensuite à répondre aux aides naturelles. Ici, l'homme profite de ses facultés propices à la réflexion pour imposer sa supériorité et dominer sa monture.

Dans les cas énumérés, le but final est l'obtention d'un résultat. Ici, Pluvinel fait appel à l'intellect du cavalier pour qu'il puisse comprendre sa monture et réagir par rapport à celle-ci. Nous constatons aussi que le cavalier met en place des stratagèmes pour apaiser sa monture, faire en sorte qu'elle obtempère et surtout ne se retourne pas contre lui. La sécurité est un élément déjà présent à l'époque, l'écuyer sait qu'il ne fait pas le poids physiquement par rapport à sa monture, ce pourquoi il recourt à une telle stratégie. Contrairement à d'autres arts, le cheval est un être vivant avec un fonctionnement psychologique, ce que Pluvinel au XVIII^{ème} a déjà compris et sait porter à bon escient.

Dans notre mémoire de master ¹²⁹, nous avons rapidement vu que les chevaux pouvaient aussi servir de métaphore critique, détournant le but premier et le

¹²⁴ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p.75

¹²⁵ Idem, p. 79

¹²⁶ Idem, p. 80

¹²⁷ Idem, p. 82

¹²⁸ Idem, p. 84

¹²⁹ Op. Cit., p. 35

caractère documentaire des ouvrages. Parfois humanisés, les chevaux endossent le rôle de figure politique. Leur personnalité est amplifiée, leurs défauts sont accentués et ils deviennent l'objet de moqueries et satires. Pour illustrer ce cas, Daniel Roche¹³⁰ cite le livre intitulé *Chevaux de manège*. Dans ce cas, il annonce que les équidés, nommés « le Pétulant » ou encore « le Docile » avaient des attitudes semblables à l'humain et pouvaient s'apparenter à des personnages politiques. Cette méthode rappelle bien entendu des titres comme *La Ferme des animaux* de George Orwell qui associe ses protagonistes aux hommes politiques. Chez Pluvinel, il est possible de percevoir un procédé semblable. Ici, les montures ne servent pas à dénoncer et à rire d'une situation existante mais peuvent instruire au sujet des caractères des hommes. Différentes catégories de personnes sont alors pointées du doigt ; de plus, sont délivrées les règles à instituer pour se défaire de celles-ci ou parvenir à un terrain d'entente. Cela peut être utile à des jeunes hommes en cours d'apprentissage de la bonne société et des manières qui vont avec, mais, afin aussi de les prévenir contre les vices qui l'accompagnent. Les élèves apprennent par ce biais à connaître les personnes qui les entourent, amies ou ennemies. Cela peut également se révéler nécessaire pour débiter dans le commerce où bien connaître ses interlocuteurs et savoir comment interagir par rapport à leurs réactions est nécessaire.

Par la suite, l'idée de manipulation du cheval est présente, de manière plus ou moins consciente. Pluvinel fait appel au bon sens du cavalier, à son jugement. Cela lui permet de choisir la bonne action au bon moment. L'écuyer doit ruser pour faire céder le cheval : « [...] travailler pluftoft la cervelle du Cheval que les iambes »¹³¹. Par cette méthode, le cavalier apprend à obtenir d'un autre être, en l'occurrence le cheval, ce dont il a envie. Ce conseil est cependant applicable dans d'autres cas, comme dans la vie en sociale ou professionnelle.

Tout comme Antoine de Pluvinel, La Guérinière propose une énumération des caractères des chevaux. Dans le chapitre II de la seconde partie du traité, il les classifie et met en place des explications rationnelles pour montrer d'où proviennent ces défauts. Après avoir détaillé ces notions, il montre également les méthodes à mettre en place pour réussir avec chacun d'entre eux. Une fois de plus, le bon cavalier doit s'adapter à chaque situation en prenant en compte la nature des chevaux. Il sépare les équidés en deux catégories en fonction de leurs faiblesses. Il y a les défauts

¹³⁰ Daniel ROCHE, *Op. Cit.*, p. 188

¹³¹ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, *Op. Cit.*, p. 172

internes et les défauts externes¹³². Les premiers sont liés à leur caractère alors que les seconds sont dus à un défaut physique, provenant des membres par exemple.

Parmi les différents individus se trouvent les timides dont l'obéissance est incertaine et qui peuvent donner des « *chevaux ombrageux* », les lâches sont « *incapable[s] d'aucune obéissance hardie & vigoureuse* ». Les paresseux sont quant à eux « *endormis* » et « *hébétéz* », il est néanmoins possible de les réveiller « *avec des châtimens faits à propos* » pour les rendre braves. Les impatientes sont qualifiés par « *trop de sensibilité naturelle* » et une « *continuelle agitation* » ; les colériques peuvent être capables du meilleur mais s'offensent facilement, ce pourquoi il faut leur accorder toute l'attention nécessaire. En revanche, les malicieux manquent de bonne volonté, il faut sans cesse s'en méfier car certains feignent d'obéir pour « *se défendre de plus belles* ». ¹³³

Par ces écrits nous constatons tout le sérieux de l'auteur. Il a conscience du poids physique du cheval et de celui du cavalier, il transmet donc à ce dernier les clefs pour s'imposer face à sa monture. Dans ces différentes classes de caractère, La Guérinière désire apporter des explications rationnelles afin que le cavalier comprenne et puis mettre en place sa tactique en fonction de chacun. L'auteur est assez catégorique, certains chevaux sont plus prometteurs que d'autres, des natures trop marquées sont quasiment perçues comme irrécupérables, c'est pourquoi le cavalier doit rester vigilant et se méfier constamment de l'être qui est avec lui. Plus loin, il ajoute qu'il est nécessaire d'agir avec « *fubilité* » et « *diligence* »¹³⁴. Le cavalier doit donc mettre en place ses actions de façons à ce qu'elles ne soient quasiment pas remarquées par le cheval. Il doit faire preuve de délicatesse dans sa méthode d'exécution. Il joue avec les idées du cheval afin de le mener là où il le souhaite.

Comme chez Pluvinel, les traits psychiques des montures peuvent aussi se rapprocher de ceux des êtres humains. Les maîtres de manège enseignent leurs principes à un public appartenant à la haute société. Il peut alors être important pour ces gens de connaître comment fonctionnent ceux qui les entourent afin de savoir comment réagir dans les situations qui vont se présenter au cours de leur vie.

¹³² François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 63

¹³³ Idem, pour toutes les citations du paragraphe.

¹³⁴ Idem, p.92

Baucher, lui, s'adresse à ses élèves mais également à des écuyers en phase de former leurs élèves. Lors de la définition du mot « Galop », il leur offre ses conseils de pédagogie, tirés de sa propre expérience :

« Si vous faites bien concevoir à l'élève [...], il comprendra [...] :

1° On force l'élève à convenir que tout le tort vient de lui, et dès lors, au lieu de s'en prendre avec colère au cheval qui résiste, il ménage et coordonne ses mouvements pour se faire mieux comprendre.

2° Reconnaissant qu'il ne fait que disposer le cheval, il exécute avec plus de calme, et laisse volontiers à son intelligence le temps de saisir les effets de force, tandis qu'en cherchant à l'enlever, on surprend cette intelligence et on embrouille ses idées. »¹³⁵

Le vocabulaire employé par l'auteur montre la manipulation de l'élève : il est forcé à intégrer une idée dans le but d'obtenir une meilleure attention de sa part. Baucher fait appliquer aux professeurs sur leurs élèves ce qui est appliqué aux chevaux par les cavaliers, c'est-à-dire ils exécutent un procédé pour obtenir d'eux un niveau supérieur. Cette méthode permet aux pratiquants de prendre du recul et de se remettre en questions. De plus, elle est applicable dans bien d'autres situations qui ne se rapportent pas forcément à l'équitation, comme nous l'avons déjà remarqué. Plus loin, il ajoute lors de la définition de « Gouverner son cheval », que :

« C'est de le conduire soi-même, et ne pas le laisser aller à sa fantaisie. Ce point est nécessairement le premier auquel le cavalier doit s'attacher et c'est à quoi il parviendra promptement s'il sait se rendre assez maître de la position du cheval, pour qu'aucun des mouvements de celui-ci ne puisse avoir lieu sans sa volonté expresse. »¹³⁶

Le cavalier contrôle totalement son cheval. Ce dernier ne peut, d'après le texte, exécuter quoi que ce soit sans la décision ou l'accord du premier. L'écuyer a une fonction de meneur, il possède la supériorité dans le groupe qu'il forme avec son cheval. Il est le chef et décide de ce qui doit être fait. Ces propos s'adaptent aussi dans d'autres domaines, le pratiquant n'est pas que cavalier, il peut être de haute société, militaire ou homme d'affaires et doit donc savoir gérer et organiser projets et stratégies.

¹³⁵ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 155

¹³⁶ Idem, p. 168

D'autres occurrences de la sorte sont perceptibles chez l'écuyer du XIX^{ème} siècle. Nous pouvons lire à la définition du mot « intelligence » : « *Pour faire concevoir une pensée à quelqu'un, on commence [...]* »¹³⁷. Ici, Baucher explique comment agir avec les êtres humains pour ensuite montrer la méthode à mettre en œuvre avec les chevaux. Nous constatons alors un réel lien entre les actions du cavalier dans le manège et en société. Dans celle du « Ramener », le maître de manège indique à nouveaux que le cavalier doit ruser par son intelligence, par exemple, il propose de faire céder un cheval par la douleur, ou plutôt une situation pénible et non par la force :

« *[...] qu'il [le cheval] ait le choix, en raison de sa position, d'une résistance pénible ou d'une obéissance qui le soulage [...]* »¹³⁸

Le cavalier va jusqu'à jouer avec le confort de son cheval pour le faire céder. Cette pratique est toujours utilisée et nécessaire pour le bien-être final et la bonne musculature de l'animal. Cependant, nous constatons que l'écuyer travaille pour installer le cheval dans une situation désagréable pour l'obliger à obtempérer. Cette stratégie peut, là encore, être mise en place dans de nombreux domaines. Elle rappelle d'ailleurs les sièges militaires où les assaillants font en sorte de réduire la marge d'action de leurs ennemis en les appauvrissant et leur offrant le moins de choix possibles, si ce n'est au final celui de se rendre. Ces situations ne sont pas comparables en termes de douleurs vécues mais la manœuvre en est proche. Le cavalier fait preuve de ruse, d'intelligence et de stratagèmes pour réussir à imposer sa bonne volonté à la monture. Ce n'est pas tout, il doit savoir montrer son caractère et faire preuve de ténacité...

2.2.3. Le goût de l'effort

L'équitation est une pratique assez ardue. Les maîtres de manège ont rapidement compris ses dangers (rappelons que Baucher est mort dans d'affreuses souffrances suite à la chute d'un lustre sur la piste où il se trouvait). Les auteurs évoquent la sécurité à mettre en place, cependant les chutes sont très peu abordées. Aucun passage, dans les manuels étudiés, n'explique aux élèves que faire s'ils tombent

¹³⁷ Idem, p. 179

¹³⁸ Idem, p. 240

et comment réagir avec la monture. Seuls quelques paragraphes consacrés à la chasse et aux jeux remarquent les risques de l'art équestre mais jamais ils ne traitent différences entre les périls et les niveaux des prises de risques.

Néanmoins, si les chutes, petites ou grosses, sont relativement absentes des manuels, les écuyers désirent montrer à leurs élèves la persévérance dont il faut faire preuve pour une bonne pratique. La particularité de l'art équestre est que le cavalier doit convaincre son cheval d'aller dans son sens. Cela implique forcément des conflits, plus ou moins importants en fonction des montures. Il est plus que nécessaire pour l'écuyer de s'entêter à recommencer les exercices et surtout, de ne pas se laisser abattre par les échecs. Il doit être solide et conserver toute sa volonté de réussite. Que ce soit pour les cavaliers débutants, qui s'appêtent à tomber sans raison ou à se laisser emporter par leurs équadés avant d'intégrer les rudiments équestres, ou bien pour les cavaliers plus expérimentés qui vont devoir éduquer leur animal, chacun se doit de respecter sa monture et de ne jamais relâcher ses efforts. Il semble que dans les ouvrages choisis, plus nous avançons dans le temps et plus cette idée de ténacité est présente.

François Baucher en est l'incarnation, il n'hésite pas à faire part de l'intensité de son travail. Comme nous l'avons vu à la page 21 de ce mémoire, Paul Morand dans la préface de son anthologie livre : « *Au plus haut de la période, un Baucher pourra écrire : "Je suis parvenu, en travaillant sans relâche, [...]"* »¹³⁹. Morand, par la voix de l'écuyer du XIX^{ème}, insiste sur la nécessité et l'important du travail qui permet de parvenir à ses objectifs. Nous savons également que l'auteur, connu essentiellement pour ses nouvelles était cavalier et l'importance de son *Anthologie de la littérature équestre* prouve qu'il n'était pas ignorant dans le domaine. Cela indique qu'il sait ce que demande la pratique de l'équitation. Cette citation met surtout en avant le fait qu'au XX^{ème} siècle, certaines valeurs de l'art équestre sont semblables à celles des siècles précédents, malgré l'évolution certaine vers une activité de loisirs.

Ces notions de patience et de persévérance sont déjà présentes dans l'ouvrage d'Antoine de Pluvinel. Dans, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, le maître de manège délivre très précisément des exercices que doit reproduire l'élève afin d'obtenir une monture plus répondante. Il conseille, après une série d'exercices, de recommencer en exécutant trois à six demi-voltes selon le goût du cavalier pour

¹³⁹ Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Op. Cit., p. 6

habiter le cheval à devenir patient et juste dans ses exercices (nous pouvons lire : « *le cheval pratique tout ce qu'il fçait d'art de patience* »¹⁴⁰). Par la précision et la répétition, c'est à la fois le cavalier et l'animal qui sont entraînés à un travail de longue haleine. En effet, dès le début de l'ouvrage, nous pouvons trouver :

« [...] *l'homme ne le [l'exercice de la Cavalerie] peut apprendre qu'en montant sur vn Cheual, duquel il faut qu'il fe réfolue de fouffrir de toutes les extrauagances qui fe peuuent attendre d'vn animal irraifonnable.* »¹⁴¹

Il informe d'entrée de jeu que l'exercice risque d'être difficile et que l'élève va devoir faire preuve de ténacité et montrer sa bonne volonté. Ce dernier doit s'imposer vis-à-vis de sa monture pour se faire respecter mais il sait que tout ne sera pas évident. Le lexique utilisé montre bien la force physique et caractérielle que peut avoir l'animal et invite le pratiquant à la surmonter.

Dans *Le Manège royal*, Pluvinel présente au souverain le « Bonnite » (ce passage se trouve dans la seconde partie), l'homme qui s'apprête à faire sa première mise en selle a devant lui le cheval le plus parfait d'Europe selon les propos de son professeur. Même si la cavalerie est exemplaire, cela n'empêche pas de la travailler. En effet, la fin de la première partie détaille comment le cavalier doit s'y prendre avec sa monture. Il montre comment l'écuyer doit l'habituer et la traiter afin d'obtenir un animal performant sur lequel il est possible de compter. À cette occasion, nous constatons qu'implicitement, l'intensité de l'effort, du cheval comme de l'élève, est prônée. Le cavalier ne s'arrête pas aux difficultés qu'il pourrait rencontrer, il continue d'être demandeur en termes de qualité et de justesse jusqu'à ce qu'il parvienne à obtenir ce qu'il désire l'animal. À la page 153, nous lisons les paroles de Pluvinel :

« [...] *felon cette connoiffance, qui ne fe peut acquerir que par le long ufage dans l'exercice; néanmoins quoy que ce foit, il faut vaincre le cheval par la patience, ou par la force : celuy qui n'est pas beaucoup fçavant, fera beaucoup mieux de fe feruir de la patience [...] c'eft là où on connoift la vraye perfection du fçavant Cavalier* »¹⁴²

L'image du cavalier et de ses valeurs est de nouveau présente, elle revient régulièrement derrière la rédaction des principes équestres. L'auteur met en avant la

¹⁴⁰ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p. 122

¹⁴¹ Idem, p. 23

¹⁴² Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 153-154

patience et la pratique du cavalier. Ce sont des qualités qui doivent lui être inculquées et qu'il doit savoir enseigner à sa monture. Les connaissances théoriques sont nécessaires et la pratique régulière, essentielle. Le verbe « *vaincre* » utilisé par l'écuyer indique que le cavalier est supérieur à sa monture. C'est à lui que reviennent les prises de décisions, il renforce la confiance de son élève par le choix d'un lexique précis. Il ajoute que des exercices récurrents permettent de renforcer les capacités du cavalier et de combler les acquis qui pourraient lui manquer. La patience, la ténacité et la fréquence de l'effort sont des critères non négligeables pour réussir et par la même occasion, pour distinguer un simple cavalier de l'homme de cheval.

Au XVIII^{ème}, La Guérinière évoque l'importance de l'apprentissage théorique pour compléter celui de la pratique :

« [...] *Le fentiment de ceux qui comptent pour rien la théorie dans l'Art de monter à Cheval, ne m'empêchera point de foutenir, que c'est une des choses les plus nécessaires pour atteindre la perfection. Sans cette théorie la pratique est toujours incertaine. [...]; mais pour parvenir à l'excellence de cet Art, il faut nécessairement être préparé fur les difficultez de cette pratique par une théorie claire & folide.* »¹⁴³

Cette citation illustre la recherche de l'excellence chez le cavalier. Selon l'auteur, la théorie évite à l'élève de s'opposer à la nature et la pratique en est l'application, elle requiert la vigueur et la patience. Le maître de manège, au chapitre II de la seconde partie s'adresse à son élève. Dès la première moitié de l'ouvrage, il l'informe sur la difficulté et le danger de la pratique mais aussi l'importance d'y allier la théorie. Pour mener à bien l'art équestre, il faut redoubler de travail et éviter de faire l'impasse sur les apprentissages, peu importe leur nature. Le démonstratif « *ceux* » marque la différence entre les bons et mauvais écuyers et laisse paraître encore une fois l'homme de cheval. À la page suivante, au sujet des qualités de ce dernier, nous pouvons lire :

« *La difficulté d'acquérir ces qualitez, & le tems considérable qu'il faut pour se perfectionner dans cet exercice [...]* »¹⁴⁴

L'auteur insiste sur un travail établi sur une longue durée avant d'en constater des progrès très concrets. Pluvinel et Baucher prônent la rapidité de leurs méthodes,

¹⁴³ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 61

¹⁴⁴ Idem, p. 62

ce qui est un moins perceptible chez La Guérinière. Nous remarquons encore aujourd'hui que l'équitation est un des sports où les pratiquants de haut niveau appartiennent à une classe d'âge plus élevée que dans les autres disciplines. À l'âge où certains sportifs sont déjà en retraite, des cavaliers de la même génération commencent à peine à se hisser sur les podiums. Cela est visible dans des championnats comme les Jeux Olympiques et désigne la nécessité d'un travail de longue haleine.

À la page 91, le maître de manège indique qu'il est possible d'utiliser la chambrière pour punir les poulains et montures paresseuses. Il ajoute ensuite que le principe de cette méthode est d'obtenir un cheval qui se porte en avant, est courageux et ne renonce pas au travail. Ce sont des habitudes que le cavalier doit lui apprendre. Pour pouvoir l'enseigner correctement à sa monture, l'élève doit être disposé à intégrer ces valeurs pour lui personnellement. Le cheval peut alors constituer un support de métaphore pour indiquer au cavalier l'attitude et le caractère à adopter. Les attributs imposés à l'équidé peuvent aussi l'être de l'homme, qui doit éduquer l'animal et donc exiger de lui-même les efforts et traits de personnalité qu'il demande.

Un siècle plus tard, l'équitation est en pleine révolution. Dans un temps où la pratique équestre est contrôlée par le cercle militaire, François Baucher est parvenu à se faire une place et à faire accepter ses idées à quelques écuyers malgré le rejet des plus traditionnalistes. L'homme connaît de nombreux refus au cours de sa carrière et réussit tout de même à atteindre ses objectifs. Son parcours professionnel est preuve de ténacité, et nous constatons dans l'œuvre étudiée de nombreuses occurrences à ce trait de caractère indispensable. Plusieurs définitions en effet, se prêtent à traiter un sujet tout en créant une digression vers les idées plus personnelles de l'auteur.

Baucher met en garde ses élèves et les écuyers contre les méthodes trop rapides qui promettent des miracles dans les progrès du cavalier, comme le sous-entend La Guénière (citation 117). C'est ainsi qu'il conseille d'utiliser l'intelligence de l'animal et déclare :

*« Tâchez de sortir l'équitation de ce sommeil léthargique où l'ont laissée jusqu'à présent l'irréflexion et la routine. Méfiez-vous des gens à secret, et des moyens hors-nature »*¹⁴⁵

¹⁴⁵ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 85-86

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Nous avons vu au début de cette partie que Baucher faisait part de son travail personnel. Ici, il indique aux cavaliers la prudence par rapport des personnes dépourvues de valeur qui pourraient abuser de leur manque de connaissance. Il entend ainsi que seul le travail permet l'obtention de résultats. Les cavaliers ne doivent cesser de se remettre en question et de réfléchir à améliorer l'art équestre. Le maître de manège demande un travail régulier pratique mais aussi plus intellectuel. Par de tels propos, il offre la possibilité de sortir de la tradition et de s'ouvrir à d'autres disciplines que l'équitation classique. Il met en avant la réflexion personnelle du cavalier avec pour objectif, celui de créer et insérer une nouvelle vision du monde du cheval.

La patience est un point essentiel du caractère cavalier. Il doit en user vis-à-vis de sa monture et la travailler chez l'animal. Le cavalier exemplaire est offert aux lecteurs comme idéal à la limite de l'utopie. Les auteurs les avertissent des difficultés spécifiques de l'équitation et leur montrent l'exemple en ce qui concerne la répétition des exercices et la persistance dont ils doivent faire preuve face aux échecs qu'ils pourraient subir. Ils captent alors toute l'attention et le respect de leurs élèves et de leur lectorat. Bien souvent, l'obstination prônée implique la remise en question de l'écuyer qui ne cherche pas à se mettre sur un piédestal. Habitué à résister à l'animal selon les situations, les cavaliers possèdent des qualités qui leur permettent de prouver leur volonté et ténacité. Cela est valable face au cheval mais également dans bien d'autres cas, comme les rapports humains. Peu à peu, l'élève acquiert une méthode stratégique dans l'instauration de ses actions et prend conscience de son pouvoir. Nous allons voir que les traités vont encore plus loin, en s'intéressant aux relations de l'écuyer avec sa monture mais aussi en société.

2.3. La relation avec autrui

Toutes les qualités qu'apprend peu à peu le cavalier ont une finalité bien précise. Les objectifs varient quelques peu au fil des siècles, pourtant, une idée reste : celle de faciliter les échanges. Nous avons vu que l'intégration des différentes capacités du cavalier avaient pour nécessité de l'aider dans sa vie équestre mais aussi professionnelle et sociale. L'écuyer semble ne faire qu'un avec sa monture, pourtant,

nous verrons que bien souvent, il est observé et évalué. Même si ces personnes n'ont pas toujours de lien avec le monde du cheval, nous allons voir qu'il est nécessaire pour le pratiquant de maintenir son attention et d'éviter de se laisser aller, même quand il s'agit de loisirs...

2.3.1. La création d'un homme de guerre

À l'heure des premières écritures équestres, Kikkuli a très bien saisi l'intérêt des équidés. Il les sélectionne attentivement, séparant les plus faibles des plus forts avant de leur imposer un entraînement adapté à leur physiologie. Il les soigne au quotidien et, pour les plus puissants, augmente chaque jour la difficulté des exercices. Les méthodes sont assez catégoriques et peuvent, bien entendu, nous paraître assez ardues. C'est ici l'éducation de l'animal plus que celle de l'homme qui est prodiguée. Le but principal de cette préparation physique et mentale est d'amener le cheval sur les champs de bataille où il est destiné à tracter les chars. Siècle après siècle, l'homme apprend à monter sur l'équidé et à l'utiliser en tant que monture pour les combats.

Nous savons que l'usage du cheval d'armes chute à la suite des nombreuses guerres du XVIII^{ème}. Les troupes sont très affectées et les prix ne cessent d'augmenter. C'est aussi à cette époque que des races arrivent des autres continents, qu'ont lieu certains croisements et que s'affinent les critères de sélection¹⁴⁶. Selon Jean-Pierre Digard, directeur de recherches au CNRS, spécialiste de l'Iran et de la domestication animale, c'est au XIX^{ème} siècle que le cheval fait son grand retour dans la cavalerie¹⁴⁷. Les militaires ont besoin de chevaux puissants pour tracter l'artillerie lourde, les vivres ainsi que pour transmettre les informations. L'utilisation majeure rappelle alors celle des Hittites. À partir du XX^{ème} siècle, les chevaux, peu à peu remplacés par des véhicules motorisés, se font minoritaires dans les corps militaires.

Ces préoccupations sont très stratégiques et vraiment orientées vers l'armée alors que les auteurs que nous étudions prétendent aspirer à l'art équestre. Nous avons vu aussi précédemment, que deux d'entre eux étaient relativement proches de

¹⁴⁶ Daniel ROCHE (sous la direction de), *Le Cheval et la Guerre, du XV^{ème} au XX^{ème} siècle*, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, 2002

¹⁴⁷ Jean-Pierre DIGARD, *Une Histoire du cheval : Art, Techniques, Société*, Actes Sud, 2004

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles : D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de La Guérinière et François Baucher

la Cour et que par leurs écrits, nos trois écuyers, essayaient de transmettre des valeurs et des traits de personnalité pour « modeler » leurs élèves. Comme nous pouvons le deviner, les qualités relatives aux milieux militaire et royal sont imperceptibles chez Baucher qui vit au XIX^{ème} et qui se fonde sur une équitation plus orientée vers le manège bien qu'il enseigne la discipline à quelques militaires du rang.

Dans un premier temps, certains des écuyers recommandent de s'assurer de l'état général de la monture et du matériel. Chez Pluvinel, même si l'écuyer ne prépare pas son cheval, il doit le vérifier personnellement avant de se mettre en selle. Dans *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, l'élève ne doit compter que sur lui-même et se méfier de ceux qui l'entourent (ce qui est aussi notable chez La Guérinière). Il indique que cet examen préalable doit être précis puisqu'il est vital au cavalier. Il est essentiel que le harnachement soit bien ajusté avant de demander quoique ce soit à l'animal. Après avoir détaillé les éléments à inspecter et la façon dont ils doivent être réglés, il ajoute :

« [...] Car puis que la vie defpend de ces chofes, il eft tres-raifonnable d'y regarder de prés ce qui fe fait prefque en vn moment, quand on y eft accouftumé [...] »¹⁴⁸

L'auteur prône aussi la méfiance envers le cheval puisqu'il indique à son élève : « *i'aduertis le Cavalier qu'il ne faut iamais approcher d'un Cheual fans foubçon* »¹⁴⁹. L'écuyer doit être constamment sur ses gardes, nous retrouvons l'importance de l'attention qu'il doit accorder à ce qui est autour de lui. Il juge aussi important d'ajouter que l'animal ne doit pas être surpris ni gêné par les armes du cavalier. Le maintien de la prudence est également très présent dans *Le Manège royal*. Le roi reconnaît lui-même la prise de sécurité de la méthode de son professeur :

« *I'apperçoy clairement que par la voye que vous fuiuez, vous éuitez prefque tous les perils qu'il y a pour les hommes & pour les cheuaux [...]* »¹⁵⁰

Ce comportement de l'écuyer peut s'expliquer par l'importance sociale du monarque. En protégeant et prévenant son élève contre les chutes, Pluvinel se protège également. Il pourrait en effet être accusé d'une erreur qui coûterait la vie au roi. En lui montrant la nécessité de l'inspection de sa monture, il l'avertit aussi contre les

¹⁴⁸ PLUVINEL Antoine De, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p. 45

¹⁴⁹ Idem, p. 44

¹⁵⁰ PLUVINEL Antoine De, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 60

éventuels ennemis qui pourraient vouloir s'en débarrasser. Nous pouvons ici nous rappeler des astuces et faits qui servent généralement d'exemple, comme des picots sous la selle de la monture qui pourraient rendre l'animal fou de douleur et déstabiliser le cavalier. Ces cas restant plutôt rares, nous remarquons tout de même qu'une manière d'être est enseignée en plus de l'art équestre.

Plus loin, le maître de manège promulgue ses conseils directement au roi. Dans la dédicace, les liens entre l'art de la guerre et l'éducation de la noblesse sont très présents, ce qui renforce encore l'idée de la création d'un combattant. Par la suite, il énonce l'importance de l'équitation au sein d'une armée et vis-à-vis du peuple. Il prône la vertu, puis fait remarquer que si le souverain est capable d'obtenir un cheval en place à la tête d'une armée, il devient un exemple pour toute la noblesse. Pluvinel demande au roi d'appliquer ses conseils :

« [...] afin d'obliger toutes ces personnes de qualité que voilà devant elle, qui defirent il y a long temps de la voir en cet eftat, qui leur donne eſperance que bien-toft elle fe portera à la tefte de fes armées, donnant vn fi bon exemple de fa vertu, qu'elle obligera par là tout fa Nobleſſe en l'imitant de le fuiure, & de fe rendre digne de la bien & dignement ſeruir »¹⁵¹

Le roi véhicule une image de vertu auprès de son peuple, mais à la tête de son armée, c'est aussi l'image du pays qu'il représente. Il se doit, par un cheval juste, montrer qu'il maîtrise son armée et son peuple et qu'il est capable d'affronter ses rivaux. Il assied ainsi son autorité et impose le respect à ses sujets et aux autres dirigeants des pays. Il est donc pour lui essentiel d'être droit en selle et d'obtenir un cheval répondant.

Nous remarquons également que cet ouvrage est dédié au roi. Cela est forcément un argument de vente puisqu'il montre l'attestation de la méthode par la tête du pays, et donc, les qualités de l'écuyer. Pourtant nous pouvons voir que les gratifications s'effectuent dans les deux sens puisqu'au fil du texte, Menou de Charnisay, par la voix de Pluvinel ne cesse de faire l'éloge du roi et de sa capacité rapide d'adaptation et d'intégration des leçons et exercices. L'homme prétend ne pas vouloir complimenter inutilement son élève mais en dresse quand même un portrait tout à fait laudatif. De telles flatteries lui permettent aussi d'acquérir la bienveillance du

¹⁵¹ Idem, p. 109

roi, tout en montrant à ses lecteurs la bonne volonté du monarque et la reconnaissance justifiée qu'ils doivent avoir envers lui.

Un siècle plus tard, François Robichon de La Guérinière succède à Antoine de Pluvinel. Celui-ci obtient son brevet d'écuyer du roi, puis d'écuyer ordinaire. Dans son œuvre, nous remarquons aussi quelques occurrences à la formation d'un militaire. Pour lui, l'apprentissage qu'il délivre a pour finalité les jeux et la guerre. Comme chez Pluvinel, la structure progressive de son ouvrage montre que plus l'écuyer progresse et plus il évolue vers les loisirs de la Cour. Les exercices du manège servent à assouplir les chevaux et à les rendre attentifs aux ordres du cavalier. Ils sont ainsi plus à l'aise sur un terrain généralement assez endommagé en tant de guerre. De plus, le sol peut varier par rapport à celui où le cheval a été entraîné (rappelons-nous, par exemple, les conquêtes napoléoniennes en Russie). Il est donc vital d'obtenir une monture répondant aux demandes de son cavalier.

Dans sa deuxième partie, La Guérinière consacre le chapitre XIX aux chevaux de guerre. Il réitère l'idée des assouplissements pour avoir un cheval obéissant et solide. Il déclare ensuite que l'art de la cavalerie et celui de la guerre sont étroitement liés et que chacun contribue à enrichir l'autre. Tout air de manège a son importance peu importe la finalité.

*« Delà est venu l'établissement des Académies, que les grands Princes se font toujours fait honneur de protéger. Ces principes mis en pratique, ont contribué à la justesse des différents mouvemens qui se font dans les armées. Il ne fera pas difficile de se l'imaginer, en considérant que chaque air de manège conduit à une évolution de la Cavalerie. »*¹⁵²

Comme Pluvinel, l'auteur montre l'importance des dirigeants du royaume, il les remercie pour les actions envers les académies et le fait ainsi remarquer à leurs élèves. Il donne les bienfaits de chaque exercice de dressage par rapport aux scènes de combat, par exemple, les déplacements latéraux permettent de resserrer plus facilement les rangs, alors que le passage a la fonction de mettre en valeur l'homme qui est à la tête de la troupe. Non seulement, tout est parfaitement ordonné mais en plus, les airs relevés impressionnent l'ennemi. Une image de cohésion se dégage du corps armé. La monture doit être apte à entourer l'adversaire et à évoluer rapidement

¹⁵² François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 150

à l'intérieur du combat. Pour lui, il faut absolument posséder un cheval équilibré, sachant franchir les obstacles (ce qui donnera naissance aux concours de cross et de sauts d'obstacle que nous connaissons). Il est nécessaire d'éviter tout désordre, même minime, dans un contexte militaire. Il ajoute :

*« Le rapport qui se trouve entre ces deux Arts [ceux de la guerre et du dressage], a donc fait naître l'émulation parmi la Noblesse, pour acquérir de la capacité dans l'art de monter à cheval, afin de servir son Prince & sa Patrie avec le plus de fruit. C'est par un motif si glorieux que les anciens Ecuyers se font efforcer de donner au Public les moyens de dresser des Chevaux propres pour la guerre ; & c'est en marchant sur leurs traces que nous allons tâcher d'éclaircir ce qu'ils ont dit de bon sur cette matière. »*¹⁵³

L'art équestre est présenté comme étant une discipline où de longues recherches ont été effectuées depuis des siècles, mais aussi un héritage qui se partage au fil des générations. Les successeurs sont invités à poursuivre ces études, dans le but d'améliorer la pratique et le résultat (ce qui rappelle les objectifs de l'homme de cheval). Nous remarquons aussi que le bon cavalier fait plus que monter à cheval : il se doit de servir son souverain et sa nation. La noblesse prend ici tout son rôle et toutes ses responsabilités. L'auteur complète ses propos en disant que la guerre requiert l'instauration de principes précis et des réactions rapides du cheval, mais aussi du cavalier, d'où l'utilité de sa rapidité de jugement et de sa capacité à agir avec contrôle. La Guérinière conseille également d'habituer l'animal aux différents éléments perturbateurs qu'il va être amené à rencontrer en période de guerre (bruits des tambours, fumée, odeur de feu...) afin de pouvoir compter sur lui en temps voulu.

Plus tard, dans son dictionnaire, Baucher, anticonformiste rappelons-le, montre l'utilité de sa méthode pour l'armée puisque celle-ci contribue à assouplir le cheval et permet aussi au cavalier d'obtenir des réponses rapides en plus d'une monture fiable¹⁵⁴. Dans nos ouvrages, l'ombre militaire du cavalier n'est jamais très loin de lui, ainsi une stratégie est véhiculée et imposée à l'élève et à son cheval. Les longs passages sur la sélection de celle-ci rappellent l'importance d'avoir un partenaire de confiance, ce qui peut s'appliquer aux êtres humains dans la société. Il est nécessaire dans un milieu militaire de définir correctement qui sont ses alliés et ennemis et de

¹⁵³ Idem, p. 150

¹⁵⁴ BAUCHER François, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 244

pouvoir compter sur ses partenaires. Les relations qui les unissent doivent être fondées sur la sûreté et l'honnêteté, même si l'homme reste méfiant par rapport à son entourage. Nous allons voir que ces choix sont importants, mais que les liens établis le sont aussi. Sur le champ de bataille, les combattants à cheval doivent entretenir une certaine complicité avec leur cheval, ce pourquoi nous allons maintenant observer la communication entre les deux parties.

2.3.2. Le rapport entre le cavalier et sa monture

L'équidé doit être en mesure de répondre aux actions du cavalier, et ce, de manière quasiment instantanée. Pour ce faire, les écuyers étudiés ont instauré des principes bien précis qu'ils délivrent dans leurs ouvrages. Ils ont chacun une vision différentes des autres et font la promotion de leurs innovations. Même si les méthodes actuelles ont véritablement évolué par rapport à celles établies durant les siècles précédents, nous pouvons dire qu'elles en ont été les fondations. La transformation des exercices et plus largement des préceptes, est aussi due à la prise en compte de l'animal. Peu à peu, l'écuyer admet la psychologie de celui-ci et s'en sert pour établir et travailler ses idées. L'éducation de l'homme va de pair avec celle du cheval, elles sont indissociables de l'une de l'autre. Chaque action d'un des deux êtres est un apprentissage pour l'autre. Toutes les qualités du cavalier sont canalisées durant les leçons, à tout moment il doit être capable d'exécuter ce qu'il possède des acquis antérieurs.

Pluvinel propose une méthode qui agit relativement vite. Il comprend les écarts entre les expériences du cheval et de l'élève et les utilise pour éduquer l'un et l'autre. Pour être en accord avec l'animal, l'écuyer doit connaître les lois de l'équilibre, il comprend alors comment sa position peut influencer sur l'attitude de la monture. Comme nous l'avons vu aux citations 53 et 54, il recommande la douceur pour la manipuler : il faut conserver la gentillesse du cheval. Si le cavalier travaille sans considération, il risque d'emmener l'anomal vers des vices incorrigibles, ce pourquoi il se doit le récompenser quand l'exercice est réussi. Il est essentiel que l'homme connaisse parfaitement sa monture pour lui demander des actions raisonnables, en fonction des capacités de celle-ci. C'est la qualité et non la quantité des mouvements qui prononce le niveau et le savoir-faire des élèves.

Le maître de manège conseille d'habituer progressivement l'animal aux actions du cavalier. Celui-ci doit faire sentir sa présence à sa monture en termes de contact entre la bouche et la main, mais de manière très délicate ; toute son attention doit être tournée vers l'équidé. Le travail se fait progressivement, d'abord au pas, puis au trot et enfin au galop. Il demande aussi de laisser le cheval se reposer après les exercices les plus difficiles. La monture n'est pas un simple instrument, Pluvinel fait comprendre qu'elle a des besoins et que loin d'être une machine, il faut savoir aussi la préserver. Pourtant, les principes de l'écuyer restent parfois un peu rustres pour l'animal.

La méthode du maître de manège du XVII^{ème} se remarque par l'utilisation des piliers. Pluvinel rapporte cette nouvelle idée à la suite de son voyage en Italie. Pour lui, ils sont élémentaires dans l'instruction et permettent au cavalier d'obtenir ce qu'il désire de n'importe quel cheval. Il consacre un chapitre entier, le vingt-cinquième de la première partie, à expliquer leurs bienfaits. Les planches de l'ouvrage (absentes de notre édition), montrent bien ces artifices¹⁵⁵. L'équidé est attaché à un ou deux piliers, ce qui permet de venir à bout de toutes ses résistances, mais aussi au cavalier novice de s'habituer à être en selle et à la mise en place du contact. Il y a alors moins de risques d'échappatoire, ce pourquoi le maître de manège les considère comme bénéfiques pour tous. Si l'exercice n'est pas abouti une fois que le cheval est sorti des piliers, il y retourne. L'objectif est de le reprendre avant qu'il ne devienne incorrigible, ce qui explique le système de récompenses et de punitions : l'homme, en quelques sortes, manipule sa monture pour en obtenir ce qu'il veut.

Le cavalier doit être ferme sans pour autant être brusque dans ses gestes. Il ruse avec les châtiments et gratifications, ainsi qu'avec l'utilisation des aides artificielles et autres instruments comme les piliers. Il y a un travail de l'esprit de la monture, elle doit effectuer ce qui lui est demandé avec plaisir et chaque action doit avoir son utilité. Nous remarquons que l'apprentissage du jeune cheval se fait avec l'aide du cavalier ; il est d'abord travaillé seul, puis avec une selle et les étriers descendus pour s'acclimater au contact des jambes avant d'être monté. Dans *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Pluvinel indique qu'« *Il faut commencer à dreffer l'homme le premier* »¹⁵⁶, pour ensuite pouvoir éduquer l'animal. L'homme apprend pour transmettre son expérience à sa monture. Il y a une relation de dépendance dans la

¹⁵⁵ Une d'entre elle a été étudiée dans le mémoire de master 1 : Alexia BOUTANTIN-SANDRON, sous la direction d'Isabelle KLOCK-FONTANILLE : *Op. Cit.*, p. 74

¹⁵⁶ PLUVINEL Antoine De, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, *Op. Cit.*, p. 93

formation des deux êtres, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas tous deux inexpérimentés, afin de prendre dès le commencement les bonnes habitudes. Cependant, cette règle peut varier si ce sont des adolescents de treize ou quatorze ans, ils devront alors savoir faire preuve de patience et de compréhension envers l'animal. Le mot « *aide* » revient régulièrement dans le texte, ce qui montre que l'homme est adjuvant par rapport à la monture, il est également supérieur à elle dans le sens où il lui dispense un enseignement. Il doit être très clair dans ses demandes afin qu'elles soient compréhensibles et familières au cheval, qui peu à peu va les réaliser sans difficultés. Toutefois, nous n'oublions pas qu'une certaine crainte de l'homme lui est imposée au départ, par les aides artificielles, afin de faire en sorte que l'animal comprenne les aides naturelles. Redoutant les coups d'éperons, il obéit ainsi aux actions des jambes, qui sont plus légères.

Pluvinel insiste sur les résultats très rapides de sa méthode. De plus, elle est, selon lui, plus évidente pour le cavalier par rapport à ce qui s'est fait auparavant, ce qui offre au pratiquant plus de plaisir. Contrairement à son prédécesseur, La Guérinière ne se vante pas d'une méthode hâtive mais accorde de l'intérêt à la finalité. Il reste très descriptif dans sa narration et s'attarde peu à des détails autres sans lien direct avec la pratique de l'équitation.

Pour lui, les hommes doivent être reconnaissants envers leur cheval. Celui-ci leur apporte en effet de nombreux services et c'est pour cette raison, qu'aucune violence ne doit leur être infligée. Il est assoupli pour pouvoir être totalement attentif aux ordres du cavalier. Ce dernier doit veiller aux actions qu'il met en place car certaines, lorsqu'elles sont mal exécutées, créent des vices irrémédiables chez les animaux, ce qui peut se révéler pires que les défauts de nature. La Guérinière rappelle qu'un cheval est capable de tuer, il responsabilise le cavalier dans ses actions. Celui-ci doit être attentif et contrôler la monture. L'auteur ajoute qu'elle doit être éduquée vers l'âge de six ou sept ans afin que le poulain ait fini sa croissance et ainsi éviter les troubles qui pourraient y être liés.

Semblable à Pluvinel, il conseille d'éviter les trop longues reprises qui fatiguent et endorment le cheval. Lassé, celui-ci perd alors le goût du travail. Cela peut également être entendu comme un conseil pour les autres maîtres de manèges et leurs élèves. François Robichon de La Guérinière rejette les piliers ; en revanche, il est emblème d'un autre travail appelé l'épaule en dedans. Il avoue tirer cet exercice de

Salomon De La Broue et du Duc de Newcastle, qui assouplissent tous deux, l'épaule du cheval autour d'un cercle. Pourtant l'épaule n'étant pas totalement assouplie par ce travail, le cavalier doit prendre en compte l'échauffement entier de sa monture en lui faisant appliquer d'autres exercices musculaires.

Les demandes de l'écuyer doivent être subtiles et les leçons sont progressives dans la difficulté. Il doit aider l'animal et embellir les mouvements produits. Le ressenti du cavalier est très important, il permet de juger l'équilibre de sa monture pour comprendre d'où proviennent les difficultés et quels sont les rapports avec les défaillances physiques de l'animal. Si l'élève n'est pas sûr, il peut néanmoins au début, regarder la manière dont se posent les pieds, grâce au mouvement des épaules. Les propos sont très rationnels, le cheval doit être juste et équilibré, il n'y a pas de solution autre que le travail et l'attention envers l'animal. Le cavalier est constamment à l'écoute, il attend que son cheval soit disponible et physiquement prêt pour lui demander quoique ce soit.

La Guérinière s'exprime moins que Pluvinel en termes de relations. Il explique simplement comment réagir. Le traité est plus généraliste et bien qu'il soit plus important massivement, il reste très descriptif et s'arrête moins au détail des leçons comme c'est le cas dans les deux ouvrages de l'auteur précédent. Le cavalier est cependant toujours supérieur au cheval et se doit de parfaire son éducation. C'est un véritable travail visant à instaurer une certaine confiance entre l'homme et l'animal. L'écuyer doit pouvoir compter dessus en toutes occasions.

Baucher prétend aussi développer une méthode très rapide, qui toutefois est qualifiée comme étant très rationnelle. Il propose tout d'abord d'attendre que le cheval atteigne ses cinq ans avant de le monter (les dernières dents apparaissent généralement entre cinq et six ans). Il préconise aussi d'agir avec douceur et de prévenir l'animal de ce qui va lui être demandé. Pour les échauffements, il recommande aussi les assouplissements et notamment les flexions de l'encolure aux deux mains.

Un point central des préceptes de Baucher est l'utilisation de l'intelligence, du cavalier comme du cheval. L'élève doit sans cesse se remettre en question (« *le cavalier doit toujours s'imputer la faute d'une mauvaise exécution* »¹⁵⁷) et s'employer à

¹⁵⁷ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 157

se faire entendre par sa monture. Il utilise des principes rationnels pour obtenir de lui ce qu'il veut, pour cela, il doit redoubler d'attention. À la définition de « soubresaut », nous pouvons lire :

« [...] le cheval qui est monté avec distraction semble épier et reconnaître facilement la négligence de son oublieux conducteur [...] Il est donc important d'être toujours attentif et en garde contre les défenses d'un cheval. »¹⁵⁸

L'homme ne doit à aucun moment relâcher sa concentration, au risque de se laisser emporter. Plus loin, nous observons les citations suivantes :

« [...] c'est le cavalier qui donne la position, et le cheval qui prend l'allure [...] »¹⁵⁹ et :

« *GOUVERNER SON CHEVAL : c'est le conduire soi-même, et ne pas le laisser aller à sa fantaisie. Ce point est nécessairement le premier auquel le cavalier doit s'attacher et c'est à quoi il parviendra promptement s'il sait se rendre assez maître de la position du cheval, pour qu'aucun des mouvements de celui-ci ne puisse avoir lieu sans sa volonté expresse.* »¹⁶⁰

Le cavalier est clairement dominant par rapport à son cheval. C'est lui qui ordonne et l'animal qui exécute. Il faut que le pratiquant sache s'imposer car le cheval reconnaît s'il est habile ou non et peut en jouer. L'élève doit travailler son intellect personnel avant de travailler celui de sa monture, c'est sur lui-même qu'il doit agir dans un premier temps. Lors de la définition « OBTENIR D'UN CHEVAL »¹⁶¹, Baucher, par la métaphore du combat, montre que le cheval doit réaliser les volontés du cavalier afin que celui-ci ne reste pas à sa « merci ». Il met en garde les élèves contre le cercle vicieux qu'engendrerait une faute tolérée. Il rappelle, comme La Guérinière, qu'une telle conduite nécessiterait un long travail pour rétablir le caractère de l'animal.

Nous constatons quand même une certaine personnification du cheval avec des définitions comme « OUTRER LE CHEVAL », qui signifie ici, faire aller le cheval au-delà de ses forces. Il ajoute :

¹⁵⁸ Idem, p. 274

¹⁵⁹ Idem, p. 157

¹⁶⁰ Idem, p. 168

¹⁶¹ Idem, p. 212

« *Un bon cavalier n'outré jamais les forces de son cheval, il se garde bien d'abuser de ses services, et leur assure ainsi une plus longue durée.* »¹⁶²

Cette citation peut s'appliquer dans un contexte plus social que celui propre à la piste de manège. Il y a là une double lecture possible : celle de l'équitation et celle de la société. Baucher reconnaît l'utilité et la volonté de l'animal, comme le faisait La Guérinière. Il propose au cavalier de s'imposer avec fermeté et douceur afin de constamment contrôler sa monture.

Au fil des siècles, les principes prennent de plus en plus en compte la sensibilité et de la personnalité de l'animal. Même s'il est possible de constater des liens entre chacun des auteurs étudiés, les évolutions sont notables. La relation entre cavalier et cheval est centrale et doit se faire en évitant au maximum les conflits qui pourraient être rédhibitoires dans l'évolution de la pratique et voir même funestes dans certains cas. Une fois la confiance établie, les exercices doivent alors s'enchaîner pour que l'harmonie la plus totale qui puisse se faire. C'est alors l'image d'un couple qui est véhiculée et jugée par ceux qui l'entourent.

2.3.3. L'importance du regard extérieur

« *Cosaque ! D'abord, tu es bossu... bossu... bossu...* »¹⁶³, après une description élaborée par Paul Morand, montrant le rapport entre la tenue des vêtements de Gardefort et son humeur, le militaire retraité exprime ces reproches à son élève. Cela nous indique l'importance de l'attitude du cavalier en matière de dressage. L'image suscitée a souvent intéressé, puisqu'elle est pleine de significations. À l'époque des ouvrages que nous étudions, l'art équestre est réservé à un public appartenant essentiellement aux rangs les plus élevés de la société, même si cela tend à se démocratiser au fil des siècles. Un cheval en tête de l'armée, nous l'avons vu, sert à impressionner l'ennemi. Il donne une image, représente un homme et plus largement un pays. La prestance du cavalier doit inspirer la confiance par la maîtrise de soi, de la monture et plus largement de ceux qui l'entourent et de ceux qu'ils dirigent. Nous avons aussi remarqué que les maîtres de manège insistaient sur le contrôle et

¹⁶² Idem, p. 214

¹⁶³ Paul MORAND, *Milady, Suivi de Monsieur Zéro*, Op. Cit. p. 32-33

l'attention constante. Ces qualités doivent aussi s'appliquer à l'expression qui est renvoyée, il en va de la réputation au sein d'un milieu plutôt exigeant et sélectif.

Il est important pour le cavalier d'offrir une représentation gracieuse, pour cela, son cheval doit être en place. Il montre alors une prise de contact idéale, sans résistance d'aucune part, une maîtrise des exercices ainsi qu'une vision agréable avec un cheval juste, enclin à aller de l'avant. Paul Morand illustre assez bien cette idée :

« *L'assiette du cavalier, faite de fixité et de liant, est l'image même de l'idéal politique, c'est-à-dire une domination d'autrui qui commence par la maîtrise de soi-même* »¹⁶⁴

Quels que soient les domaines d'activités, l'attitude et l'inspiration de la confiance peuvent jouer en faveur de celui qui les possède. Les conseils des maîtres de manège pourraient alors être adaptés dans des secteurs variés.

Pour Antoine de Pluvinel, l'écuyer doit dans un premier temps savoir se vêtir. Il s'habille comme il le souhaite mais sans oublier le respect des règles de bienséances. Par exemple, le port d'un chapeau trop large pourrait apeurer la monture ou le gêner dans la réalisation des exercices. Dans *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, il insiste sur la nécessité de paraître « *bel homme de Cheual* » :

« [...] *il fuffit d'efre bien placé fur le Cheual, depuis la tefte iufques aux pieds, pour fe faire eftimer bel homme de Cheual : Et celuy que l'on aura veu en cette pofture, cheminant feulement au pas fe pourra dire beau [...] en gardant fa belle pofture, il acquierra toujours la reputation de bel homme de Cheual, quand mefme le Cheual ne feroit rien qui vaille, quoy que bien dreffé : Car fi l'homme garde toufiours fa bonne pofture, on accufera plûtoft fon Cheual que luy, & n'y aura que les tres-fçauants qui reconnoissent d'où vient la faute [...]* »¹⁶⁵

Pour l'auteur, l'attitude doit dégager élégance et fermeté. Nous voyons très bien avec une telle citation que Pluvinel maîtrise déjà la manipulation par l'image. Une bonne gestion de celle-ci semble faciliter les efforts à fournir en accréditant celui qui la possède. La majeure partie de la population peut être trompée face une posture imposante en accordant sa bienveillance à un homme qui sait jouer avec son apparence et même en l'acquittant de ses fautes. Dans *Le Manège royal*, la vertu est

¹⁶⁴ Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Op. Cit., p. 10

¹⁶⁵ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p. 32

prônée, la transmission des valeurs se fait par l'image véhiculée. Le souverain en tête d'armée peut devenir un exemple pour toute la noblesse, il est donc plus que nécessaire d'instaurer une impression positive. Monsieur le Grand, qui accompagne le roi approuve ces propos. Il y a une réelle prise de conscience du reflet qui est envoyé et de la renommée à en tirer.

Dans les chapitres concernant les jeux, Pluvinel fait part d'un autre regard, celui des spectateurs, et plus précisément des dames. Il qualifie par exemple la course à la bague comme un exercice créé pour donner du plaisir aux dames. Bien plus, il suggère que c'est le seul qu'elles estiment. Celui qui gagne la course est reconnu auprès d'elles : c'est comme une gloire, un honneur à acquérir. Ces enjeux peuvent expliquer pourquoi l'auteur insiste tant sur la grâce tout au long des manuels. Il recommande de bien s'entraîner à pratiquer l'exercice seul avant et de se donner en spectacle qu'une fois que celui-ci est bien maîtrisé. Dans le cas contraire, il pourrait paraître ridicule auprès de ceux qui le regardent. En société, l'homme se doit de donner l'image d'un cavalier galant, qui plaît aux dames. Le maître de manège indique tout de même de se méfier de celles-ci et en particulier des plus belles, qui sont les plus moqueuses.

Les risques encourus par la pratique de ces jeux sont l'occasion de montrer la valeur de l'homme et ainsi d'acquérir une réputation. Toutefois, il doit prendre garde à ses actions, une fois que la rumeur, notamment la mauvaise est installée, il est impossible de la relever. Les faits et gestes défavorables restent gravés dans la mémoire des spectateurs. Plus les jeux comportent des risques, plus les cavaliers vainqueurs sont admirés. L'auteur est conscient de ce danger et appelle à la mémoire de ceux qui y ont perdu la vie¹⁶⁶ (nous savons que c'est lors d'un de ces tournois que décède Henri II). Un des plus impressionnants est celui pratiqué par les capitaines de la cavalerie et les gens d'armes, très agréable à voir, il est aussi très périlleux. Le cavalier y manie la lance et il doit faire jouer son mental, il est très important d'éviter d'être déstabilisé par l'envie de gagner. Même armé, il doit paraître à l'aise et libre dans ses mouvements : aucune gêne ne doit être perçue. Ce n'est pas tant l'idée du prix et de sa valeur financière qui attire l'homme mais celle de la renommée à acquérir, le fait de se présenter comme le meilleur et pouvoir ainsi obtenir une reconnaissance bien plus précieuse que l'argent. Sûr de lui et agile, il insuffle la confiance, le contrôle et le savoir, il est alors capable de prétendre à des titres supérieurs à ceux qu'il

¹⁶⁶ Idem, p. 219

possède déjà. Il faut cependant rester sage et éviter de tenter l'impossible car les jeux sont quittes ou doubles. La réputation forgée est irrécupérable, ce pourquoi, dans *Le Manège royal*, Pluvinel déclare :

« *Car plusieurs se trouvent lesquels font plutôt rire la compagnie par leur mauvaise posture, & il vaudroit mieux à telles gens demeurer dans leur logis, que d'entreprendre ce qu'ils n'entendent pas : acquérant par ce moyen réputation d'ignorans, & d'imprudens tout ensemble.* »¹⁶⁷

L'auteur parle ici des jeux avec beaucoup de sérieux. Il est assez catégorique et prévient ses élèves des périls auxquels ils s'engagent. Les risques sont plus que physiques, c'est pourquoi ce type de divertissements doit être réservé aux plus aguerris. Ce que l'homme dégage par sa prestance en général, et qui plus est dans les tournois, comporte des enjeux importants puisque cela sert de vecteurs pour ses valeurs, aptitudes et réputations, bonnes ou mauvaises.

La Guérinière attache également beaucoup d'importance à la tenue de l'écuyer. Au final, la posture de celui-ci ne doit pas dévaloriser l'animal mais au contraire lui apporter une certaine grâce. Dans la seconde partie de *L'École de cavalerie*, le chapitre VI est intitulé : « *De la belle posture de l'Homme de cheval ; & de ce qu'il faut observer avant que de monter.* »¹⁶⁸ et commence ainsi :

« *La grace est un si grand ornement pour un Cavalier, & en même tems un si grand acheminement à la science, que tous ceux qui veulent devenir Hommes de cheval, doivent [...] employer le tems nécessaire pour acquérir cette qualité.* »¹⁶⁹

C'est un atout très important chez celui qui la possède, une des premières choses que doit comprendre l'homme de cheval (nous remarquons au passage, l'image du cavalier idéal). À la différence de Pluvinel et Baucher, La Guérinière ne vante pas la rapidité de ses méthodes. Il désire miser sur la perfection des élèves, qui représentent son école, il est donc essentiel qu'ils paraissent correctement en public. Cette idée de grâce peut se rapprocher aussi de la danse, puisque le mot « art » est employé dans les deux cas. De plus, les airs de manège sont parfois associés à une danse d'un point de vue extérieur (rappelons-nous le film de Valérie Guignabodet : « Danse avec lui » paru en 2006). La stratégie de l'auteur consiste à donner une impression évidente

¹⁶⁷ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 277

¹⁶⁸ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 82

¹⁶⁹ Idem

de la pratique, elle doit sembler facile, fluide et souple : « *un air d'aisance & de liberté, qu'il faut conferver dans une posture droite & libre* »¹⁷⁰. L'auteur livre que toute la difficulté ne réside pas dans le placement des aides mais dans la conservation de la position, l'élève est censé donner l'image d'un être ferme sans pour autant être raidi ou gêné.

Les enjeux de la représentation sont aussi maîtrisés, il faut :

« *que les mouvements du Cavalier soient si subtils, qu'il fervent plus à embellir son assiette, qu'à paraître aider son Cheval [...] cette belle affiette, qui charme les yeux des Spectateur, & relève infiniment le mérite d'un beau Cheval* »¹⁷¹

Le couple cheval et écuyer obtient plus de considération si son allure et son attitude général sont mises en valeur. Les actions du bon cavalier sont presque imperceptibles à l'œil, il n'y doit pas y avoir d'impression d'effort, de tension ou pire, de résistance. Nous retrouvons ici l'idée d'un homme qui pratique pour l'art et pour lui-même et non pour s'attirer les mérites en exposant difficultés et peines requises pour la réalisation de ses exploits.

La réputation se fait aussi en dehors du manège, l'écuyer doit montrer qu'il sait vivre en société et qu'il est respectueux envers les autres. Pour le démontrer, La Guérinière utilise l'exemple relatif à l'appel de langue. Celui-ci est faisable uniquement si l'individu est à cheval ou s'il fait essayer un équidé dans le but de le vendre. Il précise qu'elle ne doit jamais être effectuée par un pied, même quand un cheval passe devant lui, sinon « *c'est une impoliteffe qui choque le Cavalier* »¹⁷². L'homme de cheval se doit de faire la distinction entre les codes usuels à cheval et ceux qui sont utilisés à pieds. Il est ainsi en mesure d'honorer l'étiquette et le savoir-vivre, il peut alors s'intégrer parmi les autres. De même, le carrosse permet d'annoncer la venue du seigneur mais surtout, en est sa représentation : des chevaux peu ou mal éduqués ainsi qu'une voiture mal entretenue peuvent être nuisibles pour son image.

Chez Baucher, l'époque des tournois est révolue. Les valeurs accordées à l'équitation sont intégrées différemment et les centres d'intérêts évoluent quelque peu. Cela est d'autant plus vrai avec un auteur comme celui-ci, qui incarne la modernité et une certaine césure avec ses prédécesseurs. Nous remarquons tout de même qu'aux

¹⁷⁰ Idem, p. 82-83

¹⁷¹ Idem, p. 83

¹⁷² Idem, p. 91

XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la pratique équestre est plus qu'un art, c'est une passerelle, un moyen de reconnaissance qu'il est essentiel de maîtriser. À travers les exercices des maîtres de manèges passent la formation du cavalier et du cheval mais c'est aussi le caractère d'un homme qui est forgé. L'élève est formé dans sa totalité, il se doit d'être καλὸς καὶ ἀγαθός, c'est-à-dire beau et bon, conforme à la pensée philosophique et aux valeurs qui étaient déjà requises durant la Grèce Antique. Possédant de nombreuses aptitudes aussi bien militaires qu'artistiques, « l'homme de cheval » est certes l'écuyer idéal mais aussi l'homme parfait d'une société donnée. Il rassemble tout les qualités pour servir son armée tout en faisant preuve de bonne éducation et de savoir-vivre. Le sens de l'image est relativement bien compris et utilisé par les auteurs. À travers ces traités, c'est plus qu'une formation hippique qui est délivrée, c'est celle d'une noblesse prête à servir sa patrie et à s'élever socialement tout en étant admirée pour une conduite et des attitudes irréprochables.

« [...] les Grecs ont reçu des Perses l'art équestre, l'ont transmis aux Romains [...] »¹⁷³

3. De ce que véhiculent les publications

¹⁷³ Paul MORAND, *Anthologie de la littérature équestre*, Op. Cit., p. 66

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

3.1. Des écrits intégrés dans leurs sociétés

Les ouvrages permettent de mettre en œuvre les idées des maîtres de manège tout en les poussant sur le devant de la scène. Ils transmettent alors leurs grands principes et ce qui fait leurs particularités. Ils s'en servent également pour instaurer toute une éducation à leurs élèves, prenant en charge bien plus que la simple pratique équestre. Les cavaliers sont ainsi intégrés dans une société où ils se doivent d'obtenir une renommée et de posséder une attitude exemplaire. Nous allons donc nous pencher plus précisément sur la place des écuyers par rapport à la société et ses institutions, puis plus largement, étudier quels en sont les points de vue et développements au fil du temps.

3.1.1. Des écuyers parmi d'autres

Le monde du cheval apparaît comme une microsociété. Peu importe l'époque, les maîtres de manège connaissent leur concurrence et leurs prédécesseurs, surtout les plus proches. Leurs ouvrages servent à transmettre aussi ce savoir à leurs élèves, ils passent ainsi un relais entre chaque génération, mettant en valeur ce qu'il faut conserver ou non. Nous pouvons penser que, pour certains traités, il n'y a pas de lecture directe, en règle générale, les cavaliers retiennent ce qui leur est enseigné, sans toujours le vérifier par eux-mêmes.

Il est important pour les maîtres de manège de montrer qu'ils maîtrisent les principes de leurs confrères pour les analyser, s'en détacher et parfois même les désapprouver. Ils se placent ainsi dans l'air du temps et prouvent qu'ils appartiennent à la société actuelle, la maîtrisent tout en maîtrisant ce qui s'est fait auparavant. Ils se situent sur deux plans, le passé et le présent. Par le biais de ces références, c'est également leurs renommées qui s'établissent.

Le contenu des œuvres sert également à glisser des reproches, de manière plus ou moins subtile. De la simple remarque à des tournures plus piquantes, il arrive aussi que cela vire au conflit et prenne une ampleur plus importante. L'emblème de ce type de disputes est sans doute Baucher, qui dans un premier temps, attire les foudres des

représentants de l'armée, et en particulier le comte d'Aure. Plus tard, au cours des années 2000, une rivalité oppose Michel Henriquet à Bartabas au sujet de la gestion de l'Académie du spectacle équestre de Versailles. Dans ces deux cas, c'est la modernité qui est confrontée à la tradition. La transmission des valeurs est à chaque fois remise en questions. Les innovations trop marquées peuvent paraître étranges et douteuses. Cela peut expliquer pourquoi les professeurs font une première sélection des textes et idées, dans le but faciliter l'apprentissage et de mieux orienter les jeunes cavaliers.

À son retour d'Italie, Pluvinel cause la discorde en utilisant les piliers. Cette technique apparaissant comme nouvelle fait l'objet de plusieurs interrogations vis-à-vis des autres écuyers français qui ne la connaissent pas. Même si par la suite, cet usage est abandonné pour sa dureté, elle est reconnue par les élèves de Pluvinel. Au chapitre XXIV de la première partie de *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, l'auteur tente de défendre et de faire accepter ses principes :

« Mais pource que ie voye pluieurs galands hommes fe laiffer perfuader aux charlatanneries de ces difcoureurs, qui n'estallent leurs paroles à autre fin que pour attirer à eux ceux qui s'y voudront laisser aller, les repaiffant de grande quantité de langage & de peu d'effet, difant qu'il paroist bien que ceux qui fuiuent nostre chemin ne fçauent ce qu'ils font »¹⁷⁴

Il recommande de se prémunir contre d'autres idées moins rationnelles et plus douteuses que la sienne. Mettant en garde ses élèves, il détruit sa concurrence en montrant qu'elle n'est pas réellement fiable et plus encore qu'elle est ignorante puisqu'elle rejette des principes qu'il juge efficaces et comme ayant fait leurs preuves. Il dénonce alors ses adversaires, cherchant à rallier la jeune noblesse, qui selon lui fait partie des plus vulnérables en matière d'idéologie. Par la même occasion, il émet l'idée que l'ignorance est imprudence et qu'il est nécessaire d'apprendre pour s'en défaire, et ainsi accéder au savoir et à la bonne pratique.

La Guérinière sait également se positionner par rapport à ses contemporains et à ces prédécesseurs. Nous avons remarqué qu'il était un connaisseur aguerri des publications qui l'avaient précédé. Il cite régulièrement des auteurs comme De La Broue et Pignatelli (donc il évoque la grande renommée). De plus, il connaît la valeur très précieuse des planches de Pluvinel, notamment aux yeux des passionnés de Louis

¹⁷⁴ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p. 71

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

XIII et de son époque. Il est capable de fournir des informations précises au sujet des différentes éditions des œuvres de Newcastle, il considère certains d'entre eux comme des modèles, peu importe leur nationalité. Il montre alors qu'il est apte à faire preuve de jugement mais aussi à dépasser les frontières pour trouver les principes les plus efficaces. Il utilise les ouvrages dans leur ensemble afin de sélectionner ce qui est bon à reprendre ou à éviter. Le fait de mentionner ces auteurs lui offre un argument d'autorité :

*« J'avoüerai naturellement auffi, que ce n'est point de mon propre fonds que j'ai tiré la plûpart des principes que je donne dans ce Traité. J'ai nonfeulement puifé ce qu'il y a de bon dans les meilleurs Auteurs qui ont travaillé fur cette matière ; mais j'ai encore confulté les perfonnes qui par une longue expérience ont aquis la réputation de vrais connoiffeurs »*¹⁷⁵

*« M. de la Broue, & après lui, M. le Duc de Newcastle, attribuent au caveçon¹⁷⁶ de fi grands avantages, que je me fuis cru obligé de rapporter ici ce qu'ils ont dit l'un et l'autre [...] »*¹⁷⁷

La Guérinière montre ainsi sa culture et reconnaît le savoir des précédents. Il n'hésite pas à citer ses sources et les place même dans ses écrits pour justifier certains de ses propos. La qualité de son livre et la recherche de la vérité suffisent à justifier cette démarche. Il délivre les conclusions de ses propres lectures et recherches pour les réunir, puis les transmettre par le biais de son ouvrage. Il met alors en avant les points traités par les auteurs qui ont marqué le monde équestre et donne son avis au sujet de leurs inventions. Il est important pour lui, de mentionner leurs découvertes et d'expliquer quels sont les bienfaits ou au contraire, les défauts de leur utilisation. Ils peuvent alors être perçus comme les garants de ses écrits. D'ailleurs, il va même jusqu'à reprendre certains de leurs propos comme l'illustre la citation suivante :

« MONSIEUR de la Broue ne pouvoit définir plus exactement un Cheval bien dreffé, qu'en difant, que c'est celui qui a la foupleffe, l'obéiffance & la juftesse ;

¹⁷⁵ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, Préface, p. II

¹⁷⁶ Le caveçon est un harnachement permettant d'avoir une meilleure prise sur le cheval tout en lui allégeant la bouche (il est généralement utilisé pour débourrer les poulains).

¹⁷⁷ Idem, p. 82

car fi un Cheval n'a le corps entierement libre & souple, il ne peut obéir aux volontez de l'homme avec facilité & avec grace [...]»¹⁷⁸

L'homme énonce ses pairs quand il adhère à leurs principes et qu'il les perçoit comme la meilleure façon d'explicitier ce qu'il a à dire. Pourtant, cela n'est pas toujours le cas ; en effet, il arrive qu'il désapprouve clairement certaines idéologies comme par exemple, celle de Pluvinel au sujet des piliers.

Parfois, les critiques sont plus vives, même envers les auteurs que le temps écoulé pourrait excuser. François Baucher dit lui-même qu'il fait avancer l'art avec son œuvre et, à la définition de « DRESSER »¹⁷⁹ critique les méthodes de De La Broue et de Pluvinel pour leur violence et leur manque de naturel (trop d'artifices sont utilisés selon lui). Il juge les maîtres de manège du passé comme s'ils étaient ses contemporains, mais en profite aussi pour lancer ses griefs contre ces derniers :

« M. de La Guérinière, dont l'ouvrage est loin de remplir les conditions nécessaires pour un bon traité d'équitation, a du moins en ce mérite, que les principes sont plus dans la nature. Sans doute, il n'a pas fait faire de grands progrès à l'art, mais, au moins, il ne l'a pas retardé par aucune de ces erreurs comme on en trouve encore dans nos livres modernes, erreurs qui font schisme, et arrêtent la marche de l'équitation. Ainsi, j'ouvre un traité moderne [...]»¹⁸⁰

Il réitère le fait qu'il apporte des nouveautés et ainsi fait progresser l'art, idée déjà évoquée à la page 27 de ce dictionnaire. Non seulement ici, il attaque les anciens mais également ses concurrents. Par la suite, il met en avant l'idée que son traité pourrait peut-être s'assembler à d'autres de son temps afin de faire évoluer la pratique équestre. Cela peut-être vu comme un appel pour s'associer à ceux qui le critiquent, en laissant de côté les préjugés et idées reçues ou simplement comme une dénonciation de la bêtise ou de la peur de ses pairs. Dans tous les cas, nous remarquons qu'il désire marquer la rupture qu'il crée par rapport à ceux qui l'ont précédé. Il explique ainsi de façon rationnelle pourquoi leurs principes sont si lents à opérer. Plus loin, il incite les maîtres de manège de son temps à se remettre en questions :

¹⁷⁸ Idem, p. 94-95

¹⁷⁹ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 79

¹⁸⁰ Idem, p. 81

« Nous avons blâmé tout à l'heure les barbares moyens d'éducation [...] sans songer que nos livres modernes n'offrent pour la plupart, rien de plus rationnel »¹⁸¹

Baucher se considère comme moderne, mais il met aussi en avant ses connaissances des auteurs du passé et de la culture équestre. Par le biais de Charles Londe, auteur de *Gymnastique médicale*¹⁸², il cite Virgile qui selon lui « rend grâce à Neptune de nous avoir donné le cheval, et appris l'art d'en faire usage. »¹⁸³. Il rappelle également Pline et Mercuriali (philologue italien du XVI^{ème}) au sujet de Bellérophon qui est, d'après la mythologie, le premier homme à dompter le cheval (désigné par l'image de Pégase). Il poursuit en pensant que d'après certaines écritures, les Égyptiens étaient déjà parvenus à dresser les équidés, puisque le roi Pharaon possédait une grande cavalerie. Ces peuples contrastent avec d'autres, comme par exemple certains des Amériques, qui ne découvrirent le cheval qu'avec l'arrivée de Christophe Colomb. Plus loin l'auteur relate les difficultés connues de l'écuyer, parfois considéré comme un sorcier et puni alors qu'il s'essayait au dressage en liberté. Cela n'est pas sans rappeler l'exemple contenu dans *Charles Perier, Libraire parisien au seizième siècle, Notes biographiques et bibliographiques* de Philippe Deblaise où l'homme et son cheval doivent fuir pour se protéger des autorités (voir le mémoire du master 1 pour plus de précisions). Baucher met en avant les savoirs pour lesquels il doit être reconnu, en plus de sa méthode. Le dernier exemple, faisant référence à la chasse aux Hérétiques, nous pouvons penser qu'il peut servir de métaphore en montrant les possibilités d'erreurs de jugements mais aussi les méfaits que cela peut occasionner.

Peu importe leurs époques, les auteurs étudiés s'inscrivent dans le monde du cheval, semblable à une grande famille, avec les renommées des uns et les querelles des autres. Ils participent à son prolongement et tiennent à faire part de leur personnalité et de la qualité de leurs principes. C'est un art, celui l'équitation, qui se transmet ainsi, comme un héritage et prouver les connaissances possédées par rapport à celui-ci permet d'accroître sa légitimité. Les auteurs se font remarquer, se distinguent des non-savants et se montrent crédibles, dignes de partager et véhiculer le bien qui leur a été transmis et qu'ils possèdent désormais.

¹⁸¹ Idem, p. 84

¹⁸² Charles LONDE, *Gymnastique médicale ou l'Exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique*, Paris, 1821

¹⁸³ BAUCHER François, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 122

3.1.2. Des revendications politico-sociales

Les maîtres de manège font partie d'une société d'écuycers. Comme dans un microcosme, ils y apparaissent, la connaissent parfaitement et savent y établir des références. Ils sont ainsi capables de percevoir qui en sont les personnages, ce qu'ils représentent et leurs valeurs pour les indiquer et transmettre à leurs élèves. Les ouvrages servent aussi à véhiculer ces indications et laisser une trace de ce qui a existé à travers les siècles. Ces occurrences mettent en relief l'importance de leurs connaissances et de leur renommée dans leur discipline. Pourtant, les propos de ces auteurs dépassent parfois les frontières du monde équestre pour s'intégrer pleinement au sein des sociétés dans lesquelles ils vivent.

Nous avons pu observer, dans le mémoire de Master 1, que les traités et plus largement écrits équestres pouvaient également être un support pour insérer des revendications politiques¹⁸⁴. Daniel Roche a effet montré que certains ouvrages rassemblaient les points essentiels des débats et enjeux de leur époque, de plus, les chevaux sont aussi parfois utilisés comme une métaphore servant à qualifier les hommes politiques tout en insistant sur leurs défauts. Cela est par exemple perceptible dans *Chevaux de manège*, écrit par un anonyme et datant de la fin de l'année 1789, le langage y est détourné pour construire un raisonnement politique avec des images issues de l'art équestre. Dans ses ouvrages¹⁸⁵, Philippe Deblaise dépasse cette idée en émettant une autre hypothèse : les traités d'équitation auraient aussi été un moyen pour contourner la censure. Il y retrace le parcours fictionnel du premier ouvrage équestre publié en France, celui de Jean-Baptiste Pignatelli, maître de manège italien qui participe à l'enseignement d'Antoine de Pluvinel. Nous avons des doutes sur l'existence de cet ouvrage et sur le fait que Pignatelli soit auteur, pourtant, Philippe Deblaise montre le poids de la censure durant les périodes politiquement mouvementées et met l'accent sur la Chasse aux Hérétiques où les érudits cherchent à passer au travers des contrôles instaurés par les autorités. Des ouvrages équestres, comme celui de Pignatelli (ici fictionnel), auraient donc pu servir pour y glisser quelques éléments contraires aux idéologies des gouvernements en question.

¹⁸⁴ Alexia BOUTANTIN-SANDRON, sous la direction d'Isabelle KLOCK-FONTANILLE : *Op. Cit* : se reporter au point « 1.2.3 : Des textes servant à exprimer des arguments politiques », p. 33

¹⁸⁵ Philippe DEBLAISE, *Charles Perier, Libraire parisien au seizième siècle, Notes biographiques et bibliographiques*, Slatkine Reprints, Genève, 2010 ; *Le Manuscrit de Pignatelli*, Éditions du Rocher, 2009

L'œuvre de Pluvinel est la plus proche, pour ce qui concerne le territoire français, des dates traitées par Deblaise. C'est effectivement Antoine de Pluvinel qui ramène les méthodes italiennes et qui est le premier, dans le pays, à éditer ses méthodes d'apprentissage. Mis à part le fait qu'il contribue aux leçons du monarque, rien ne nous indique une vie politiquement intense pour Pluvinel, ce qui vaut aussi pour La Guérinière et Baucher. Comme nous l'avons vu, il oriente le roi dans certaines facettes de sa personnalité et lui prodigue des conseils sur la manière de se comporter et d'agir mais il ne lui impose pas une réelle pression sur ses choix stratégiques et ses relations à l'extérieur.

Une des particularités des écrits de Pluvinel c'est qu'ils ont été publiés de manière post-mortem. Un intermédiaire, René De Menou de Charnizay a donc repris et continué l'œuvre pour la publier. Dédié au roi, *Le Manège royal* met en valeur la conformité de son contenu. Dans l'épître, De Menou de Charnizay déclare alors :

« *C'est [l'enseignement du roi] ce qui m'a obligé de revoir le Livre & mémoire que Monsieur de Pluvinel m'avoit laiffé pour vous le prefenter ; Et après avoir corrigé & augmenté ce que j'ay eestimé néceffaire pour le rendre exempt de la censure des plus grands Maiftres en cet Art* »¹⁸⁶

De tels propos nous amènent à penser que précédemment, le travail de Pluvinel comprenait des sujets sensibles. De Menou de Charnizay a donc fait le choix de le remanier pour que celui-ci soit apte à être édité. Ces déformations peuvent être perçues comme une forme d'autocensure où l'écrivain lui-même juge ce qui est bon ou non à paraître. L'autocensure est réputée être pire que la censure puisqu'elle bride dès le départ les idées de l'auteur, il n'y a même pas d'acte de parution, ni d'empreinte à travers le temps. La gêne causée par cette action est aussi le fait ce que nous lisons aujourd'hui est probablement démunie de certaines idées propres à Pluvinel.

Cependant, nous pouvons toutefois constater que, dans les ouvrages en questions, quelques critiques ou requêtes à double sens sont présentes. Celles-ci s'adressent en général au lecteur, relatant les désaccords de l'auteur avec certains faits de politiques ou de société qui prennent effet à l'intérieur du pays. Au début de *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Pluvinel reproche aux Français leur manque de connaissances en ce qui concerne l'animal et les accuse ainsi d'accuser

¹⁸⁶ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., Épître

leur monture au lieu de résoudre les problèmes rencontrés. Il estime également la nation française comme étant inconstante en matière de mode vestimentaire, bien que cela soit hors sujet par rapport au texte et ne le regarde pas.

Plus loin, dans le chapitre XXIV, nommé : « *Contre ceux qui blafent l'usage des Pilliers* », il s'exclame contre ceux qui remettent en cause ses idées et méthodes :

« Plusieurs fortes de gens se meflent de censurer beaucoup de choses, desquelles si on leur demandoit en conscience les raisons, ils n'en pourroient dire aucune valable, mais il allegueroient l'ordinaire, qui est que deuant les ignorans il n'est que de trouuer à redire sur tout, afin de faire estimer qu'ils feroient beaucoup mieux s'ils vouloient en prendre la peine, & principalement en l'exercice dont ie parle, ou chacun pense en fçauoir la prouision, ou pour le moins le veut le faire croire : car il me semble que ie ne voy autre chose que discourir des moyens qu'il faut tenir pour dresser les Cheuaux, blafmer les opinions de tous ces bons pères qui ont travaillé deuant nous [...] blasphémant [...] contre ceux qui fuient sa doctrine [celle de De La Broue] »¹⁸⁷

Pluvinel semble ici s'en prendre directement à ceux qui refusent d'entrevoir les bienfaits de sa monture. Ses propos sont assez violents et il remet en cause le manque d'ouverture de ceux qui jugent avant de connaître et d'avoir vu. Cependant, ce texte peut aussi être lu d'une autre façon en définissant le mot « *censure* » comme étant celle véritablement imposée par les autorités gouvernementales. Les lecteurs sont alors informés des techniques de contrôle de la pensée et amenés à voir plus loin que ce qui leur est imposé. De même, au chapitre XXVI de la première partie, il laisse entendre que si un cavalier, par de mauvaises actions, importune trop le cheval, celui-ci va tout faire pour s'en débarrasser. De plus, selon lui, il ne se rebelle que si le châtiment est injuste ; il ajoute également que si le cheval est trop contraint, il tente de se défendre sous le coup du désespoir. Il est donc nécessaire d'être ferme avec l'animal sans pour autant être trop brusque, puisque bien souvent, si la raison est justifiée, il se laisse châtier. De tels propos véhiculent l'apprentissage de la justesse mais peuvent aussi être entendus par un dirigeant avec un sens plus orienté vers la politique en associant la monture au peuple. Le cheval doit être travaillé de façon à avoir la sensation d'agir librement et avec plaisir, ce qui peut aussi être appliqué envers une population ou une troupe de militaires.

¹⁸⁷ Antoine De PLUVINEL, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Op. Cit., p. 69-70

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Dans *Le Manège royal*, Pluvinel va plus loin en étudiant ce qui fait faillir un élève. Pour lui, il est nécessaire de comprendre pourquoi la leçon n'a pas été retenue et d'apprendre l'écuyer à se tenir correctement avant de le blâmer. Il est essentiel, de passer au-dessus des craintes de l'homme pour procéder à un bon apprentissage. Nous pouvons y lire :

*« fi c'est quelqu'un qui s'étonne, on profiteroit fort peu durant cet étonnement de censurer les fautes, pour ce qu'il n'a rien devant les yeux qu'une continuelle appréhension, qui le rend sourd à tout ce qu'on luy peut dire. »*¹⁸⁸

Une double lecture ici nous indique que Pluvinel ne se place pas entièrement contre la censure et qu'il y perçoit des bienfaits. Cela nous oriente aussi sur l'éducation du monarque et la façon dont les chevaux peuvent effectivement servir de métaphore pour transmettre des principes liés au relationnel dans un contexte où il est amené à diriger un groupe d'hommes.

La Guérinière écrit un siècle plus tard ; il vise un public plus large, s'apparentant plus au peuple en général qu'à une éducation royale. Ses propos sont moins axés sur les manières de diriger l'entourage, au profit d'une relation perçue en général d'égal à égal. Cependant, il place le savoir en première position, celui-ci doit être une des priorités du bon cavalier :

*« D'autres enfin, entraînez par le prétendu bon goût du Public, dont les décisions ne font pas toujours des oracles, & contre lequel la timide vérité n'ose se révolter [...] »*¹⁸⁹

Ici, il accuse certains auteurs de se laisser aller au bon vouloir du public (ce que Pluvinel a aussi toujours refusé). Il en profite pour faire partager son opinion et insister sur l'importance de savoir juger par soi-même. La dernière partie de la citation peut être replacée dans un contexte de censure ou de manière plus générale, marquer la volonté d'une diffusion du savoir. Celle-ci est essentielle et comporte énormément d'enjeux, elle apparaît comme sacrée et importante à protéger.

Plus loin, La Guérinière montre l'exemple des carrosses, du savoir-faire français en matière de confort. Cependant, il expose également les progrès notables de

¹⁸⁸ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 125

¹⁸⁹ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 60

l'Allemagne¹⁹⁰ et émet l'idée que les Français pourraient s'y intéresser et s'en inspirer. Il déplore alors le manque de curiosité de la population de son pays par rapport aux autres nations. L'auteur émet quelques reproches vis-à-vis de la population et de son entourage mais ne va guère plus loin. La peur de la censure est en effet perceptible chez lui, ce qui rappelle l'autocensure probablement menée en vue de la publication des ouvrages de Pluvinel. Lors de la présentation de la troisième partie, consacrée aux maladies, nous pouvons lire :

« [...] quant aux influences des planettes, nous nous sommes abstenus d'en parler parce que ce feroit entrer dans les idées de l'Astrologie judiciaire, qui est non-seulement condamnées par l'Eglise, mais rejetée de tous les Philofophes. C'est par cette raifon que Mefieurs de l'Académie des Sciences nous avertiffent que dans la Connoiffances des Tems, ils ont écartés tout ce qui à l'air de prédictions. »¹⁹¹

Il est possible ici de distinguer une forme d'autocensure. La Guérinière, persuadé du refus à la parution de tels propos, ne transmet pas les passages qui semblent pourtant peser dans la science de son époque. Il justifie ses choix mais surtout donne une idée du poids des diverses autorités, et notamment de l'Église dans les contrôles et les corrections appliquées durant son siècle.

François Baucher édite sa méthode à un siècle où les écrits ne sont plus autant surveillés avant d'être livré au public. Toutefois, certains de ses propos ont clairement d'autres visées que le simple apprentissage de l'équitation. Le dictionnaire sert de support pour exposer les idées de son auteur, notamment en ce qui concerne la direction des institutions hippiques. Lors de la définition du mot « BRIDON »¹⁹², des questions sur les progrès et évolutions de l'équitation sont émises, c'est un point qui importe énormément à Baucher et sur lequel il n'hésite pas à faire part de ses doutes. À la définition du mot « COURSE », il va jusqu'à proposer une ébauche de règlement pour celles-ci, afin de les établir en province.

De même, lors de la définition de « HARAS », il prône, dans un premier temps, les valeurs du pays :

¹⁹⁰ Idem, p. 158

¹⁹¹ Idem, p. 186

¹⁹² François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 30

« *Honneur au gouvernement qui mettrait tout en œuvre pour que notre belle France, déjà riche de tant de produits [...]* »¹⁹³

Il reconnaît alors les bonnes actions des autorités et les fait remarquer. Ensuite, il demande à régénérer les espèces. Il s'adresse à un lecteur influent, voir même au gouvernement, et non plus au simple cavalier. Pour le faire adhérer à ses idées, il insiste donc sur les avantages économiques de la sauvegarde des races.

Une autre demande est visible, à la définition de « RAMENER ». L'auteur marque la volonté pour appliquer sa méthode à l'armée. Il promeut sa propre équitation et les bienfaits de ses principes. Selon lui, les chevaux achetés pour la remonte sont revendus à perte car personne ne parvient à les maîtriser. Avec des exercices comme les siens, il pense pourtant qu'un animal jugé indomptable deviendrait « *susceptible d'un excellent service, si l'on prenait la peine de le soumettre au travail en place.* »¹⁹⁴

Les méthodes et le gaspillage de l'armée sont ici clairement montrés du doigt. Baucher les dénonce en insistant en plus sur les bénéfices économiques qui pourraient être faits grâce à ses services. L'auteur, parfois marginalisé, montre qu'il s'oriente du côté du gouvernement en sachant distinguer les bonnes actions des mauvaises. Spécialiste en dressage, il se place aussi sur d'autres disciplines, mettant en avant son sens de l'observation et la connaissance des institutions.

Les écrits équestres ont des objectifs très variés. Loin de transmettre uniquement des principes liés à l'équitation, ils s'ouvrent sur leur époque sans pour autant l'approuver. La censure et l'autocensure sont nettement présentes mais certaines idées transcendent tout de même pour parvenir aux yeux des lecteurs les plus aguerris. Politique et société sont au centre des préoccupations des auteurs, en fonction de leur siècle, les priorités évoluent. Les ouvrages sont totalement intégrés dans leur berceau de publication, et ce, dans de différents domaines. C'est ainsi que les écrits et traités équestres peuvent sembler totalement anodins et bien spécialisés dans leur matière. Ils n'éveillent aucun soupçon direct de la part des autorités relatives à la censure, ce pourquoi, quelques fois, ils sont utilisés à des fins politiques ou sociales, qui s'éloignent du monde hippique. Pour les écuyers-auteurs, leurs écrits sont le moyen de faire passer des idées propres aux principes équestres méthodes de

¹⁹³ Idem, p. 170

¹⁹⁴ Idem, p. 244

montes et d'éducation du cheval mais aussi, de manière plus générale, de diffuser des pensées à propos de la gestion du monde équestre par les autorités (comme c'est nettement perceptible chez Baucher) et même sur le monde (social et politique) dans lequel ils évoluent.

3.1.3. La place du scientifique au XVIII^{ème} siècle

Le XVIII^{ème} est un siècle marqué par les évolutions dans différents domaines. La révolution apporte une réelle prise de conscience de la place de l'homme dans la société, mais aussi une volonté d'ouvrir les portes du savoir. Les sciences sont au cœur des préoccupations et connaissent des progrès notoires. Cela est particulièrement visible chez François Robichon de La Guérinière, qui consacre une partie entière de *L'École de cavalerie* aux maladies du cheval. Il se réclame d'explications et de méthodes rationnelles, qui ne proviennent pas forcément de lui, mais qui ont su faire leurs preuves.

L'auteur désire simplifier la lecture et la rendre accessible à un vaste public. Le sujet a été traité plus particulièrement par les vétérinaires et il tient à s'en distinguer. Il offre ici la gravure originale d'un squelette et le détaille afin de transmettre ses définitions aux lecteurs et ainsi de s'accorder sur les termes utilisés. Il désire que cette partie soit généraliste et ne se compare pas aux ouvrages des spécialistes. Il renvoie d'ailleurs parfois à leurs écrits pour plus de détails comme il le fait au sujet des os de la tête en citant M. de Verney¹⁹⁵. Il montre ainsi, tout en se défendant des éventuels reproches de plagiat, qu'il s'est informé avant de rédiger cette partie et qu'il a fait un tri séparant ce qui lui semblait logique et rationnel du reste. L'attention de La Guérinière est aussi orientée vers le coût total demandé par les vétérinaires. Il est conscient des abus de ceux qui se revendiquent comme professionnels de la médecine animale au dépend des propriétaires d'équidés. Il reste selon lui un manque de méthodes et de savoirs, ce qui ne fait qu'augmenter les coûts des interventions. Ce vide en matière de compétences sérieuses est aussi à l'origine de nombreuses erreurs. C'est pourquoi il souhaite établir des diagnostics sûrs et employer des méthodes reconnues pour leur efficacité au fil du temps, plutôt que des formules impressionnantes mais parfois aussi plus aléatoires en termes de résultats. Il a analysé

¹⁹⁵ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 179

la production et sait que, pour certains, un reproche a été fait : celui de proposer des remèdes chers et introuvables. De plus, un autre problème s'installe ; certaines des composantes ne sont disponibles uniquement chez des apothicaires qui sont rarement spécialisés dans les domaines hippologiques.

Ce type d'informations et de détails met en avant les conditions et le mode de vie au XVIII^{ème}. Nous remarquons que La Guérinière va plus loin que la pratique et s'intègre tout à fait dans son siècle. Ses centres d'intérêts se rapprochent de ceux des humanistes du Siècle des Lumières. Il désacralise la vision austère, secrète et inabordable de la médecine. À plusieurs reprises, il propose aux lecteurs de profiter, en fonction des saisons, des floraisons pour fabriquer eux-mêmes des potions et remèdes à utiliser quand l'occasion se présentera. Le cavalier doit savoir reconnaître les plantes qui peuvent guérir ou calmer sa monture, en attendant la venue d'un vétérinaire. Une fois de plus, il se doit d'être polyvalent et de s'ouvrir à d'autres sciences pour le bien de l'animal.

Une grande attention est accordée à la description des symptômes et à l'établissement des diagnostics. Il rapproche les maladies de celles qui touchent les humains ; en utilisant ce type de comparaison, il est certain de mieux se faire entendre tout en évitant une description complexe, comme c'est le cas par exemple pour le javar qu'il rapproche du panaris¹⁹⁶. L'ordonnance est délivrée de manière très précise, il s'intéresse aux dates, nombres de jours, d'heures, de prises, et à la quantité des composantes. L'administration des médicaments se fait aussi en tenant compte de l'activité de l'animal, ainsi, un cheval de carrosse se verra administrer des doses différentes que celles données à un petit cheval¹⁹⁷ (qui est sans doute semblable à un poney). De même, il reconnaît les faiblesses dues à certaines races ou pratiques, et les points les plus sensibles, comme par exemple les sabots. La notion de contagion est aussi reconnue ; il est conseillé d'isoler un animal malade pour éviter de contaminer toute une écurie.

La Guérinière sépare les maladies liées au psychisme des équidés de celles touchant leur physionomie, de même, il classe les remèdes en deux catégories, les internes et les externes. Le propriétaire doit être instruit afin d'éviter de confondre les symptômes et donc établir un mauvais diagnostic : « *Quelques perfonnes fe trompent*

¹⁹⁶ Idem, p. 215

¹⁹⁷ Idem, p. 194

fouvent à cette maladie, quand ils ne font pas infruits de la cause »¹⁹⁸. Il montre également des exemples de confusion possible :

« *Des Auteurs prétendent que ce vertige vient d'un vers qui prend naissance dans la queue, & qui monte toujours le long de l'épine du dos jusqu'à la tête, où étant parvenu il cause tous ces ravages [...] mais cela n'a pas d'apparence ; & les maladies qui attaquent le genre nerveux, font capables de produire cet effet.* »¹⁹⁹

Il y a une volonté d'explication des maux, mais nous remarquons que l'auteur n'est pas toujours en accord avec les autres. C'est pour cela, qu'il indique au cavalier d'opter pour la méfiance et d'établir un jugement avec soin, en prenant en compte le maximum de critères. Au sujet d'une maladie, appelée la pousse, qui est décrite par Soleysel, il déclare :

« *Il [Soleysel] appuie cette découverte, qu'il ne doit qu'à lui-même, & dont aucun Auteur Français, Italien, Allemand, ni Latin n'avoit parlé avant lui, sur des expériences dignes d'attention & sa Dissertation est très curieuse jusqu'à la fin : on ne pouroit y défirer que le vrai & le vrai-femblable.* »²⁰⁰

Cette prise de distance avec les propos de Soleysel montre le savoir de La Guérinière. Il rappelle ses nombreuses lectures et indique aux élèves, de manière tout à fait légitime, de se méfier des incompetents. Il en va de même pour les vendeurs de chevaux, d'autant plus quand les animaux sont atteints et qu'ils promettent un rapide rétablissement. Cela traduit une période de découvertes médicales, des remèdes très archaïques pour nous aujourd'hui sont encore utilisés mais une avancée est cependant notable. L'auteur n'hésite pas à prescrire des onguents à base de vers de terre, de vin blanc et tabac, à appliquer de la poudre d'huître calcinée sur les plaies ou à introduire des poux vivants dans le corps de l'animal affaibli. Il recommande la saignée et l'utilisation de la roue à feu, qui malheureusement laisse des cicatrices à vie et revendique alors :

« *Si la Chirurgie moderne a perfectionné la dextérité de la main pour faire les opérations les plus hardies, elle a peut-être perdu auffi [...] une ressource infinie pour traiter un nombre de maladie que l'antiquité guériffoit par le moyen du feu, & que la Chirurgie moderne abandonne comme incurable ou qu'elle entreprend fans succès,*

¹⁹⁸ Idem, p. 205

¹⁹⁹ Idem, p. 204

²⁰⁰ Idem, p. 233

malgré le haut point de perfection auquel elle est parvenue. Laifons ces conjecture qui ne font pas de notre reffort [...]»²⁰¹

L'écuyer raisonne en termes d'efficacité des traitements mais aussi que les sciences progressent bien que tout ne soit pas encore acquis. Toutefois, des évolutions sont remarquables et certaines notions tendent à se rapprocher de la vérité. Nous pouvons lire, au sujet des vaisseaux :

« [...] mais ils ont tous le nom commun de SECRETEURS ou EXCRETEURS, & la liqueur qu'ils contiennent, fuvant fa qualité, en caractérise le nom particulier.

L'anatomie moderne a pourtant donné à ceux deftinez à la circulation de la limphe, celui de veines & d'artères limphatiques»²⁰²

Plus loin, il décrit le sang comme étant l'assemblage de toutes les liqueurs.²⁰³ Il y a là une nette évolution mais aussi une certaine remise en question par rapport aux découvertes. L'auteur, cependant, s'adapte à son époque et ses progrès. Il prend du recul par rapport à ce qu'il désapprouve sans pour autant se prétendre spécialiste du sujet. Pour lui, le cavalier doit être tenace lorsqu'il soigne son animal et ne jamais désespérer, ce pourquoi il ne doit pas non plus cesser de s'informer sur la production et les nouveautés vétérinaires. Pourtant, l'expérience n'est pas pour autant négligeable, les opérations chirurgicales sur les animaux se font plus courantes. Toutefois, l'auteur ne propose que celles dont il est sûr :

« On auroit pû enfler ce Chapitre d'un plus grand détail, mais ne voulant rien avancer, ni extraire des Auteurs, même les meilleurs, dont l'expérience, qui est le plus fur garant auquel on fe puiffe fier, ne nous ait bien affuré, nous nous contenterons de faire les obfervations fur les opérations qui ont été faites en préfence de tout le monde. »²⁰⁴

Ces interventions sont pratiquées avec beaucoup de précautions. Le pratiquant doit être le plus juste qu'il soit : *« Il y a du danger à donner le coup trop foiblement, il y en a à le donner trop fort»²⁰⁵*. De plus, les normes d'hygiène sont appliquées, rappelant les soins apportés à l'animal au début du recueil :

²⁰¹ Idem, p. 268

²⁰² Idem, p. 175

²⁰³ Idem, p. 217

²⁰⁴ Idem, p. 256

²⁰⁵ Idem, p. 257

« On coupe avec un rasoir ou un bistouri le cuir en travers [...] puis avec un morceau de cerceau poli, un cierge ou encore une spatule de fer bien liffé & poli, destinée à cet usage, on fépare la peau »²⁰⁶

« Dans toute opération, & particulièrement dans celle-là, il faut observer que le bistouri & autres instruments dont on se fert, soient bien nets. On a vu des Chevaux prendre le farcin pour avoir été panés avec des instruments mal effuyés, & le mal commençoit à l'endroit de l'opération. »²⁰⁷

Il y a là une réelle observation des faits avant d'y établir la déduction. La Guérinière conseille d'attacher le cheval et même de le mettre dans un travail. Il indique les risques des opérations et veille à ce que l'animal, fortement affaibli par sa maladie et l'intervention, ne tombe pas, au risque d'accroître la gravité de la situation. Les instruments sont soigneusement choisis et se doivent de contenir le moins de bactéries possible. Contrairement à ce qu'évoquent certains maréchaux, l'auteur conseille de respecter le temps de repos requis après l'intervention pour éviter tout risque de rechute.

Pluvinel et Baucher s'intéressent au sujet du côté où le cheval est le plus à l'aise. Ils savent qu'il est en général gaucher et cela les aide à comprendre les facilités ou difficultés de leurs montures. Pour le premier, c'est parce que le poulain est plié du côté gauche dans le ventre de la jument, alors que le second explique ce fait par l'habitude qu'ils ont pris à la suite de l'approche et la mise en selle qui se fait en règle général de ce côté. Aujourd'hui, la majeure partie des scientifiques s'accordent à dire que cela est dû au deux hémisphères composant les cerveaux des mammifères²⁰⁸. Les maîtres de manège hésitent vis-à-vis des affirmations scientifiques, ils désirent offrir un contenu rationnel à leurs lecteurs. Pourtant, nous pouvons remarquer chez La Guérinière la volonté de transmettre les découvertes de son époque. Les questions qui le préoccupent ont des enjeux économiques et scientifiques, il prend en compte l'individu et la méfiance vis-à-vis des incompetents. Il ne se visualise pas comme un érudit et cite ses sources pour faire admettre ses connaissances. L'auteur s'intègre parfaitement dans le siècle des Lumières où trônent l'évolution des sciences et l'instauration du savoir pour tous.

²⁰⁶ Idem, p. 263

²⁰⁷ Idem, p. 267

²⁰⁸ <http://www.cheval-savoir.com/747-dressage-cheval-comprendre-dissymetrie> [consulté le 03.05.2012]

Chacun de ces écrits s'inscrit dans une époque, un siècle auquel il apporte une contribution. Ces hommes font aussi partie d'un monde de cavaliers et d'écuyers dans lequel ils parviennent à se reconnaître et se démarquer. Les écrits ont plusieurs objectifs pour l'auteur : participer et s'intégrer dans le monde équestre mais dans leur société avec un œil critique. Chacune des compétences acquises par l'élève durant l'apprentissage de l'équitation est applicable dans d'autres domaines. C'est ainsi que les écuyers parviennent à faire preuve de capacité de jugement et n'hésitent pas à affirmer leurs caractères et revendications par rapport aux gouvernements en place. Les ouvrages ont de multiples fonctions et procurent alors différentes notions de la pratique équestre. Ils sont un miroir de leur époque délivrant de nombreux détails et information sur les modes de réflexion et de vie passés.

3.2. Des évolutions et des progrès perceptibles

Les œuvres étudiées se rattachent chacune à un contexte bien précis. Des évolutions et progrès sont perceptibles au fur et à mesure que s'écoulent les siècles, à la fois dans l'équitation et dans le mode de vie. Les écrits équestres sont des sources non négligeables pour faire part des enjeux et relations, mais aussi du comportement à adopter dans la société. Nous allons voir qu'en plus de ces transformations, il existe d'autres regards sur le monde équestre. En effet, chaque discipline de l'équitation est différente et sert à promouvoir la pratique en général. Pourtant, nous verrons aussi que le point de vue porté sur le cheval varie selon les auteurs et le genre des ouvrages. Nous avons concentré cette étude sur les textes hippiques mais nous observerons tout de même brièvement comment les autres auteurs se représentent les équidés.

3.2.1. De la guerre aux jeux : la venue de nouveaux publics

Au cours de cette étude, nous avons constaté une évolution dans les objectifs de la pratique équestre. Cela est aussi dû aux changements techniques et scientifiques

inclus dans ceux de la société. Les rapports avec les animaux évoluent, mais aussi le matériel et donc la sécurité qui s’y rattache. Ils sont également plus adaptés au pratiquant, quel qu’il soit. Au fil des années, devenant moins risqués, les exercices s’ouvrent à une plus large gamme de niveaux pour les cavaliers.

Très prisés jusqu’au XVIII^{ème}, les jeux de tournois servent aussi à l’entraînement du soldat. Ils constituent des mises en pratique et renforcent la confiance en soi du cavalier et donc du militaire. Ils ont une influence à la fois sur son physique et son mental, sans oublier ceux de la monture. Ces applications leur permettent également de prendre ses marques sur divers terrains et des sols variés, différents de ceux du manège. De plus, les bruits produits par le public et son agitation sont aussi des éléments déstabilisateurs que le couple cheval-cavalier n’a pas l’occasion de connaître cela sur la piste des académies. Une pression est alors recréée, mettant l’homme et l’animal dans un contexte rempli de perturbations et d’objets inhabituels, se rapprochant un peu de celui rencontré sur les champs de bataille. Contrairement au combat, l’amusement prime, puisque nous avons vu précédemment avec Pluvinel²⁰⁹ que les spectateurs et plus particulièrement les spectatrices, prenaient un certain plaisir à observer ces affrontements. Dans cette même visée, les jeux sont une des meilleures façons d’acquérir une renommée et de pouvoir évoluer dans l’échelle sociale.

Les écrits équestres sont aussi précieux, dans le sens où ils livrent un certain nombre d’informations sur la vie de leur siècle, les coutumes et l’organisation des festivités. Antoine de Pluvinel et François de La Guérinière consacrent plusieurs parties à ces thèmes, ce qui n’est pas le cas de François Baucher, puisque l’époque est révolue. Les jeux ne sont plus les mêmes, et d’autres préoccupations et enjeux arrivent sur la scène équestre. De plus en plus de catégories de personnes ont accès à la pratique de l’équitation et l’éducation du chevalier rattaché au souverain tend à disparaître. Les publics changent et des règles strictes sont instaurées de façons à réglementer les compétitions, qui pourtant sont pratiquées au début par des militaires plus que par des civils. Une orientation plus technique et sportive est choisie pour aiguiller les recherches des écuyers.

Au XVII^{ème}, Pluvinel accorde une assez grosse importance aux loisirs équestres pratiqués à la Cour. Dans *L’Instruction du Roy en l’exercice de monter à cheval*, il

²⁰⁹ Voir le point 2.3.3 du mémoire présent.

détaille ces jeux, dont celui de la course à la bague, qui est un des plus renommés. Parallèlement, il existe des joutes équestres, et même des exercices de divertissements inspirés de ceux mis en place pour former la cavalerie et les autorités publiques. Ces derniers sont les plus dangereux mais plus il y a de risques, plus la foule apprécie et plus elle est reconnaissante du courage des participants. Les dames ne sont que spectatrices et les prestations des hommes sont aussi réalisées pour plaire à celles-ci. L'homme doit, sur quelques minutes de passage, rassembler le plus grand nombre de ses acquis et qualités pour pouvoir réaliser les exercices brillamment. Il en va de sa réputation mais aussi et surtout de sa vie, puisque l'auteur insiste sur le danger et le nombre de défunts (dont certains très connus) qu'ont engendré ce type de festivités.

La composition du *Manège royal* est très proche de celle de l'ouvrage précédent. De plus, la rapidité et l'efficacité de la méthode de Pluvinel permettent au roi d'accéder rapidement aux tournois. Avant de se mettre en selle en vue d'essayer la course à la bague, le souverain reçoit encore des mises en garde concernant la sécurité à mettre en place. L'auteur fait également un point sur l'importance du plaisir à éprouver pour le cavalier lors de ces jeux mais aussi sur celui du public et des dames. Comme dans *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, il relate les combats les plus impressionnants comme celui entre Sieur de Marolles et Sieur de Marivaut²¹⁰. L'essentiel est surtout de se prévenir du ridicule pour conserver une réputation qui fasse partie des meilleures. Même si le plaisir reste une valeur centrale chez Pluvinel, il n'oublie pas de rappeler les dangers. Les jeux ont lieu régulièrement et sont aussi un moyen pour les cavaliers de se mettre en avant et pourquoi pas, d'obtenir des gratifications et d'y rencontrer la gente féminine.

Au XVIII^{ème} siècle, la situation est très proche de celle du XVII^{ème}. À ce sujet La Guérinière, donne toutefois des détails plus précis que ceux de Pluvinel, dans le sens où ses propos transmettent plus d'informations que ceux de son prédécesseur. À travers ces écrits, c'est un pan de la société qui est représenté. L'auteur du XVIII^{ème} y voit un mélange entre les classes sociales, ce qui là aussi rappelle les centres intérêts et grandes notions de son siècle. Nous pouvons lire que « *Les Princes, les Seigneurs, & les Gentilshommes venoient s'y préfenter fans obfervations de rang* »²¹¹. La confrontation durant les jeux permet donc de placer tous les hommes au même

²¹⁰ Antoine De PLUVINEL, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 243

²¹¹ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 162

niveau, peu importe la caste sociale à laquelle ils appartiennent. Grâce au cheval, il y a abstraction des catégories et tout cavalier peut alors tenter sa chance.

L'innovation majeure de l'époque est la mise en place des carrousels et leur développement. L'auteur associe ces faits à la mort d'Henri II qui a eu lieu au cours des jeux et tournois, ce aussi pourquoi les écuyers insistent la prévention en matière de sécurité. Une partie de l'ouvrage est consacrée aux jeux équestres, comme la course à la bague par exemple, et l'épisode de la mort du souverain permet aussi d'effectuer une transition vers l'article consacré aux carrousels, moins risqués. Il dépeint alors ce genre de spectacles de manière assez précise. D'inspiration militaire, ceux-ci représentent généralement un combat en en reproduisant les scènes.

« Ce spectacle doit être orné de chariots, de machines, de décorations, de devifes, de récits, de concerts & de balets de Chevaux, dont la diverfité forme un magnifique coup d'œil. »²¹²

Il y a là aussi l'importance du regard du public. Le spectacle est représenté entièrement, intégrant différentes catégories d'art, comme la musique (sans doute présente également lors des tournois). Tout est pris en compte sans rien laisser au hasard. Les représentations semblent être choisies avec goût. Il y a une pluralité des éléments, ce qui traduit l'engouement de l'époque et le plaisir qui devait être offert aux spectateurs. La finalité de ce type d'organisations reste toutefois l'instruction de la haute-noblesse.

« Comme ces fêtes fe font dans la vue d'instruire les Princes & les Perfonnes illuftres en faveur de qui elles fe font, ou d'honorer leur mérite, le fujet doit en être ingénieux, militaire, & convenable aux temps, aux lieux et aux personnes. »²¹³

Derrière ces représentations se cache un but pédagogique, rappelant directement les jeux organisés dans l'Antiquité grecque et romaine. Le thème est choisi très précisément, tout y est travaillé, du décor au scénario. Le but est clairement d'instruire la population y assistant, à savoir, les classes sociales les plus élevées et bien souvent donc, les classes de dirigeants. La prise en compte de tous ces aspects prouve la réflexion qui est mise en place à travers la construction d'un tel spectacle, mais aussi le fait que l'équitation ne se limite pas au fait de monter à cheval. Il y a là

²¹² Idem, p. 162

²¹³ Idem, p. 163

un véritable apport artistique, avec une finalité qui n'est pas uniquement celle de plaire, puisque nous avons vu que les thématiques étaient celles du combat et que les mises en scène se devaient d'être instructives. La citation 77, issue de la page 164 de *L'École de cavalerie*, rapproche ces spectacles du théâtre. En effet, au travail du décor s'ajoute une orchestration parfaitement réglée des tableaux. La Guérinière y ajoute que certains pages sont à cheval et que des valets sont parfois déguisés en étrangers ou en animaux. Une fois en scène, il y a une perte, voir une inversion des classes sociales, comme cela pouvait exister durant le théâtre antique.

Cependant, l'auteur revient sur l'importance du choix des sujets des spectacles. Déjà avec Pluvinel, nous avons pu voir le plaisir éprouvé par les concurrents au cours de ces journées. Bien qu'ils appartiennent au domaine du loisir, la visée d'apprentissage n'est jamais très loin. La Guérinière rappelle l'origine de ces jeux :

« [...] & c'est dans la pratique de ces Exercices, qui faisoient autrefois les divertiffement des Princes & de la Noblesse, qu'on cherchoit à se distinguer pour se rendre capables de fervir fon Prince avec honneur, & pour acquerir des vertus et des talens, qui doivent être inséparables de tous ceux qui font poffeffion des Armes. »²¹⁴

Les éléments acquis par la pratique régulière de ces activités sont semblables à la personnalité de l'homme de cheval, associée à celle du bon militaire. Dès le plus jeune âge, en tant que spectateurs, puis éventuellement par la suite en tant que concurrents, les hommes sont placés dans un contexte des plus favorables pour assurer au roi une grande fidélité. Tous comme à Athènes où les vertus étaient mises en avant grâce au théâtre, les tournois et spectacles équestres reflètent l'image d'un sujet loyal, un personnage idéal intégré dans la société. Cela va plus loin :

« Tous les Exercices [les jeux] dont nous venons de donner les règles & la defcription dans ce Chapitre, furent infituez pour donner une image agréable & instructive de la guerre, & pour entretenir l'émulation parmi la Noblesse »²¹⁵

L'auteur montre ici la manipulation des esprits par les dirigeants. Une vision attractive de la guerre est instaurée, loin des réalités du champ de bataille. Le cavalier est au service du peuple et doit travailler dans cet objectif. La Guérinière ajoute que pour parfaire son éducation, il est courant que la noblesse étrangère se déplace à

²¹⁴ Idem, p. 171

²¹⁵ Idem, p. 171

Rome et à Naples dans le but de s'instruire en termes de pratique et de pratiquer les jeux équestres. Les élèves apprennent ainsi à manipuler armes et montures de manière simultanée. Cela est valable au XVI^{ème}, ensuite, les jeux sont font de plus en plus courants, jusqu'à s'orienter vers les spectacles moins dangereux, car beaucoup plus surveillés et encadrés, que constituent les carrousels. Pourtant, les scènes de combat sont reflétées et même embellies au cours de ces spectacles qui sont également une vraie fascination pour le public. Progressivement, les carrousels évoluent et ne représentent plus en permanence des combats en reprenant parfois des contes ou légendes.

Chez François Baucher, un autre changement est considérable, celui de l'arrivée en selle de la gente féminine. Jusque là, observatrice des spectacles, perçue comme très moqueuse chez Pluvinel, et donc, envers qui le cavalier se devait être méfiant, elle entre ici dans l'académie, et même sur la piste du manège. Baucher, proclame faire avancer l'art grâce à son ouvrage. La venue des femmes dans les écuries est novatrice, celles-ci constituent peu à peu un nouveau public, et donc un nouveau marché. De nos jours, nous remarquons que certains livres relatifs au cheval et à l'équitation sont typiquement orientés vers des lectrices, et non des lecteurs, ce qui est un phénomène somme toute, assez récent.

Au XIX^{ème} siècle, l'auteur s'adresse principalement à des hommes, dont des maîtres de manèges et leur donne de rapides conseils pour instruire au mieux ces cavalières. Par exemple, à la page 28 de son *Dictionnaire raisonné d'équitation*, il décrit la position de l'amazone. Pour lui, la situation en selle est difficile, d'autant plus que l'écuyère n'a pas autant de force qu'un de ces semblables masculins. Elle doit donc monter en selle avec prudence et avoir un cavalier à sa gauche. Celui-ci pourra en cas de problème, prendre les rênes de la cavalière dans sa main droite et même, la rattraper si celle-ci vient à chuter. De plus, la femme nécessite l'aide d'un homme pour la hisser en selle et son enseignement doit bannir les exercices répétitifs. Le fait de les varier régulièrement permet alors d'éviter la monotonie, qui pourrait lasser ce type de public.

À la page 31, il ajoute qu'il est préférable de donner aux cavalières un animal de huit ans, dont le débouillage a été mis en place vers ses cinq ans. De plus, à la définition du mot « SAGE »²¹⁶, il rappelle qu'il faut donner aux dames des chevaux

²¹⁶ François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 266

calmes afin d'éviter toute prise de risques. L'écuyer se doit d'être galant envers les dames, mais nous voyons cependant que celles-ci se situent bien en dessous des hommes. Elles sont perçues comme moins puissantes et donc, moins habiles, ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui, puisqu'elles concourent aux côtés de leurs homologues masculins. Les jeux de tournois pratiqués durant les siècles précédents s'estompent au XIX^{ème}, au profit des courses et des jeux consistants à franchir des obstacles. Tout d'abord pratiquées par les militaires, les compétitions consistent à franchir des obstacles naturels fixes (le cross), puis mobiles à l'intérieur du manège (le saut d'obstacle).

À travers ces trois auteurs, les changements et évolutions sont notables. Des tournois des chevaliers, nous passons aux carrousels et spectacles semblables au cirque, comme le faisait Baucher lui-même. À chaque fois, le public s'élargit, tout d'abord par rapport aux classes sociales, puis par rapport au genre. Peu à peu, l'équitation s'ouvre et se démocratise. Même si nous sommes loin d'une équitation telle que nous la connaissons actuellement où la majeure partie des pratiquants sont des cavalières, ces transformations traduisent celles de la société. Inconsciemment, les œuvres des maîtres de manège sont de véritables sources informatives sur les modes de vie, les points de vue, et plus largement, sur la société de leurs époques respectives.

3.2.2. Men sana in corpore sano

L'équitation est un sport qui tend de plus en plus à s'ouvrir, mais qui véhicule toujours avec lui, une image obscure. Dans le mémoire de master 1, nous avons étudié l'image reflétée par le loisir, principalement dans notre société²¹⁷. Cette étude avait mis en valeur une représentation des pratiques équestres très fermées sur elles-mêmes, ne laissant que peu de place aux non-cavaliers et débutants.

Les traditions reliant l'aristocratie au cheval contribuent à persister dans les mémoires et donc, dans l'image qui est faite du loisir en question. Cependant, nous avons aussi remarqué qu'au cours de ces trois siècles et trois auteurs étudiés, l'équitation ne faisait que de se démocratiser et s'ouvrir sur la société en mettant peu à

²¹⁷ Pour plus de renseignements, se reporter à Alexia BOUTANTIN-SANDRON, sous la direction d'Isabelle KLOCK-FONTANILLE : *Op. Cit* : « 3.1.2. L'équitation perçue par le public », p. 63

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

peu de côté les valeurs souveraines qui l'accompagnent. Dans ces ouvrages, un point se fait redondant, celui de la méfiance à instaurer envers les charlatans. Peu importe l'époque, les trois auteurs s'accordent à dire qu'il y a un nombre considérable de faussaires et d'usurpateurs. Ces imposteurs tentent de séduire la clientèle par la promesse de méthodes et remèdes plus que rapides et parfois insensés. Les maîtres de manège étudiés préfèrent axer leurs principes sur le travail, qui est selon eux le moyen le plus sûr pour parvenir à des résultats de qualité, et donc durables dans le long terme.

L'opacité des manèges est principalement avancée par La Guérinière. Dans la partie consacrée à la médecine vétérinaire, il ne cesse de donner au lecteur des conseils provenant de professionnels. Déjà, l'impression d'un réseau social est donnée. Le monde équestre est empli de secrets et de codes que l'homme de cheval doit intégrer pour être compétent. Sous forme de recettes et d'astuces provenant des gens du métier, l'ouvrage est composé de multiples « ficelles » visant à optimiser la pratique et la santé de l'animal. Nous pouvons aussi lire :

« De pareilles réflexions ne fuffifent-elles pas pour détruire quelques critiques mal fondées de ce qu'on enseigne dans nos Ecoles »²¹⁸

L'auteur pointe du doigt les préjugés fondés sur l'art équestre. Il est vrai que les lieux de pratique sont en général clos, et que certains mouvements de l'animal peuvent impressionner ou émettre des doutes pour une population traquant tout ce qui tend à s'éloigner de la « normalité » imposée. Cela tend à expliquer le besoin de justification des auteurs. Ils montrent leurs méthodes comme étant rationnelles et réfléchies. Bien plus, nous remarquons qu'ils font la publicité des arts équestres en véhiculant l'image d'un beau et bon cavalier. Nous constatons aussi, au travers des écrits, les bienfaits de l'équitation sur la santé du pratiquant. Ils élaborent ainsi la promotion du cheval et de sa pratique.

Selon Antoine de Pluvinel, une des caractéristiques de l'équitation est qu'elle apprend au cavalier à surmonter ses peurs avant d'en ressentir les bénéfiques. Celle-ci a la particularité d'enseigner une science, tout en invitant le pratiquant à réaliser les exercices, quelques soient les conditions et le contexte. Il doit savoir faire preuve de sang froid et de qualité en matière de réflexion même dans les pires moments, ce qui

²¹⁸ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 150

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

en fait une activité utile. L'aspect psychologique est travaillé, l'auteur revendique la sincérité envers son élève et bannit tout les flatteries, même en ce qui concerne les dirigeants. Il rappelle aussi l'importance d'un corps en bonne santé pour exécuter les actions avec grâce. Ici l'image renvoyée par l'écuyer est celle de ses qualités intérieures. Il y a un lien entre l'intérieur et l'extérieur de l'homme. L'auteur déclare au roi :

« *i 'ay encore l'honneur d'enseigner à vostre Maiefté le plus parfait de tous les exercices du corps, & le plus neceffaire à vn grand Monarque.* »²¹⁹

Nous remarquons la mise en avant de l'art équestre, et les différents niveaux de l'être sur lesquels il est possible d'en tirer des avantages. Le travail physique va de paire avec l'apprentissage des valeurs et du contrôle, de la maîtrise. À travers l'éloge de l'équitation, c'est aussi celle du maître de manège qui est faite ainsi, dans *Le Manège royal*, Monsieur le Grand qui accompagne le roi déclare :

« [...] *ie n'ay remarqué en quelque lieu où ie me suis trouvé, des cheuaux fi bien allãs à toutes fortes d'airs, que ceux qui ont ehtë drefvez en fon école : comme il ne fe trouue point d'homme, ou fort peu, bien placez à cheval, bien refolus, trauailler avec fscience, iugement & patience, que ceux qui en ont appris le moyen de luy, ofant affeurer uotre Maiefté, qu'il a plus dreffé d'hommes & de cheuaux en dix années de temps, que jamais il ne s'en eft veu en vostre Royaume.* »²²⁰

L'homme montre les qualités de l'enseignant mais aussi les bénéfices qu'en ressentent les élèves, nous remarquons les différentes aptitudes qu'il est possible d'acquérir par la pratique équestre. Dans cette pratique, l'intellect semble être autant sollicité que le physique. La Guérinière, lui, insiste sur la pluralité des sens requis pour une bonne pratique. En effet, l'équitation mobilise chez l'humain trois des cinq sens, à savoir : la vue, l'ouïe et le toucher²²¹. L'écuyer doit donc savoir faire preuve de polyvalence. Conscient des a priori et opinions parfois subjectives de sa discipline, il désire montrer la logique de ses démonstrations et reconnaît la particularité de la pratique qui requiert de larges notions théoriques en plus de celles pratiques.

²¹⁹ PLUVINEL Antoine De, *Le Manège royal*, Op. Cit., p. 105

²²⁰ Idem, p. 103-104

²²¹ François ROBICHON De LA GUERINIERE, *Op. Cit.*, p. 90

François Baucher dépasse ses points de vue en énonçant l'utilité presque médicale des exercices équestres. À la définition de l' « ÉQUITATION »²²², il détaille les « *avantages hygiéniques* » de la discipline. Il cite la *Gymnastique médicale* de Charles Londe et rappelle qu'Hippocrate reconnaît les bienfaits de cet art, d'autant plus qu'il tirait son expérience des Scythes et de l'important usage qu'ils faisaient des montures²²³. Il cite ensuite une série de médecins qui auraient aussi vanté les profits qu'il était possible d'extraire de ce sport. D'après l'auteur, Hippocrate recommande la pratique équestre pour vaincre les désorganisations pulmonaires et regrette que celle-ci soit tant négligée dans les gymnases (ce qui peut éventuellement s'expliquer par le coût imposé par la gestion d'une cavalerie et des installations nécessaires). Par la suite, Baucher déclare :

*« L'équitation communique aux organes la force dont ils ont besoin pour s'acquitter convenablement des fonctions qui leur sont confiées, régularise, si je me m'exprimer ainsi, tous les actes de la vie, sans les accélérer beaucoup : Equitatio pulsum parum auget, a dit Haller dans ses Eléments de Physiologie. »*²²⁴

L'auteur voit dans sa discipline un large champ d'actions médicales. Il remarque également l'influence de celle-ci sur la nutrition, permettant une répartition adéquate des principes nourriciers, à la différence de ce qu'il nomme les « *exercices actifs* », qui auraient tendance à les dissiper. Il parle alors de « santé robuste » et d' « organes bien nourris » en ce qui concernent les cavaliers. Il met aussi en avant le fait que le mouvement de l'exercice équestre est non-négligeable pour « *fortifier la presque universalité des êtres humains* »²²⁵. Bien plus, celui-ci est envisagé comme une thérapie, dans le sens où il apporterait tonicité sans pour autant demander d'être bien bâti et/ou très robuste physiquement. L'auteur annonce que le sport équestre est :

*« avantageux aux personnes faibles, aux convalescents, surtout à ceux chez qui de longues maladies auraient occasionné une diminution générale des forces. »*²²⁶

Il le conseille aussi aux « gens de lettres » pour contrer les dangers de leur mode de vie et surtout de leur profession. En effet, la position à cheval et les

²²² François BAUCHER, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Op. Cit., p. 122

²²³ Idem, p. 124

²²⁴ Idem, p. 126

²²⁵ Idem, p. 127

²²⁶ Idem, p. 127

mouvements qui l'accompagnent permettent de rester droit et d'ouvrir correctement les poumons :

« étant très-favorable à la libre expansion des poumons, [ils] détruisent avec efficacité l'effet nuisible de la position nécessitée par les travaux de cabinet. »²²⁷

Baucher a très bien compris les travers de la société et la recherche de sa clientèle de plus en plus large. L'équitation est un moyen de se soigner ou de prévenir les maladies, sans pour autant consulter un médecin. Le sport est ici salutaire. Il est peut-être envisageable d'associer ces propos au Gargantua de Rabelais²²⁸ et surtout de son premier maître, Thubal Holoferne qui lui faisait sans cesse répéter des leçons sans pour autant exercer de mise en pratique, raison pour laquelle il fut remercié par Grandgousier, le père de l'élève. François Baucher met alors en avant l'utilité de l'équitation dans le sens où elle s'intègre comme un complément à d'autres activités mais aussi par le fait qu'elle permette de travailler corps et esprit du cavalier.

Les écrits renvoient clairement à l'instauration d'une image représentant un cavalier reflétant une bonne santé associée à la vertu. L'extérieur représente l'intérieur et doit mettre en avant les qualités des personnages. Les bienfaits à la fois physiques, moraux et intellectuels y sont constatés. L'hygiène de vie est essentielle pour mener à bien un tel art. Chaque niveau de pratique est favorable pour l'être humain, puisqu'au XIX^{ème}, François Baucher rappelle les avantages qu'ont su lui trouver médecins et scientifiques de tous temps. Différents points de vue se dégagent alors d'un même art : d'un côté les résultats sportifs, les loisirs et de l'autre, les bénéfices physiques et pédagogiques. Le cavalier doit être bien dans sa tête et dans son corps. Plusieurs points de vue sont aussi remarqués chez l'animal qu'incarne le cheval, qui comme le montre La Guérinière est visualisé différemment chez les non-pratiquants. C'est ce qui nous invite à se pencher sur les caractères principaux qui peuvent être dégagés des autres écrits ayant attiré au cheval.

3.2.3. L'équestre dans les autres genres littéraires

Au cours de cette étude, nous avons observé des traités et ouvrages techniques concernant le cheval et l'équitation, sa mise en pratique. À côté de ces ouvrages

²²⁷ Idem, p. 127

²²⁸ François RABELAIS, Gargantua, 1532

existent d'autres œuvres où les équidés sont présents. Celles-ci sont plus généralement synonymes de détente et se rattachent aux livres fictionnels. Naturellement, il est impossible de détailler et citer tout ce que représentent les équidés sur un tel fragment d'étude, cependant, nous allons essayer d'extraire un panorama assez large des figures qui s'en détachent.

Tout d'abord, il est important de noter la place du cheval dans la mythologie. Celui-ci est présent sous différentes formes : Pégase, la monture de Bellérophon, fait sans doute partie des plus connues, mais nous pouvons aussi citer la licorne, le sleipnir (cheval de la mythologie nordique possédant huit jambes), l'hippogriffe, les hippocampes (possédant la queue d'un poisson, quatre d'entre eux tiraient le char de Poséidon), l'Each Uisge ou Aughisky (le dangereux monstre des lochs écossais et irlandais) ou encore les centaures. De tous temps, les chevaux inspirent les créatures imaginaires et les mythes créateurs sur la plupart des territoires. Ils impressionnent, effraient et marquent les esprits des populations.

D'une manière générale, l'équidé, d'autant plus quand il est tiré des légendes, est marqué d'un aspect chtonien, menaçant, il renvoie à un combat entre la vie et la mort, comme le représentent ces figures mythologiques. Il a une fonction de véhicule, de voyage avec l'homme, et ce également à travers le temps. Un point important dans la représentation symbolique cet animal est aussi la couleur de sa robe. Dans de nombreuses cultures, noir et blanc possèdent des significations bien particulières. Il n'est donc pas étonnant qu'un cheval clair ait des aspects différents d'un plus foncé. En effet, lorsqu'il tend à se rapprocher du blanc, il a tendance à exprimer les cieux (comme Pégase par exemple), mais également la prophétie, en renvoyant au monde lunaire. Le blanc peut à la fois être associé au mariage (voire à la figure du prince charmant), à la fertilité mais aussi à la vieillesse. C'est également la couleur du bien, du héros triomphant sur le mal. Pour l'anecdote, Napoléon I^{er} a mis en avant les chevaux arabes et tenait à monter principalement des chevaux gris (un cheval blanc par définition est quasiment inexistant). Toutefois, parmi les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, présents dans la *Bible*, le blanc est parfois perçu comme trompeur, synonyme des fausses religions, du paraître, de l'usurpateur feignant l'innocence²²⁹.

²²⁹ <http://www.gotquestions.org/Francais/quatre-cavaliers-Apocalypse.html> [consulté le 10.05.2012]

De la même façon, le cheval à la robe noire intimide. Ses significations varient également en fonction des régions du monde et des civilisations. En effet, le deuil est traduit en général par du noir dans les populations occidentales alors qu'en Grèce, par exemple, il est symbolisé par du blanc. Le cheval noir, comme Tornado, la monture de Zorro ou encore Black, héros de *L'Étalon noir* de Walter Farley²³⁰, pur-sang arabe destiné aux courses, impose. Il représente la victoire assurée, la puissance, la beauté, la domination mais aussi, il effraie. Cependant, depuis longtemps, une image reliée aux châtiments et aux Enfers est gravée dans les mémoires populaires. Dans la mythologie grecque existent plusieurs jeunes filles prénommées Mélanippe (« Jument noire »), c'est également un des noms d'Ocyrhoé, la fille du centaure Chiron. Celle-ci, après avoir abusé de son don de prophétie lui provenant de Chariclo, sa mère, est foudroyée par Zeus et se retrouve transformée en jument noire²³¹. Parmi les Cavaliers de l'Apocalypse, le noir est associé à la famine et à la pauvreté, et donc plus largement au manque et à la maladie. De plus, il porte la balance pour chiffrer les produits et fixer leurs prix, ce qui renforce son pouvoir et l'idée de l'injustice qui l'accompagne. Comme d'autres animaux de la même couleur (le chat ou les corbeaux), le cheval noir est aussi associé au maléfique, aux superstitions populaires, à l'hérésie, à la sorcellerie, qui plus est au Moyen Âge.

Nous pouvons noter que dans diverses langues, la jument possède une connotation négative. Par exemple, le mot « cauchemar » en anglais est littéralement synonyme de « jument de la nuit », pendant longtemps, cela a été rapproché avec le cheval noir des ténèbres. Peu à peu, cette image s'est estompée, avec des ouvrages comme ceux cités précédemment ou encore *Black Beauty*²³², avant de réapparaître avec la fantasy ou les jeux de rôle comme « Donjon et Dragons »²³³. Selon Amélie Tsaag Valren, auteur d'un article intitulé « Une histoire symbolique et culturelle du cheval noir »²³⁴, cette robe est aussi associée à la féminité, en effet, elle déclare qu'« aucune autre robe équine n'étant davantage associée aux femmes que celle-ci » et ajoute que le jockey Alec Ramsay, personnage masculin de *L'Étalon noir*,

²³⁰ Walter FARLEY, *L'Étalon noir*, 1941 (notons que la collection comporte dix-neuf titres)

²³¹ Euripide, *Mélanippe la Philosophe*, 420 avant J.C (tragédie fragmentaire)

²³² Anna SEWELL, *Black Beauty: The Autobiography of a Horse*, 1877

²³³ Jeu de rôle médiéval fantastique créé en 1970 par deux américains : E. Gary Gygax et Dave Arneson ; http://fr.wikipedia.org/wiki/Donjons_et_dragons [consulté le 10.05.2012]

²³⁴ VALREN Amélie TSAAG, « Une histoire symbolique et culturelle du cheval noir », Cheval Savoir, mars et avril 2012, disponible sur <http://www.cheval-savoir.com/866-histoire-symbolique-culturelle-cheval-noir> et <http://www.cheval-savoir.com/895-histoire-symbolique-cheval-noir> [consultés le 13.05.2012]

s'efface au profit d'une cavalière. Il est vrai que Pam Athena apparaissait déjà dans *Une cavalière pour l'étalon noir*²³⁵ et *La Légende de l'étalon noir*²³⁶. Par la suite, le fils de l'auteur reprend la collection et met au premier plan le personnage de Dina, dans *Ébène, fils de l'Étalon Noir - La promesse*²³⁷. Le succès de la série indique l'adéquation de la femme ou jeune fille à un cheval ayant une robe noire et symbolisant la réussite. Toutefois, nous pouvons également citer Alphonse de Lamartine qui indique : « *Là, un cheval blanc, signe de souveraineté, et un cheval noir, signe de deuil, attendaient l'empereur* »²³⁸. Cela nous invite à dire que la signification des robes et sexes des chevaux et même, des animaux, varient selon les époques et les cultures, pourtant, nous constatons que seules les plus extrêmes, claires ou foncées, intriguent et que les autres couleurs ne sont pas à l'origine de la création d'autant de symboles.

D'une manière plus générale, toutes robes confondues, le cheval en lui-même peut être aussi associé à la mort. Pour Marie-Luce Chênerie, qui étudie le bestiaire chez Bernanos, et en particulier cet animal :

« *L'archétype du cheval est, dit-on inséparable de l'angoisse de la mort parce que son galop déclenche "la répugnance primitive devant l'agitation" et symbolise "par le changement et le bruit [...] l'effroi devant la fuite du temps" »*²³⁹

Professeur de littérature à l'université de Toulouse-Le Mirail en 1992, Marie-Luce Chênerie met en avant l'intensité que dégage le cheval. La puissance de l'animal, notamment dans une allure supérieure est synonyme de peur. L'allure n'est pas toujours contrôlée, le cheval fait preuve d'une certaine puissance, ses sabots martèlent le sol, entraînant une musique répétitive et incessante. Il semble venir droit devant, fier et frappant, rien ne peut l'arrêter. Ces différentes raisons élèvent souvent une image obscure de l'animal, ce qui rappelle les propos de La Guérinière au sujet de la vision close des académies et des questions émises par les non-pratiquants.

Malgré cet aspect froid et austère, dans de nombreux ouvrages grand public, bien souvent des romans, l'équidé est aussi celui qui accompagne et reconforte. Selon Marie-Luce Chênerie :

²³⁵ Walter FARLEY, *Une cavalière pour l'étalon noir*, 1971

²³⁶ Walter FARLEY, *La Légende de l'étalon noir*, 1983

²³⁷ Walter FARLEY, *Ébène, fils de l'Étalon Noir - La promesse*, 1998 (c'est le premier titre de la collection)

²³⁸ Alphonse de LAMARTINE, *Œuvres complètes*, « Histoire de la Turquie », chez l'auteur, 1862, Volume 24, p. 8

²³⁹ Marie-Luce CHÊNERIE, *Pour Un Bestiaire de Bernanos – La symbolique du cheval*, Paris : Archives des Lettres Modernes, 1972, p. 6

« *Le cheval est le compagnon qui rassure contre le silence obsédant des espaces vertigineux ou des ténèbres angoissantes* »²⁴⁰

Quelque soit son utilisation, l'équidé est un animal qui est présent dans les différentes classes sociales. Que ce soit à la campagne, en voyage, dans le champ de bataille ou dans les bois pour la chasse, il sait rester fidèle à son cavalier. Dans les pires moments, l'animal est là pour consoler et encourager son propriétaire, il apporte de la chaleur dans un monde paysan, pauvre ou encore désespéré. Peu importe les raisons, il se place comme une barrière à la solitude et fait office de soutien moral. Nombreux sont les couples célèbres mettant en valeur la complicité entre l'homme et l'animal. D'Alexandre le Grand et Bucéphale, qui appartiennent aux récits fondateurs perses à des personnages fictionnels comme Lucky Luke, l'animal mène à la victoire, à la réussite. Il permet d'unir force et courage pour surpasser le doute, la peur et les autres difficultés. Carl Gustav Jung, auteur des *Métamorphoses de l'âme et ses symboles*, va encore plus loin pour exprimer l'intimité du cavalier et de sa monture :

« [...] *le cheval est "le frère animal" du héros* »²⁴¹

Plus que complices et amicaux, les liens qui unissent les deux êtres vivants sont fraternels, comme mêlés par le sang. En effet, ils grandissent et apprennent ensemble, ce qui rappelle le jeune Alexandre lorsqu'il rencontre Bucéphale. Comme le montrent les auteurs que nous avons étudiés, l'éducation de chacun est liée à celle de l'autre. Dans *Don Quichotte*, nous pouvons lire : « *Les chevaux [ont enseigné aux hommes] la loyauté* »²⁴², ce qui met en avant l'apprentissage du jeune homme grâce à l'animal. La victoire de l'un équivaut à celle de l'autre, elles sont indissociables. Selon Jung, le rapprochement de la gloire, de la victoire avec le cheval est bien souvent appliqué aux personnages politiques, par exemple, ils sont régulièrement en selle durant leur enfance ou au début de leur carrière. Cela est parfaitement incarné par Alexandre le Grand mais se remarque aussi dans les ouvrages que nous avons étudiés où le cavalier se doit d'acquérir les qualités propres pour le gouvernement (remarquons aussi les nombreux portraits royaux où le monarque est en selle).

A contrario de ce qui a été vu auparavant, certains y perçoivent l'aisance de la fuite, d'une poursuite après la vie. Cela s'applique plus particulièrement aux chevaux de courses, et éventuellement aux combattants. Dans son étude, Marie-Luce Chênerie les associe à un refus de la mort, en effet, ils prennent la direction du soleil et

²⁴⁰ Idem, p. 5

²⁴¹ Carl Gustav JUNG, *Métamorphoses de l'âme et ses symboles*, Le Livre de Poche, 1996, p. 684

²⁴² Miguel de CERVANTES, *Don Quichotte*, La Pléiade, Gallimard, 1934, p. 601

semblent prolonger la vie. Le mouvement apparaît comme rassurant dans le sens où il garantit cette fuite et donc une issue. Il est vrai que son mouvement peut aussi être rapproché d'un berceement, un rythme régulier rappelant celui d'une mère qui endort son enfant. Il peut également être vu comme un envol vers la liberté, une prise de distance avec le monde réel. L'auteure constate les formes oniriques de l'animal. Nous pouvons les percevoir comme rondes et rassurantes ou bien mystérieuses, intrigantes et même inquiétantes. Toutefois, elle assemble la cadence de l'animal à l'« antiphase du néant », opposé à l'immobilité et donc à la mort, il symbolise le dynamisme et la vie, dans tous les cas, il est synonyme de passage, de transition ; il caractérise la progression d'une étape, l'évolution vers un autre monde.

Marie-Luce Chênerie voit également des occurrences politiques dans les écrits de Bernanos, ce qui là aussi rejoint l'association vue dans le point 3.1.2 de ce mémoire. Le cheval fait office de métaphore pour exprimer une opinion ou idée, parfois dérangeante. Par exemple, Bernanos semble y recourir pour parler de la France de 1914 et de la Résistance, évoquant le fait qu'elles ne ressemblent pas à un « *pur-sang* » et qu'elles n'ont rien « *d'une cavale indomptable* »²⁴³. Cela n'est pas perçu comme une remarque péjorative, mais simplement l'auteur compare l'énergie des troupes à la fougue d'un cheval et l'en éloigne. De plus, la professeure indique que « Bernanos assimile la conscience du peuple à l'énergie d'un cheval. »²⁴⁴ et l'oppose à la dictature. Il identifie aussi le régime politique à l'instinct et à l'honneur de l'animal, en rapprochant le peuple de celui-ci pour évoquer la période de guerre et la perte de la noblesse, de son sentiment et de ses caractéristiques. Selon Marie-Luce Chênerie, ces métaphores sont d'autant plus performantes pour un écrivain politique puisqu'elles répondent à un « *soucis de frapper l'imagination par un exemple concret, efficacité due à la logique affective* »²⁴⁵. Il est vrai que l'animal est utilisé dans de nombreux contextes et de nombreuses professions, ce qui le rend visible par la plupart des castes. Le fait qu'il impressionne marque alors plus profondément le lecteur.

Jean-Louis Gouraud, écrivain et éditeur français, est spécialisé dans le cheval et l'équitation. Au cours d'une émission de radio de France Inter, intitulée « Le Cheval, c'est leur dada »²⁴⁶, il remarque deux visions de l'équidé. Celle des hommes serait alors différente des femmes. Pour les premiers, l'équidé est symbole de virilité et de fougue, nous pouvons y voir un désir de puissance, de liberté, ce qui est semblable à

²⁴³ Marie-Luce CHENERIE, *Op. Cit.*, p. 24

²⁴⁴ Idem, p. 24

²⁴⁵ Idem, p. 28

²⁴⁶ Jean-Louis GOURAUD, in « Le Cheval, c'est leur dada », France Inter, le mardi 13 septembre 2011

la thématique de la fuite vue chez Bernanos. En revanche, c'est un animal qui possède aussi de nombreux attraits féminins, comme les formes rondes (qui rappellent le côté onirique et maternel) et la crinière, synonyme de beauté, d'entretien du corps. Il évoque aussi la transformation de son utilisation, l'attrait des femmes pour cette pratique est déjà quelque peu évoqué par Baucher mais connaît un réel succès par la suite et aurait contribué à sauver les équidés en Europe alors que les hommes avaient tendance à privilégier les supports techniques et mécaniques. L'homme de cheval, associé au goût de l'effort et du travail laisse place à un nouveau cavalier de loisir qui mise en premier lieu sur le plaisir.

Le changement du statut du cheval marque aussi une tournure dans les ouvrages qui l'évoquent. En fonction des lieux et des époques, il possède différentes qualités et fonctions. Toutefois, ce rapide tour d'horizon sur le symbolisme du cheval dans les ouvrages fictionnels met en évidence la noblesse et le mystère qu'il suscite, ce qui fait aussi parfois le support d'objets publicitaires²⁴⁷. La magnificence de l'animal est mise en exergue, or dans les traités étudiés, le cheval est présent à part entière, comme un être vivant et non plus supérieur et inquiétant. L'équidé est commun puisque les écrits s'adressent majoritairement à un public de cavaliers. Il est alors plutôt perçu comme sujet plus que comme acteur à part entière, il est l'adjuvant du héros, incarné par l'apprenti écuyer.

L'aspect mystérieux est absent des traités équestres techniques alors qu'en général, le cheval fait appel à l'onirisme de son lecteur. Nous pouvons alors penser que cela permet d'ôter la peur que pourrait avoir le cavalier et ainsi lui donner toutes les clés pour maîtriser sa monture. La vision du cheval et plus généralement des équidés diffère en fonction du type de textes et leur orientation technique. Plus celui-ci tend vers le loisir et plus l'animal est idéalisé et mystifié alors que plus les ouvrages sont techniques et pointus est plus le cheval se rapproche de la réalité. Dans les textes étudiés, l'équitation est aussi la transmission d'un art, d'une tradition, ce pourquoi nous avons choisi, pour finir, d'étudier la façon dont celle-ci est encore visible aujourd'hui.

²⁴⁷ Pour plus d'informations à ce sujet, il est possible de consulter le blog de « La Cavalière masquée » consacré à la place des équidés dans la communication : <http://www.lacavalieremasquee.com/> [consulté le 16.05.2012]

3.3. L'équitation, la conservation d'une tradition

Nous avons vu que les traités étaient un passage de différents savoir et propos. Durant les siècles des ouvrages étudiés, les académies étaient très réputées et fréquentées par un large public. Celui-ci venait dans le but de recevoir une éducation pluridisciplinaire, ce qui n'est plus le cas des centres équestres actuels. Toutefois, en France, quelques institutions équestres existent encore, bien que leurs objectifs diffèrent par rapport à ceux des siècles précédents. La guerre et la représentation d'une conduite en bonne société ont effectivement laissé place à une vision théâtrale de la discipline avec l'instauration de spectacles. Les combats et jeux étaient composés de figures destinées à impressionner l'adversaire et en quelques sortes l'intimider. De nos jours, les prestations sont dignes de scènes théâtrales. Elles comprennent des tableaux incorporant les figures et visent à impressionner le public mais aussi à le séduire, peu importe sa proximité et ses connaissances envers le milieu équestre. C'est à la fois une découverte et une mise en scène des performances, chacun y trouve son degré de visualisation et d'interprétation. La plupart du temps, ces organisations à la fois équestres et culturelles sont financées, au moins en partie, par l'État. En ce qui concerne les formations françaises, nous pouvons citer principalement le Cadre Noir, le Musée vivant du Cheval et l'Académie équestre de Versailles. Leurs renommées internationales et la volonté de conservation du gouvernement pour ses écuries et écuyers montre leur importance sur le plan de la représentativité mais aussi des compétences qu'elles dégagent. Nous pouvons alors nous demander comment les traditions équestres peuvent s'exprimer par le biais de ces compagnies, comment celles-ci se distinguent ou au contraire s'affirment par rapport aux grands écuyers d'autrefois. Par l'étude de photographies propres à chacune des institutions, nous pourrions alors observer la place de la transmission de la mémoire des écuyers et de l'équitation classique dans le monde équestre contemporain.

3.3.1. Le cas du Musée vivant du Cheval²⁴⁸

Le Musée vivant du Cheval est situé à Chantilly (60), ville connue pour son château construit au XVI^{ème} et rebâti au XIX^{ème}. Celui-ci contient différentes parties dont les Grandes Écuries datant de la première moitié du XVIII^{ème}. Leur nom est dû à leur taille gigantesque, permettant à l'époque d'accueillir pas moins de deux cent quarante chevaux, servant aux arts de la chasse. De plus, elles abritent une légende, celle de Louis-Henri de Bourbon, qui pensant se réincarner en cheval, aurait aussi exigé un établissement digne de son rang. Ces écuries bordent l'hippodrome, créé au XIX^{ème} alors que les courses commencent à se développer, d'ailleurs, celui-ci est toujours un des plus novateurs et des plus hauts lieux hippiques de France. Chantilly se place alors comme une des villes incarnant le cheval, puisque celui-ci y est omniprésent. Le musée a ouvert dans les Grandes Écuries en 1982 et n'a cessé de développer des relations internationales, lui permettant d'acquérir un statut à un niveau national et international mais aussi une collection de chevaux conséquente. L'histoire et l'évolution du cheval y sont exposées tout comme les aspects vétérinaires propres à l'animal, de plus, une troupe de cavaliers de spectacles y est rattachée, offrant au public des représentations variées en fonction des saisons et thèmes choisis. Par l'étude de la photographie présente en annexe A, nous allons nous intéresser aux valeurs et aux idées qui s'en dégagent et promeuvent ainsi la ville de Chantilly.

Dans un premier temps, nous pouvons constater le cadre très particulier dans lequel la photographie a été prise. Celle-ci permet de dégager deux plans, le premier, contenant les êtres vivants et le second où s'établissent bâtiments et jardins. Les lieux sont idylliques et semblent représenter la bonne société, les festivités de la noblesse par leur immensité. Le ciel est bleu, dégagé et sans nuage bien qu'il n'y ait de soleil apparent, nous le devinons. La verdure est importante et nous pouvons apercevoir au fond la forêt, où sont dissimulées les pistes d'entraînement pour les chevaux de courses. Devant les ailes des écuries est placée la piste de l'hippodrome, ce qui rappelle une autre vision, un peu plus moderne et dynamique du spectacle à Chantilly par rapport à celle représentée. Vient ensuite le jardin à la française, dessiné par Le Nôtre au XVII^{ème}. Il est séparé des constructions par une route en bitume au tracé très droit, qui traverse l'image dans sa diagonale. En ce qui concerne l'horizontalité, nous pouvons diviser la photographie en quarts. Premièrement, les écuries qui sont mises en

²⁴⁸ Se reporter à l'Annexe I

arrière-plan grâce à leur séparation avec le muret, ensuite, la pelouse, puis le bassin entouré d'un autre muret et pour finir une autre partie de pelouse où évoluent cheval, cavalier et danseuse. Derrière la route sur laquelle nous distinguons deux voitures, une rouge et une plus foncée, puis se place un plan d'eau où nous pouvons remarquer des jeux miroirs. Les écuries reflètent sur l'eau et différentes sculptures ornent le rebord du bassin. À droite de la photo se situent des arbres, rappelant la forêt au fond à gauche, renforçant l'idée de verdure et nuancant les différentes teintes de verts contenus dans les parterres de pelouse du jardin et de l'hippodrome. Ceux-ci se reflètent également sur l'eau, assombrissant la partie en haut à droite et mettant ainsi en valeur la danseuse et les bâtisses. La diagonale formée par la route, relie et associe directement le cheval aux écuries, écartant quelque peu la danseuse. Les écuries sont imposantes, la prise de vue permet de reconnaître les deux parties extérieures les plus connues, c'est-à-dire les ailes à gauche de l'image et l'entrée du musée à droite. L'entrée se remarque par le portique à colonnes, elles sont au nombre de quatre. À leur sommet se situe un frontispice sur lequel sont sculptés des chevaux entrain de hennir et le blason de la dynastie des Bourbons-Condés. Dès l'arrivée aux écuries, il est alors possible de constater l'étendue et l'importance du pouvoir royal. Sur la partie gauche de la construction, nous pouvons observer chacune des ailes réunies par un bâtiment central. Celles-ci possèdent de grandes fenêtres et un toit en ardoises grises, contenant aussi des fenêtres au pourtour très travaillé. Elles sont également ornées de sculptures mettant en scènes des équidés. Prestige et luxe s'expriment à travers l'architecture dans le but d'asseoir le pouvoir et la notoriété du roi mais aussi de rendre hommage et de faire part de sa passion pour l'animal. C'est également pour lui une façon d'imposer la grandeur du pays à l'intérieur comme à l'extérieur et de se faire craindre auprès des rivaux éventuels. De plus, ces écuries abritaient les éléments nécessaires à la chasse à courre (voitures hippomobiles, chevaux, meutes de chiens, ...), elles étaient donc régulièrement visitées lors des parties de chasse offertes par le roi à ses invités, d'où la nécessité des valeurs positives qu'elles se devaient de dégager.

Au premier plan, nous remarquons un groupe de trois êtres vivants : un couple cheval-cavalier à gauche et une danseuse à droite, soit deux humains, un homme et une femme. Cette dernière est vêtue d'un tutu, d'un justaucorps et d'un collant blancs. Elle est à bras nus et ses cheveux sont remontés pour former un chignon, orné par deux fleurs blanches. Penchée en avant en direction de l'animal, elle exécute une

figure, se rapprochant de la révérence. Sa jambe gauche et son bras droit sont en avant alors que son bras gauche s'étend vers l'arrière, nous apercevons la pointe de son pied droit sur lequel elle semble assise. Sa main droite, dont les doigts sont légèrement écartés, paraît être en mouvement. Face à elle, un cheval gris pommelé effectue également une révérence. Il est monté par un cavalier, brun avec une petite barbe et un chapeau haut-de-forme. Sa tenue renvoie au XIX^{ème} siècle dont il incarne la figure du gentilhomme. Il porte des gants et une veste noirs et celle-ci assez longue, tombe sur le haut de ses cuisses, presque sur ses genoux. Le col de sa chemise blanche, rappelant la tenue de la danseuse et la robe du cheval est visible, son pantalon est beige clair, assez souple puisque nous pouvons remarquer les plis formés par le mouvement. L'écuyer se tient droit, le buste légèrement penché vers l'avant, il paraît maîtriser le cheval mais également l'aider à produire sa figure de dressage. Cette position d'accompagnement de la monture peut renvoyer aux auteurs des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles, qui prônaient ces idéaux. Le cavalier est apte à comprendre sa monture pour renforcer leur relation et savoir comment il doit agir en fonction de l'animal. Le cheval est gris pommelé, les crins légèrement ondulés, il s'impose par sa taille et sa croupe rebondie, d'autant plus qu'il est placé à côté de la danseuse étoile. Son antérieur droit est tendu vers l'avant alors que le gauche est replié sous ventre, le genou posé à terre. Les postérieurs sont quelque peu fléchis, le gauche légèrement au-dessus du sol semble être en mouvement, tout comme la crinière et la queue du cheval qui restent souples, non nattés.

Le harnachement de ce dernier paraît assez simple, foncé, il distingue l'homme de l'animal, la civilisation et la nature. Composé d'une bride, d'un tapis et d'une selle au troussequin un peu relevé, il s'apparente au dressage de haute-école. Un jeu de symétries est établi entre les deux parties. L'observateur ne sait dire qui imite l'autre et qui mène la partie entre la nature et la civilisation. La danseuse de ballet permet d'introduire d'autres arts que celui de l'équitation, comme la musique, qui lui est couramment associée, comme nous l'avons vu précédemment. L'architecture et les jardins très travaillés sont également synonymes de réussite, de civilisation et de vie en bonne société, ce qu'incarne le cavalier. Nous pouvons, à travers cette photographie, retrouver l'importance de la pluridisciplinarité des savoir-faire et de l'image sociale, évoquée par les maîtres des académies équestres. Il est possible d'associer les révérences des êtres à l'assujettissement au pouvoir royal. L'équitation est à l'origine un art réservé à la haute-société, des auteurs comme Pluvinel ou encore

La Guérinière sont écuyers des rois, chargés d'enseigner cette discipline. Leurs écrits font part du respect à avoir envers le pouvoir, ce qu'il est possible de reconnaître à travers la photographie. Contrastant avec les automobiles qui rappellent le monde moderne, la photographie semble avoir été prise à un autre siècle, où le roi est souverain et impose grandeur et respect. Des jeux de miroirs et de symétries entre les divers éléments, que ce soit architecturaux, naturels ou vivants contribuent à mettre en relief les positions physiques et sociales des personnages.

Replongé dans un autre temps, l'observateur constate une certaine harmonie où la grandeur de l'architecture et de l'animal côtoient douceur, souplesse et légèreté des mouvements. La photographie permet alors d'insister sur les valeurs privilégiées par l'équitation tout comme sur celles déployées par les monarchies qui se sont succédées depuis la construction du château. Il est alors possible de rapprocher ce que dégage la photographie des valeurs et idéaux morale que les écuyers d'autrefois désiraient enseigner. L'équitation évolue tout en gardant une image intemporelle et des principes fondamentaux qui lui sont propres.

3.3.2. Le cas de l'Académie du spectacle équestre de Versailles²⁴⁹

L'Académie du spectacle équestre de Versailles (78) fut créée par Clément Marty, alias Bartabas en 2003. L'homme est aussi le directeur du théâtre équestre Zingaro et de sa troupe. Ce dernier a la particularité d'être en bois et donc mobile, il arrive qu'il soit démonté pour être réinstallé en France ou à l'étranger. Fondée en 1985 la troupe réside à Aubervilliers (93), dans des caravanes aménagées à côté du théâtre. Les principes fondateurs de l'Académie équestre versaillaise sont proches de ceux de Zingaro. Bartabas accorde en effet, une grande importance à la transmission des arts et offre à ses écuyers un enseignement varié. Celui-ci est gratuit et comprend danse, chants (individuel et chorale), escrime artistique à pied et à cheval et art martial. Musique et rythme ont souvent été associés à l'équitation et les disciplines imposées aux écuyers se retrouvent dans les mises en scènes. Nous pouvons retrouver à travers Bartabas le souhait des auteurs passés (comme La Guérinière) pour le développement des différentes compétences de leurs cavaliers mais aussi l'importance des sensations

²⁴⁹ Se reporter à l'Annexe J

entre les chevaux et cavaliers en plus des prouesses physiques, il admet « *je voudrais leur [les écuyers] donner une philosophie de travail*²⁵⁰ », c'est une méthode de fonctionnement qui est ici apportée. L'Académie prend place dans la Grande Écurie du château de Versailles. Créée après celui-ci, vers 1679, elle a aujourd'hui été réaménagée pour accueillir des écuyers contemporains. Malgré son passé royal, le lieu dont l'emblème rappelle directement le Roi Soleil, se veut simple et sans fioriture. Visitable tous les jours, il permet de montrer au public les séances de travail et de répétitions en plus des représentations. Le scénariste souhaite mettre en valeur les possibilités d'évolutions sur le long terme en plus des exploits qui se distinguent tout au long des tableaux composant les spectacles. Intéressé par les voyages et les autres civilisations que la sienne, Bartabas s'inspire et se démarque des écuyers français plus traditionnels. La photographie étudiée est tirée d'un spectacle datant de cette année : « La Voie de l'Écuyer opus 2012 » qui se déroule dans le manège versaillais et qui fût chorégraphié par Bartabas lui-même.

Le tableau est situé dans le manège de l'Académie du spectacle équestre. De teinte sépia, la photographie présente au premier abord un caractère ancien. Nous constatons quatre grandes lignes de perspectives qui forment les arêtes du lieu et donnent une impression de profondeur, tout comme les trois rangées de cinq lustres et les deux files formées par les chevaux. Des lignes verticales composent les côtés de la photographie, ce qui donne une impression de hauteur. La partie supérieure de la représentation est sombre, puisqu'il s'agit du toit du bâtiment, elle rappelle la partie inférieure où se situe le public. Large sur les bords de l'image, cette partie sombre a tendance à devenir plus fine mais plus profonde dans le quart supérieur de celle-ci. Douze spots, soient six rectangulaires et six ronds renforcent l'éclairage des lustres. Ces-derniers sont assez importants, de forme ronde et composés de multiples ampoules. La prise de vue donne une impression de nuit, remémorant les soirées et célébrations organisées par les pouvoirs royaux.

Le manège est en bois, les murs latéraux comportent chacun quatre grands miroirs aux cadres de bois apparents, qui les divisent en neuf rectangles. En leurs milieux, il est possible de voir un miroir plus petit sous lequel se situe un cadre avec la tête d'un cheval sculptée, encore une fois dans du bois. Celui-ci peut rappeler une éventuelle cheminée et donc les festivités qu'a pu connaître le château. Nous

²⁵⁰ Jérôme GARCIN, *Bartabas, roman*, Gallimard, avril 2006, p. 177

constatons une symétrie entre les longueurs du manège. Tout est en planches de bois, essentiellement posées à la verticale, et à l'horizontale pour ce qui concerne le pare-botte, c'est-à-dire le sous-bassement des murs. Au fond du manège, le jeu de symétrie est également reproduit. Trois parties peuvent être distinguées sur le mur du fond, la porte au centre, puis de chaque côté un tableau équestre. La porte est arrondie en son dessus. Plutôt haute et massive, elle permet l'entrée des écuyers et marque leur grandeur et importance. Les représentations des tableaux sont également en planches de bois, différentes l'une de l'autre, elles sont un rappel à celles des grands côtés du manège. D'un aspect assez moderne, elles sont en relief, avec un fond plus clair, ce qui permet également d'imposer un jeu d'ombres et de lumières. Le manège est à la fois simple et impressionnant. L'éclairage et les décorations sont modestes et humbles, à l'image de Bartabas, et de celle de l'homme bon et juste dépeint par les auteurs de traités équestres comme Pluvinel. Il est possible de voir l'utilisation des matières premières comme un retour aux sources, un temps mort dans le monde moderne. Le spectacle équestre permet un apaisement par rapport au stress de la vie quotidienne et une redécouverte des différentes sensations, que ce soit le visuel, le ressenti par rapport à l'évolution de l'animal, ou encore l'auditif, puisque, comme nous l'avons dit, l'apport musical est important pour les écuyers et les arts équestres comme pour les mises en scène en général. D'un autre côté, la grandeur des lieux est valorisée et renforcée par la perspective de la photographie et les miroirs dans lesquels se reflètent les lampes. La volonté d'agrandissement de la salle peut être un clin d'œil à Louis XIV et à son œuvre, tout comme les lustres sphériques qu'il est possible de rapprocher au soleil. Le contraste de l'espace peut paraître assez déstabilisant pour le public dans un premier abord. De plus, nous remarquons la position atypique de celui-ci. Situé sur le petit côté du manège, il est directement placé face à la porte d'entrée des écuyers, or, l'arrivée des figurants est généralement masquée dans les mises en scènes théâtrales. Le point de vue qui est offert est donc plus restreint et moins pertinent pour la perception des écuyers du fond. L'observateur de la photographie peut remarquer les têtes du public et par la même occasion le choix non lucratif des organisateurs, étant donné que celui-ci apparaît en nombre plutôt limité. Cette position permet également d'apporter une impression d'immensité et de montrer aux spectateurs l'hommage et l'importance accordés aux équidés au fil du temps, que ce soit à l'époque du Roi-Soleil mais aussi aujourd'hui.

En ce qui concerne les couples chevaux-cavaliers, nous remarquons deux rangées. À leur sujet, Jérôme Garcin pense qu'ils « *sont les disciples appliqués de La Guérinière et les héritiers prestigieux du général L'Hôte*²⁵¹ ». Ils évoluent sur le sable dont nous apercevons les nombreuses traces de sabots, preuve d'une occupation importante de l'espace. Derrière le pare-botte, sur le petit côté du fond, nous apercevons deux personnes vêtues de noir. Situées devant la grande porte, elles peuvent aider à la gestion des entrées et sorties des chevaux. Huit équidés et huit cavaliers sont réunis, la formation des rangées invite à penser qu'ils exécutent un carrousel. Ils agissent alors de manière symétrique pour créer une impression d'homogénéité dans leurs mouvements. Les cavaliers sont habillés sobrement, d'un haut sombre à manches courtes et d'un pantalon légèrement plus clair. Nous distinguons des hommes et des femmes, ils se tiennent droits, les épaules légèrement décalées vers l'arrière afin de respecter l'équilibre de leurs montures.

Tout comme le décor, le harnachement des chevaux est simple. Composé d'une bride et d'une selle en cuir, le tapis est assez clair, ce qui renforce l'idée d'uniformité. Les chevaux portent des bandes de travail aux antérieurs pour maintenir les tendons et prévenir des chocs provoqués par le contact des pieds sur le sol. D'après les races possédées par l'Académie équestre et la robe très claire des chevaux, nous pouvons penser que ce sont des lusitaniens crème qui se particularisent par leurs yeux bleus. Leurs crins sont relâchés mais parfaitement brossés. Les chevaux sont entretenus et toilettés mais l'aspect naturel prime. Les miroirs réfléchissent leur image et les suspensions lumineuses semblent éclairer leur passage. La position de leurs jambes permet de dire qu'ils sont au trot car deux membres sont suspendus ou levés dans leur diagonale. L'évolution des figures se remarque par la distance séparant les deux files, nous pouvons voir qu'elle est décroissante par rapport à la proximité avec le public. Cela s'explique par le fait que les cavaliers évoluent à des rythmes différents, les chevaux du devant finissent leurs cercles alors que ceux du fond l'entament. La ligne centrale des suspensions permet de tracer une parfaite symétrie que ce soit en ce qui concerne les couples cheval-cavalier ou les éléments ornementaux. La photographie est cadrée et structurée, tout comme la mise en scène où tout est pris en compte. Il y a une volonté de rupture, de déstabiliser observateur et spectateur et en parallèle une conformité aux principes équestres et aux normes établies par Louis XIV.

²⁵¹ Idem, p. 214

La simplicité côtoie la grandeur et la minutie du Roi Soleil dans l'organisation des festivités.

À travers un tableau contemporain, il nous est possible de se remémorer les éléments qui ont marqué les lieux et les valeurs qu'ils y ont laissées. La photographie étudiée ici montre le double jeu de la mise en scène, l'évolution notable de l'équitation. Il y a à la fois un désir de nouveautés et d'innovations à l'Académie du spectacle équestre de Versailles mais un manque de rupture sans doute voulu avec le passé. La structure fait part d'une transition, d'un renouveau, tout en conservant des idéaux et concepts traditionnels, appréciés par le public et dans lesquels se retrouvent les cavaliers en tous genres.

3.3.3. Le cas du Cadre Noir de Saumur²⁵²

L'École de Saumur (49) trouve ses bases au XVI^{ème} siècle, c'est une académie qui fait le choix de respecter les principes de Pluvinel, protestante, celle-ci prend fin lors de la révocation de l'Édit de Nantes. En 1763, sous Louis XV, elle ouvre à nouveau ses portes, encadrée par le Corps royal des Carabiniers, elle est chargée d'accueillir les officiers des régiments de Cavalerie. Peu à peu, elle s'élargit aux civils (1814) et se spécialise dans les sauts de haute-école en liberté et monté qui renvoient à l'École de Versailles en y intégrant un esprit militaire. Le dressage et les carrousels font aussi partie des grands savoir-faire de l'époque. À partir de 1919, l'institution se fait remarquer lors des compétitions, que ce soit en dressage, saut d'obstacles ou encore en concours complet. Les objectifs militaires sont la marque de l'enseignement délivré à Saumur. En 1972, à la suite d'un spectacle offert par le Cadre Noir de Saumur, à Elisabeth d'Angleterre, le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs choisit d'y établir l'École Nationale d'Équitation (E.N.E.). Aujourd'hui, l'utilisation militaire de la cavalerie s'est restreinte, les buts de la compagnie d'écuyers ont évolué. L'équitation de tradition française est inscrite depuis 2011 comme patrimoine culturel immatériel à l'UNESCO, ce qui explique l'importance de la présence d'où gouvernement. En effet, c'est le ministère des Sports, qui en accord avec celui de la Défense, désigne l'écuyer en chef. Actuellement le Cadre Noir est au service de la conservation et de la promotion de cette équitation par le biais de son enseignement et de la mise en scène

²⁵² Se reporter à l'Annexe K

de spectacles équestres. La photographie que nous allons étudier a été prise à Lyon, en 2006 à l'occasion du salon du cheval intitulé « Équita'Lyon ».

L'image a été prise sur la scène établie pour le Salon. Le Cadre Noir n'y est pas présent de manière continue mais uniquement le soir à l'occasion de la représentation. Nous avons ici affaire à une démonstration d'effort physique, une prouesse pour le cheval qui saute un élément peu banal, une table. La prise de vue est centrée sur les acteurs de l'image. Il est éventuellement possible d'imaginer le public en arrière-plan figurant sur le fond noir et autour de la piste. Le sol est en sable, nous y apercevons plusieurs traces de sabots qui traduisent un travail préalable au franchissement de l'obstacle. Cinq militaires entourent la table, ce qui plonge l'observateur dans une ambiance plutôt sérieuse et rigoureuse au premier abord. La table qui remplace les barres mobiles habituellement utilisées est en bois. D'une hauteur moyenne (environ un mètre), elle constitue un obstacle vertical mais assez large. Elle pourrait s'apparenter à un oxer, qui demande un travail préalable particulier. Ses pieds sont visibles et elle est recouverte d'une nappe jaune ce qui rappelle les ornements de la tenue des écuyers mais surtout, qui montre son utilisation première. Elle n'est pas un simple obstacle à franchir mais une table autour de laquelle peuvent être disposés chaises et convives. Sur les extrémités de celle-ci sont posées deux corbeilles rondes, dont une, celle de gauche, qui possède deux poignées. La présence de ces paniers en osier indique qu'elles peuvent contenir des fruits ou autres lors d'une réception et accentue la suggestion d'une réunion entre invités. Sur scène, six êtres humains sont présents au total : un sur le cheval, deux à gauche de la photographie et trois à droite.

À terre comme dans les airs, les écuyers entourent la table. Ils sont habillés uniformément, tout en noir, comme le veut la tradition de l'école. Ils possèdent des bottes de cuirs noires brillantes avec des éperons argentés, un pantalon uni, une veste et un képi noirs. Nous pouvons apercevoir deux boutons dorés à l'arrière de leurs vestes, qui sont fendues en bas du dos mais aussi les épauettes et les distinctions sur les manches. Une rangée de boutons orne le devant des vestes, sur leur milieu. Le képi noir aux dessins dorés marque leur appartenance à l'ordre militaire et plus particulièrement au Cadre Noir. Ce sont tous des officiers, incarnant la perfection et le prestige de l'institution. Tournés vers la table, ils ne portent pas de gants, leur prestation équestre est donc probablement terminée. Le deuxième en partant de la gauche se tient très droit conformément aux traditions militaires alors que les autres à terre semblent avoir les épaules plus relâchées. Ceux dont les mains sont visibles

tiennent une coupe de champagne, et celui du milieu, à droite de l'image la lève vers le cheval. Ce geste renforce l'idée de célébration déjà présente. Il peut également être le symbole de la gloire et de la réussite que ce soit militaire ou sportive. L'uniforme des cavaliers marque la tradition équestre française et la sobriété. L'exercice est établi pour perfectionner cheval et cavalier et non pour impressionner, les valeurs des grands écuyers qui ont marqués Saumur se retrouvent dans leurs contemporains. Nous remarquons aussi le rappel aux festivités des victoires militaires, à travers l'attitude des cavaliers se reflète tout un contexte historique.

Nous allons maintenant nous intéresser à la position du cheval et du cavalier. L'image a été saisie lors du franchissement de l'obstacle, au début du planer. La monture est un cheval gris, ce qui fait ressortir et met en valeur les uniformes des écuyers et ses yeux, très sombres. Derrière la table, nous pouvons voir les crins de sa queue qui paraissent libres, en revanche, ceux de son toupet et de sa crinière sont nattés, ce qui est synonyme d'un parfait entretien, de civilisation et domestication mais aussi de la rigueur militaire. Le cheval est une masse de muscles ce qui se remarque notamment au niveau de son poitrail. La position de ses membres est symétrique, ce qui traduit la maîtrise du saut, tout comme celle de sa tête, quasiment perpendiculaire au sol. La monture est équilibrée, une de ses oreilles tend vers l'avant, indiquant l'écoute aux ordres émis par le cavalier, l'autre est légèrement inclinée sur le côté, attentive aux mouvements des écuyers à terre. Sa ferrure est visible au niveau des antérieurs et elle possède des guêtres noires pour atténuer le choc à la réception de l'obstacle. Son filet est noir, avec une muserolle combinée contribue à la précision des informations transmises. Le tapis de selle est blanc, il n'y a pas de contraste avec la robe du cheval mais au contraire, une sobriété dans ses accessoires. Un amortisseur noir contribue à réduire les chocs provoqués par le cavalier et donc à préserver le dos de la monture. La selle est marron et possède une bavette qui permet d'éviter le frottement des antérieurs sur le ventre de l'animal. Le cavalier porte des gants blancs en plus de l'uniforme, il n'a pas de casque mais son képi, ce qui prouve son niveau. Son regard est fixe, droit devant et les rênes sont ajustés. Il possède des étriers noirs, contrairement aux écuyers de sauts de haute-école qui pratiquent sans. Quelque peu en suspension pour mieux franchir l'obstacle, il semble être déterminé, totalement synchronisé avec sa monture. Le couple cheval-cavalier apparaît indifférent à la présence des autres écuyers et ne semble penser qu'à leur réussite. Tous les regards sont tournés vers eux, les cavaliers sont également attentifs au déroulement des

actions. Tous semblent être très unis. La levée de la coupe de champagne peut être un hommage au cavalier sur la scène mais aussi à tous les écuyers du passé. Nous percevons alors les principes de fidélité propre au monde militaire mais aussi au monde équestre. La sobriété volontaire rappelle les principes prônés par Pluvinel et La Guérinière. De même, le caractère militaire qui est l'utilisation première de l'équitation est mis en avant.

L'image transmet une notion de victoire et d'histoire, à la fois équestre et militaire. La présence de la table peut aussi servir à renvoyer aux festivités organisées dont les jeux équestres faisaient partie. Néanmoins, elle peut aussi traduire une rupture avec l'utilisation militaire et combattante qu'était faite des chevaux auparavant. Ici, l'art de l'équitation est véritablement perçu comme un effort, une prouesse sportive, physique et technique. Le Cadre Noir, essentiellement connu pour ses figures de haute-école offre alors une vision différente des disciplines pratiquées, tout en conservant un aspect traditionnel dans la tenue. Il rassure sur ses capacités et sa notoriété tout en faisant part d'un changement non négligeable de sa discipline et de son entité.

Rappelons que l'équitation de tradition équestre française était inscrite depuis 2006 au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Plusieurs institutions en partie financées par l'État français sont chargées de la perpétuer et de la transmettre. Des associations privées se sont également donné l'objectif de la promouvoir à travers des rassemblements et concours dont elle est le thème principal. Pourtant, les moyens mis en œuvre pour la conserver sont aujourd'hui controversés. Les photographies étudiées montrent que les spectacles équestres et mises en scène marquent une certaine rupture avec les codes établis, ils surprennent le spectateur mais en même temps véhiculent les valeurs des écuyers fondateurs. Bien plus, celles-ci retransmettent également les idéaux des gouvernements en place à l'époque et rappellent les modes de vie des rois et de leur cour, tout comme le font les textes étudiés. Pourtant, depuis plusieurs années, les débats subsistent sur la place de la mémoire des écuyers français à accorder dans l'équitation et leurs représentants. Par exemple, Jérôme Garcin fait remarquer que « *tout chez Bartabas bouscule le pacte et la culture équestre, qui sont par essence d'inspiration chrétienne, militaire, masculine*

*et européocentriste*²⁵³ » et que Michel Henriquet s'était offusqué à l'idée que l'Académie du spectacle équestre soit remise à Bartabas qui « *ne saurait représenter les valeurs équestres*²⁵⁴ » défendues et qui était susceptible de dénaturer le patrimoine qui lui était délivré. Comparable à une querelle entre anciens et modernes, certains craignaient que Baucher, le civil l'emporte sur le Comte d'Aure, officier à Saumur et précipite les traditions dans l'oubli. Or, nous pouvons constater que dans chaque système établi, à sa manière, au-delà des principes des auteurs équestres, l'image d'un homme de cheval humble, loyal et vertueux qui est diffusée et se veut d'être conservée.

²⁵³ Idem, p. 29

²⁵⁴ Idem, p. 179

Conclusion générale

Du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, la France connaît un tournant majeur tant en ce qui concerne ses contextes sociaux, politiques et économiques que sur ce, qui touche au développement du livre et de l'équitation, sujets pourtant bien distincts l'un de l'autre. Le livre équestre subit alors les mouvements de la société et des principes hippiques, mais fait aussi partie des acteurs de cette scène en perpétuelle évolution.

Les siècles observés constituent le berceau et l'essor du livre équestre et permettent de constater les buts des publications littéraires des écuyers étudiés, qui sont tous précurseurs de leurs époques respectives d'un point de vue éditorial et équestre. Antoine de Pluvinel est le premier français à mettre par écrit son savoir, François Robichon de La Guérinière est celui qui adapte de manière stratégique ses textes par rapport à son public et François Baucher celui qui tend à rompre les traditions hippiques et à s'orienter vers différentes pratiques équestres. L'équitation peut être perçue comme une quête jamais achevée, qui ne cesse de croître et de se renouveler, ce qui constitue l'un des objectifs d'écriture des écuyers, mais pas seulement. En effet, les écuyers mettent tout en œuvre pour créer des succès éditoriaux et ainsi faire la promotion de leurs principes.

Les formes des publications sont diverses (dialogues, traités, dictionnaires) et leur format est réfléchi afin de convenir au mieux au lectorat visé, ce qui prouve la réflexion et la créativité dont font preuve les auteurs (probablement en concertation avec les imprimeurs). Ils tendent à instaurer un système pour répondre à la demande des cavaliers et propriétaires de chevaux tout en désirant se démarquer pour faire face à la concurrence croissante mais aussi se faire admettre en tant qu'écuyers et professeurs. Ces textes peuvent être une forme de promotion, de plan de communication pour les maîtres d'académie, tout en étant perçus par le public comme l'essentiel de leur doctrine mis à l'écrit, un moyen de se faire remarquer dans le monde équestre. En y montrant les bénéfices des arts équestres sur l'homme, les écuyers mettent en avant les bienfaits de l'équitation, à la fois physiques et moraux pour le cavalier ; celle-ci, pratiquée régulièrement, est vue comme un remède aux maux que pourraient rencontrer les non-pratiquants au cours de leur vie.

Les auteurs étudiés posent les bases de la pratique, sur le plan physique, c'est-à-dire les recherches relatives à l'équitation et sur le plan sémantique, puisqu'au cours des lignes rédigées, ce sont eux qui instaurent les termes techniques, définissent et participent à l'évolution des mots employés. Confrontés non seulement à des complexes et obstacles par rapport à l'écriture qui n'est pas leur vocation première et mais aussi à la difficulté de retransmettre et expliquer les données techniques en ce qui concerne la gestuelle du cheval et de son cavalier, les écuyers se surpassent, malgré leur fonction en apparence très éloignée du milieu littéraire. Ils atteignent alors les idéaux qu'ils se sont fixés et vont même parfois jusqu'à sans doute les dépasser en rééditant leurs ouvrages qui rencontrent un succès notoire.

Un fait est immanquable dans les ouvrages étudiés, c'est l'existence d'une perfection équestre. Celle-ci, que les écuyers désignent souvent par l'« homme de cheval », est une figure utopique. Par le biais de cet humain hors pair, qui doit être « καλὸς κάγαθός »²⁵⁵, les maîtres de manège ciblent les qualités que doivent posséder leurs élèves. Ces attributs sont physiques mais pas seulement ; ils marquent le comportement et la vie quotidienne du cavalier hors de l'écurie. Tenace et endurant, celui-ci doit être également apte de juger et à fonctionner de manière autonome afin mener une armée et plus largement de décider rapidement. C'est un homme habile pour communiquer à la fois avec sa monture et avec les hommes en général. Il comprend ses intérêts et ceux des autres et sait se positionner en fonction de ses propres constats pour parvenir à ses fins. Capable de maîtriser l'équidé, l'« homme de cheval » est bien plus qu'un simple cavalier, c'est celui qu'attendent les gouvernements politiques dans leurs pays.

Les ouvrages vus ici montrent leur forte implication dans le monde qui les entoure. Les écuyers connaissent leurs homologues et savent sélectionner parmi leurs principes énoncés ce qui doit être pris en compte ou délaissé pour mener leurs réflexions. Leurs contenus, généralement pluridisciplinaires, forment un homme de bon goût, cultivé sur différents domaines, comme les arts (notamment la musique pour son rythme comparable aux allures), ou les sciences. Ces écrits permettent d'en savoir plus à propos des avancées littéraires, sociales et scientifiques puisqu'ils ont pour vocation de transmettre les savoirs au sujet de la pratique et de l'entretien du cheval.

²⁵⁵ « καλὸς κάγαθός » : « beau et bon »

Vecteurs de nombreuses valeurs et ce, dans des domaines très variés, nous pouvons remarquer que les textes des grands écuyers sont aptes à transiter des idées politiques, économiques et sociales qui varient en fonction du siècle dans lequel ils s'intègrent. Des suggestions et idées politiques, sociales ou équestres sont incisées de manière subtile dans les textes afin d'être entendues par les différents lectorats.

Les textes lus pour ce mémoire se veulent accessibles mais contiennent plusieurs niveaux de lecture, ainsi différents profils de lecteurs peuvent s'y plonger tout en percevant ce qui les intéresse. L'équitation évolue en même temps que la société et les textes nous invitent à déduire qu'aux yeux d'une classe sociale d'élites qui tend à s'imposer, les loisirs et l'esthétique priment au fur et à mesure sur l'utilité et la nécessité militaire, qui apparaissent peu à peu comme une tradition. Qu'elle soit pratiquée dans des milieux militaires, dans les jeux ou au cirque, l'équitation est souvent un spectacle. Les cavaliers s'en servent pour se représenter en tant qu'homme, se faire remarquer et impressionner l'assemblée qui les observe. Malgré les dangers encourus, elle constitue bien souvent pour eux une possibilité d'ascension sociale.

L'image du cheval impressionne, les significations qui lui sont attribuées sont multiples et varient en fonction de l'attitude et de la robe de l'animal mais celui-ci ne laisse pas indifférent. Il fait partie de la vie humaine et de son évolution, engendrant des sentiments comme la crainte ou l'espoir. Indissociable de la mythologie, de l'Histoire et de l'imaginaire, il est lié à la créativité artistique et à la société. Cet animal passionne, crée de l'émotion chez celui qui l'observe. Un phénomène récent est la preuve de cet onirisme partagé : c'est la spécialisation d'artistes équestres que ce soit dans l'écriture, la peinture, la photographie, le cinéma ou encore la sculpture pour n'en citer que quelques-uns (par exemple, Jean-Louis Sauvat est à la fois peintre et sculpteur spécialisé dans la représentation des équidés).

Ces textes, dont les sources actuelles montrent leur présence principalement dans la vieille Europe, ont véhiculés des doctrines et rassemblent les grands principes de nos équitations contemporaines tout en continuant d'inspirer les cavaliers et auteurs d'aujourd'hui. Les grands écuyers sont encore présents dans le monde hippique, ils marquent les siècles et y impriment leurs traces. Les institutions gardent les traces de

leurs passages, mais pas seulement. À une époque où le cavalier réfléchit en accord avec son cheval, Baucher apparaît comme un précurseur en matière d'éthologie pour son siècle. Cette discipline, reconnue depuis peu, intervient dans le passage des Galops de Cavalier (examens fédéraux généraux) depuis le 1^{er} septembre 2012. Malgré ces réformes, l'image de l'« homme de cheval » et les bienfaits de l'équitation sont toujours mis en avant dans les écrits même si cela apparaît de manière moins visible et évolue avec le temps. Un des meilleurs exemples incarnant la conservation des traditions malgré la modernisation des pratiques équestres est sans doute celui de Nicolas Blondeau, fondateur d'une École d'Équitation éthologique reconnue par la Fédération Française d'Équitation. Celui-ci pour « La méthode Blondeau » prône en sous-titre « l'éducation de l'Homme et du Cheval »²⁵⁶. Tout comme pour les écuyers étudiés, cette phrase met en avant la différenciation nécessaire des deux parties et le travail qui doit être exercé sur l'humain et sur la monture. Les écrits des maîtres de manèges ont su mettre en avant à la fois l'homme et l'équitation au sein de la société, ce qui peut indiquer leur rayonnement et l'intérêt de leurs études mais aussi un avenir prospère pour le livre équestre, quelle que soit sa forme et le lectorat qui est visé.

²⁵⁶ Voir l'annexe L

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Références bibliographiques

- BACOT Paul (sous la direction de), *L'animal en politique*, Paris, L'Harmattan, 2003, 384 p.
- BAUCHER François, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, 1833, Panazol, réimprimé par Lavauzelle, 2001, 358 p.
- BAUCHER François, PELLIER Jules-Charles, *Dialogues sur l'équitation. Premier dialogue entre Le Grand Hippo-Théo, dieu des quadrupèdes, un cavalier et un cheval*, Paris, 1835, 30 p.
- BEUDANT Étienne, *Vallerine : Le testament d'un écuyer*, Lausanne, Favre, 2005, 165 p.
- BRUNET Jacq-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, chez l'auteur, 1820, 616 p.
- CHENERIE Marie-Luce, *Pour Un Bestiaire de Bernanos – La symbolique du cheval*, Paris : Archives des Lettres Modernes, 1972, 110 p.
- FIASCHI Cesare, *Traité de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux*, 1556
- GARCIN Jérôme, *Bartabas, roman*, Paris, Gallimard, avril 2006, 251 p.
- CERVANTES Miguel de, *Don Quichotte*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1934, 1600 p.
- César, *La Guerre des Gaules*, Collection GF, Paris, Flammarion, 1993, 247 p.
- DEBLAISE Phillippe, *Charles Perier, Libraire parisien au seizième siècle, Notes biographiques et bibliographiques*, Genève, Slatkine Reprints, 2010, 139 p. ; *Le Manuscrit de Pignatelli*, Monaco, Éditions du Rocher, 2009, 201 p.
- DEBLAISE Philippe, « L'École de cavalerie ou l'école du livre au XVIII^{ème} siècle », in *François Robichon de La Guérinière : IV^e colloque de l'École nationale d'équitation au château d'Oiron (14 juillet 2000)*, Paris, Belin, 2000

- DEBLAISE Philippe, « Itinéraire du livre dans l'Europe de la Renaissance », in *Les Arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance : VI^e colloque de l'École nationale d'équitation au château d'Oiron (4 et 5 octobre 2002)*, Arles, Actes Sud, 2009
- DIGARD Jean-Pierre, *Une Histoire du cheval : Art, Techniques, Société*, Arles, Actes Sud, 2004, 230 p.
- GARCIN Jérôme, *Bartabas, roman*, Paris, Folio, 2006, 251 p.
- JUNG Carl Gustav, *Métamorphoses de l'âme et ses symboles*, Paris, Le Livre de Poche, 1996, 771 p.
- HENRIQUET Michel et PREVOST Alain, *L'Équitation un art, une passion*, Paris, Le Seuil, 1976, 320 p.
- LA GUERINIERE François Robichon De, *L'École de cavalerie contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*, 1733, Panazol, réimprimé par Lavauzelle, 2001, 336 p.
- LAMARTINE Alphonse de, *Œuvres complètes*, « Histoire de la Turquie », Paris, chez l'auteur, 1862
- MASSON Isabelle-Marie, *Usages, fonctions et limites des apprentissages en milieu fermé – Le cas de prisonniers et de sortants en maison d'arrêt de Douai*, Thèse de doctorat de Sciences de l'Éducation sous la direction de Jean Clénet, Université de Lille 1, 2010, 410 p.
- MORAND Paul, *Anthologie de la littérature équestre*, Paris, Olivier Perrin, 1966, 456p. ; *Milady, Suivi de Monsieur Zéro*, Paris, Gallimard, 1992, 234 p.
- PEREIRA Carlos, *Naissance et renaissance de l'équitation portugaise : Du XV^e au XVIII^e siècle d'après l'étude des textes fondateurs*, Paris, L'Harmattan, 2010, 435 p.
- Platon, *La République*, traduction de Georges Leroux, Paris, Flammarion, 2002, 801 p.
- PLUVINEL Antoine De, *Le Manège royal*, Paris, 1660, 296 p. ; *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Paris, 1660 (par DE MENOUE DE CHARNIZAY René), 232 p.

- RABELAIS François, *Pantagruel, Roy des Dipsodes*, 1532 ; *Gargantua*, 1534
- ROCHE Daniel, « Le Livre d'équitation du XVIe au XVIIIe siècle : esquisse d'une réflexion », dans *Le Livre et l'historien, Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz éditions 1997, 817 p.
- ROCHE Daniel (sous la direction de), *Le Cheval et la Guerre, du XV^{ème} au XX^{ème} siècle*, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, 2002, 399 p.
- SCALI Marion, *Ils ont inventé l'équitation, de Xénophon à Tom Dorrance*, Paris, Belin, 2009, 223 p.
- STAUT Kévin, *Le Cavalier d'acier*, Panazol, Lavauzelle, 2011, 128 p.
- Xénophon, *De l'art équestre*, Paris, Belles Lettres, 2002, 183 p.
- *Être Cavalier Galops 8 et 9*, Ouvrage collectif, Panazol, Lavauzelle, 2001, 96 p.

Ouvrages cités :

- BECHY Stéphane, *La musique du cheval, Numéro 5*, Collection « Cheval Chevaux », Monaco, Éditions du Rocher, 2010, 213 p.
- BOILEAU Nicolas, *L'Art poétique*, 1674
- Euripide, *Mélanippe la Philosophe*, 420 avant J.C
- FARLEY Steven, *Ébène, fils de l'Étalon Noir - La promesse*, 1998
- FARLEY Walter, *L'Étalon noir*, 1941 ; *Une cavalière pour l'étalon noir*, 1971 ; *La Légende de l'étalon noir*, 1983
- FIASCHI Cesare, *Traité de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux*, 1556
- LONDE Charles, *Gymnastique médicale ou l'Exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique*, Paris, 1821
- MENU DE CHARNIZAY René De, *La Pratique du cavalier*, 1612
- SEWELL Anna, *Black Beauty : The Autobiography of a Horse*, 1877

Références multimédias

- Site de l'Unesco : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/00440> [consulté le 12.03.2012]
- Site de la librairie Philippica : <http://www.philippica.net/> [consulté le 21.08.2012]
- Site de la librairie Cavalivres : <http://www.cavalivres.com/> [consulté le 04.10.2012]
- Extrait de la *Bible* (Les Cavaliers de l'Apocalypse) : <http://www.gotquestions.org/Francais/quatre-cavaliers-Apocalypse.html> [consulté le 10.05.2012]
- « Cheval Savoir », journal équestre en ligne : <http://www.cheval-savoir.com/> [consulté le 03.05.2012]
- Biographie d'Antoine de Pluvinel (pour l'estimation de l'ouvrage) : http://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine_de_Pluvinel [consulté le 22.03.2012]
- Résumés des cours de Daniel Roche au Collège de France :
 - « Histoire de la culture équestre de la Renaissance à l'époque contemporaine (XVI^e-XIX^e siècles), I », travaux réalisés au Collège de France de 2002 à 2003 [consulté le 16.05.2011] http://www.college-de-france.fr/media/historique/UPL5470_UPL47995_droche0203.pdf
 - « Histoire de la culture équestre de la Renaissance à l'époque contemporaine (XVI^e-XVII^e-XIX^e siècles), II », travaux réalisés au Collège de France de 2003 à 2004 [consulté le 16.05.2011] : http://www.college-de-france.fr/media/historique/UPL5469_UPL47994_res0304roche.pdf
 - « Histoire de la culture équestre de la Renaissance à l'époque contemporaine (XVI^e-XVII^e-XIX^e siècles), III », travaux réalisés au Collège de France de 2004 à 2005 [consulté le 16.05.2011] : http://www.college-de-france.fr/media/historique/UPL5468_UPL40606_rocheres0405.pdf
- Site du Cadre Noir de Saumur : <http://www.cadrenoir.fr/> [consulté le 11.03.2012]
- Site de l'Académie du Spectacle équestre de Versailles: <http://www.bartabas.fr/Academie-du-spectacle-equestre> [consulté le 11.03.2012]
- Site de la Librairie, présentant le fond documentaire et la médiathèque des Haras Nationaux : <http://www.haras-nationaux.fr/information/librairie-en-ligne.html> [consulté le 21.08.2012]
- Site du Centre de documentation l'École Nationale d'Équitation : <http://documentation.equestre.info/> [consulté le 21.08.2012]
- Site du Musée vivant du Cheval à Chantilly : <http://www.museevivantducheval.fr/fr/> [consulté le 10.03.2012]
- Portail pédagogique du domaine de Chantilly : <http://crdp.ac-amiens.fr/chantilly/page4/page8/page8.html>

- [consulté le 10.03.2012]
- Site de Michel et Catherine Henriquet :
<http://www.henriquet.fr/french/frame.php?page=36> [consulté le 01.04.2012]
 - Site « Piaffer » (sur le dressage équestre) : <http://www.piaffer.org/> [consulté le 01.04.2012]
 - Extrait de l'article « L'Art et la manière » de Stéphane Béchy (Dixième colloque de l'E.N.E, 16 juin 2007) : <http://cheval-plus-pres-de-toi.over-blog.com/article-29532972.html> [consulté le 07.04.2012]
 - Site du Festival « Chevaux du monde » :
<http://www.leschevauxdumonde.com/> [consulté le 04.10.2012]
 - Site du Haras de la Cense (page consacrée aux Journées éthologiques) :
http://www.lacense.com/education/htdocs/journees_ethologiques.php [consulté le 04.10.2012]
 - Informations sur le jeu « Donjons et Dragons » :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Donjons_et_dragons [consulté le 10.05.2012]
 - TSAAG VALREN Amélie, « Une histoire symbolique et culturelle du cheval noir », Cheval Savoir, mars et avril 2012, disponible sur
<http://www.cheval-savoir.com/866-histoire-symbolique-culturelle-cheval-noir> et <http://www.cheval-savoir.com/895-histoire-symbolique-cheval-noir> [consultés le 13.05.2012]
 - Blog de la Cavalière Masquée : <http://www.lacavalieremasquee.com/> [consulté le 16.05.2012]
 - Interview de Jean-Louis Gouraud lors du Festival du film et livre équestre 2012 à Saintes-Maries-de-La-Mer :
<http://documentation.equestre.info/dossiers-articles/actualites/40-festival-du-film-et-du-livre-equestre-les-chevaux-du-sud-du-11-au-15-juillet-2012-aux-saintes-maries-de-la-mer> [consulté le 21.08.2012]
 - GOURAUD Jean-Louis, in « Le Cheval, c'est leur dada », émission de la radio France Inter, 13 septembre 2011, disponible sur
<http://www.franceinter.fr/emission-service-public-le-cheval-c-est-leur-dada> [consulté le 26.06.2012]

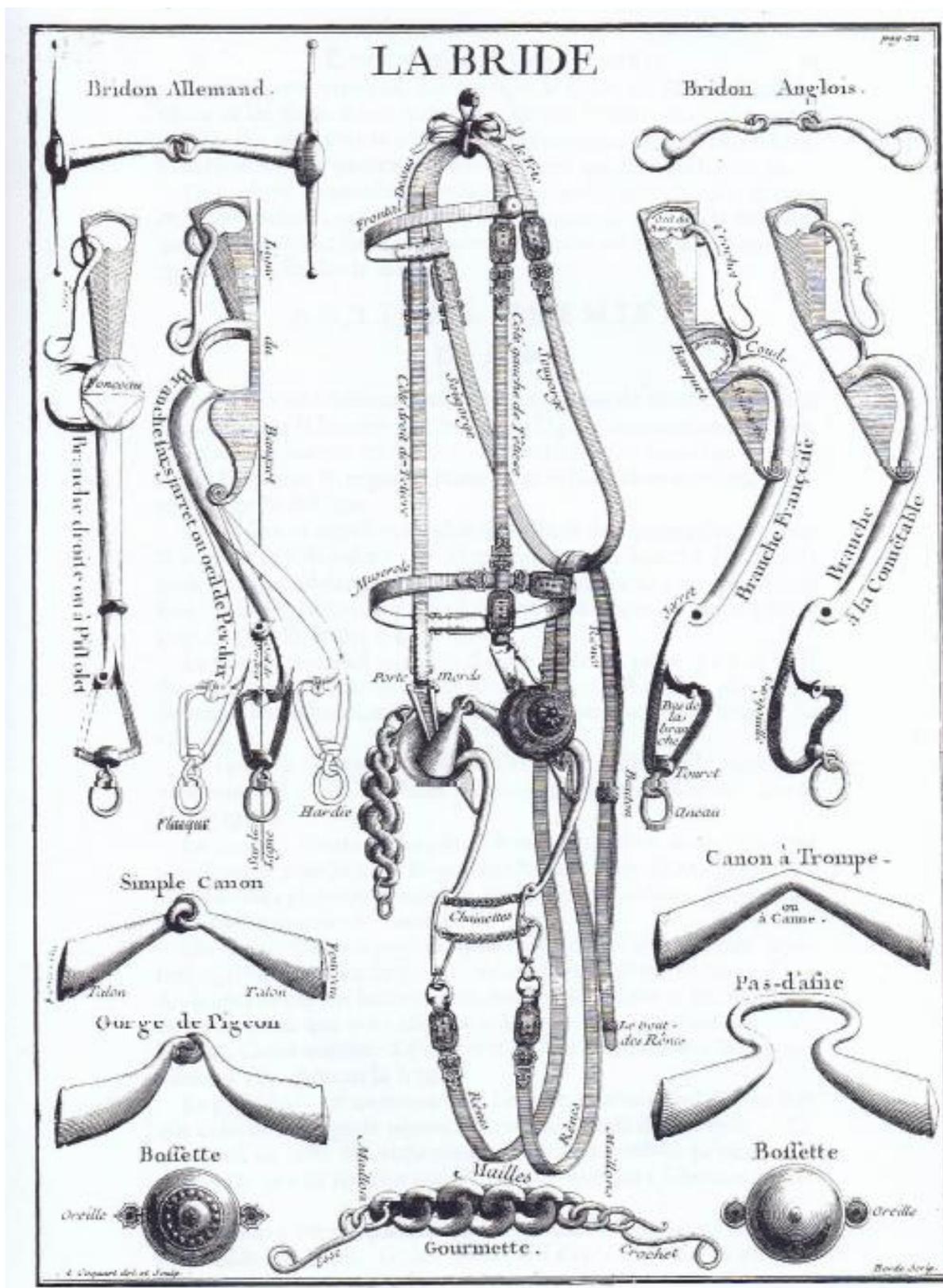
Annexes

Annexe A :



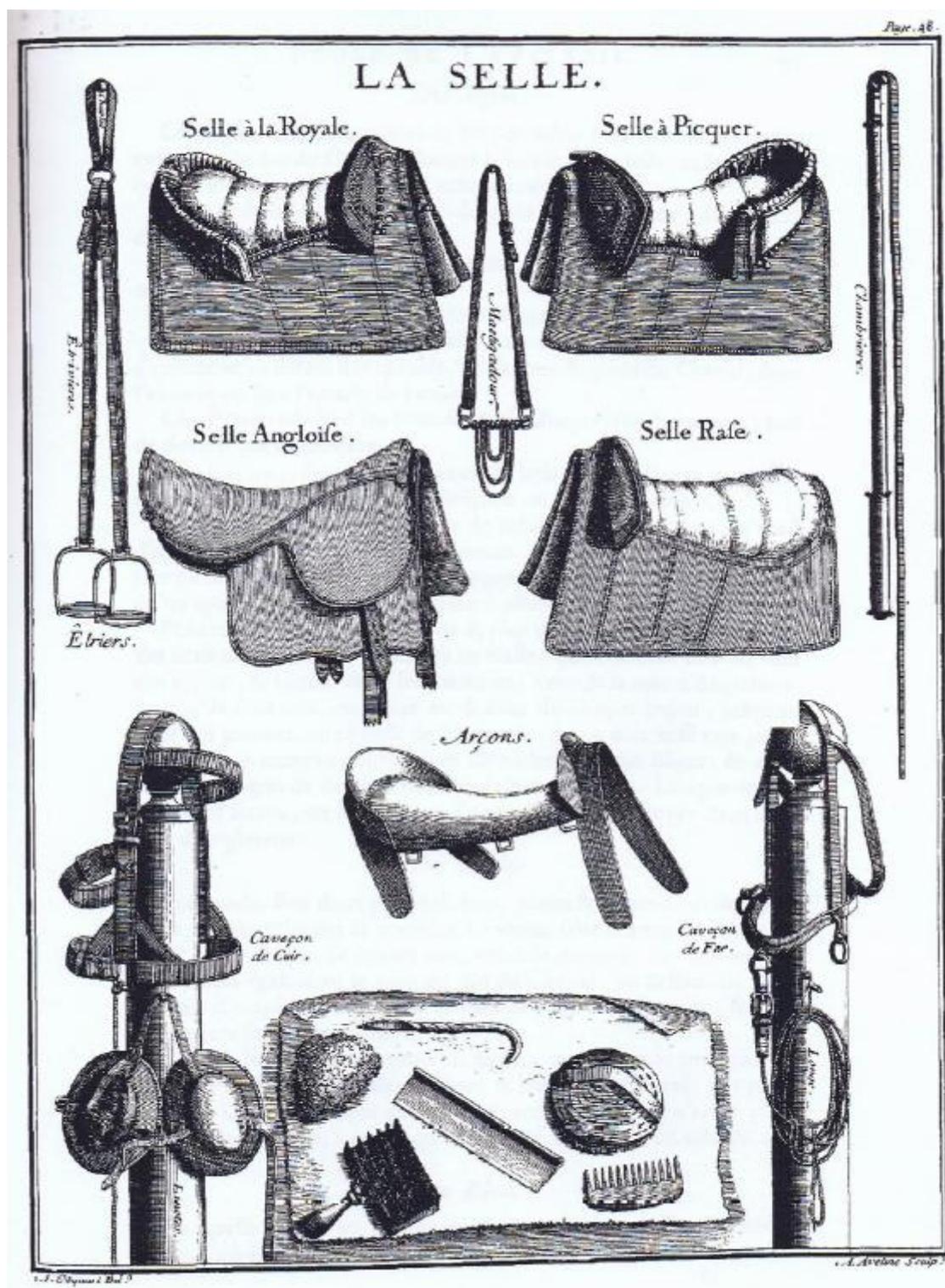
Scène de leçon théorique concernant l'hippologie, Troisième partie, Chapitre I,
École de cavalerie, La Guérinière, 1733

Annexe C :



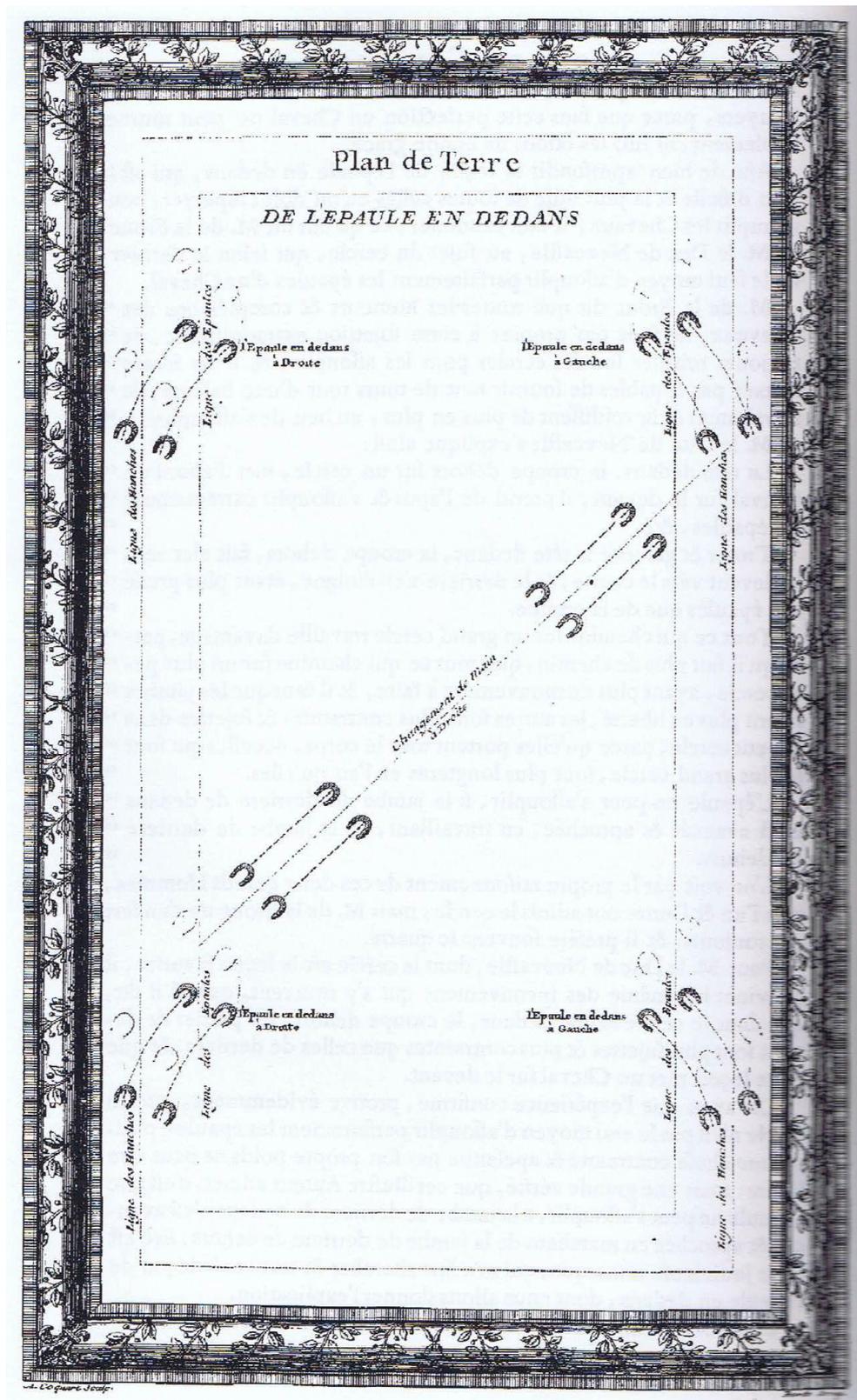
Éléments constitutifs de la bride, Première partie, Chapitre VI, *École de cavalerie*, La Guérinière, 1733

Annexe D :



Éléments constitutifs de la selle, Première partie, Chapitre VIII, *École de cavalerie*, La Guérinière, 1733

Annexe E :



Plan de terre : L'épaule en dedans, Deuxième partie, Chapitre XI, *École de cavalerie*, La Guérinière, 173

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*

Annexe F :

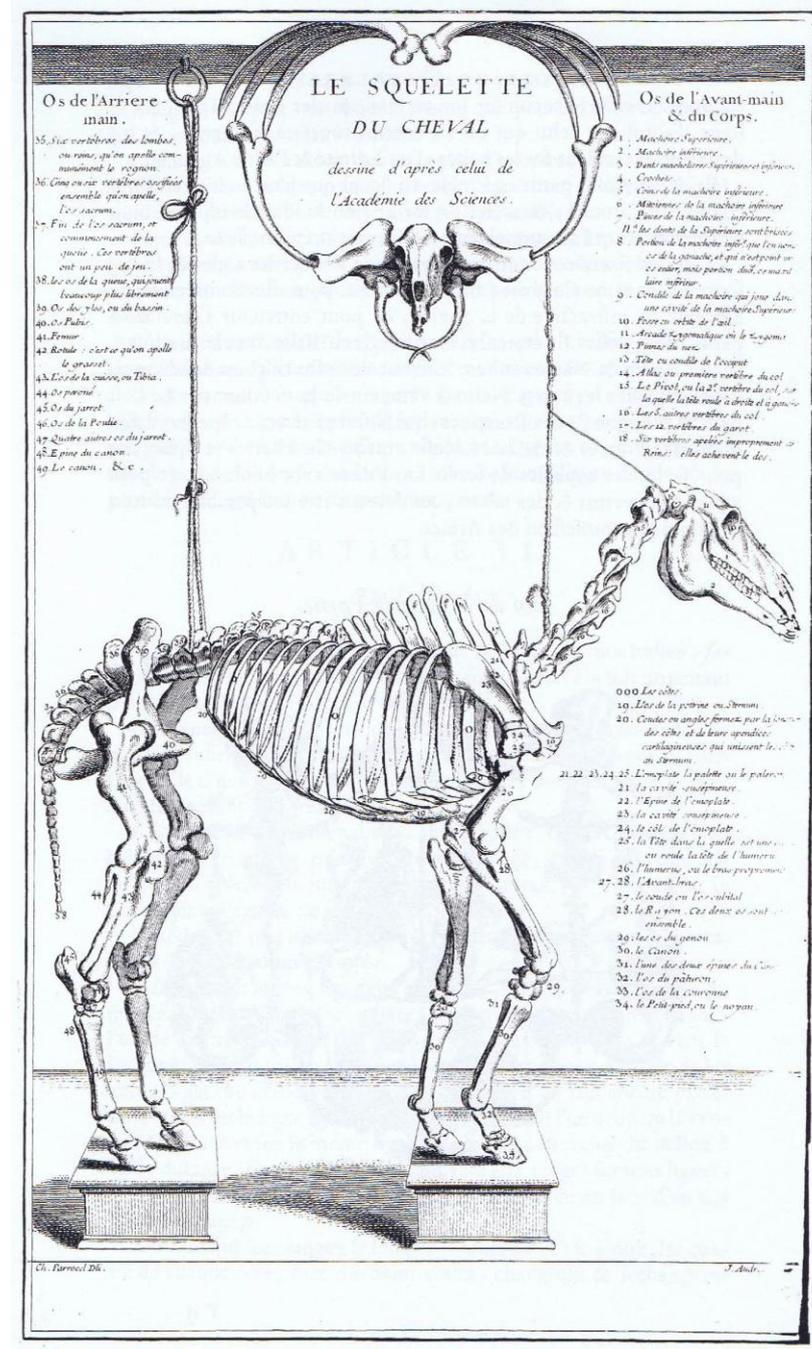


Table des matières du squelette du cheval, Troisième partie, Chapitre I, *École de cavalerie*, La Guérinière, 1733

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles : D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de La Guérinière et François Baucher

Annexe G :



Table des matières des maladies du cheval, Troisième partie, Chapitre II, *École de cavalerie*, La Guérinière, 1733

De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles : D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinel, François Robichon de La Guérinière et François Baucher

Annexe H :



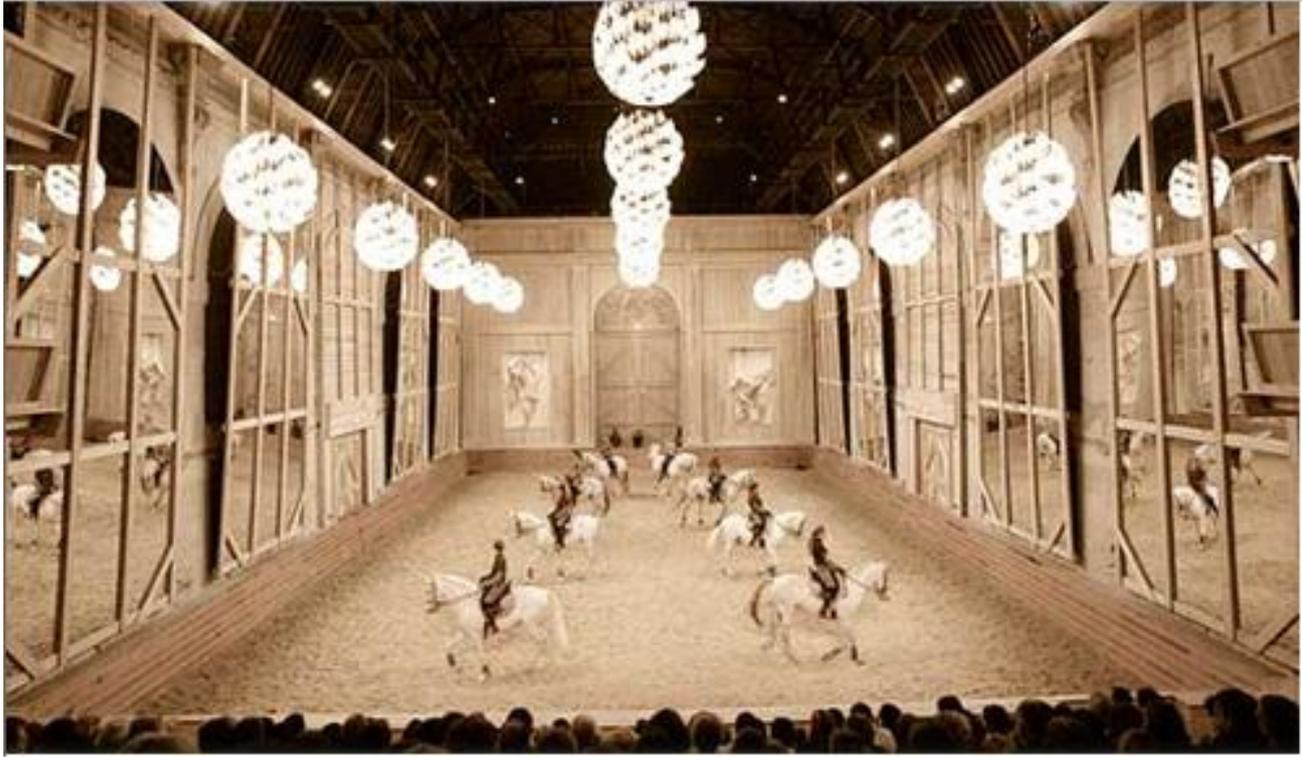
Portrait du Comte de Saint Aignan, Seconde partie, Chapitre XIV, *École de cavalerie*, La Guérinière, 1733

Annexe I :



Photographie représentant le Musée Vivant du Cheval de Chantilly

Annexe J :



Photographie représentant l'Académie du spectacle équestre de Versailles

Annexe K :



Photographie représentant le Cadre Noir de Saumur

Annexe L :

La Méthode Blondeau
L'éducation de l'Homme et du Cheval

CAP QUALITE
FORMATION



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER



**La méthode BLONDEAU :
sécuriser le travail du jeune
cheval**

- ⇒ Aborder les 1ères étapes du débouillage
- ⇒ Acquérir les bases de la méthode BLONDEAU
- ⇒ Travailler en sécurité

FORMATION

**Les 18 et 19 octobre 2012
au Centre Equestre de Blois**



Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher — CFFPA Formation
11-13-15 rue Louis Joseph Philippe — 41018 BLOIS
Tél : 02 54 55 20 18 — Fax : 02 54 55 20 01
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambagri.fr



Couverture de la brochure de formation de la Méthode Blondeau

*De L'Éducation de l'homme par le traité hippique dans la société aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :
D'après l'analyse des ouvrages d'Antoine de Pluvinet, François Robichon de
La Guérinière et François Baucher*